



**Deuxième actualisation du document de référence 2009-02  
et rapport financier semestriel déposé auprès  
de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 août 2010**

**AMF**

Première actualisation du document de référence 2009-02 déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 mai 2010 sous le numéro D.10-0169-A01.

Document de référence 2009-02 enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 mai 2010 sous le numéro R.10-035.

# SOMMAIRE

<b>Chapitre 1</b>	<b>Rapport d'activité semestriel au 30 juin 2010</b>	<b>4</b>
1.1.	Faits majeurs du premier semestre 2010	4
1.2.	Résultats du Groupe BPCE	4
1.3.	Activité et résultats du Groupe BPCE par secteur	6
1.3.1.	<i>Définition des secteurs du groupe</i>	6
1.3.2.	<i>Synthèse des résultats par secteur</i>	7
1.3.3.	<i>Banque commerciale et assurance</i>	7
1.3.4.	<i>Banque de financement et d'investissement, épargne et services financiers spécialisés</i>	12
1.3.5.	<i>Participations financières</i>	15
1.3.6.	<i>Activités en gestion extinctive et hors métiers</i>	17
1.4.	Résultats du groupe BPCE SA	17
1.5.	Événements post-clôture et perspectives du second semestre 2010	19
1.6.	Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois à venir	19
<b>Chapitre 2</b>	<b>Gestion des risques</b>	<b>20</b>
2.1.	Informations relatives au risque de crédit et de contrepartie	20
	<i>Organisation de la gestion des risques de crédit et de contrepartie</i>	20
	<i>Travaux réalisés au cours du premier semestre 2010</i>	20
	<i>Ventilation du portefeuille crédit en catégories d'expositions</i>	20
	<i>Répartition géographique (exposition brute en millions d'euros au 30 juin 2010)</i>	21
	<i>Répartition par type de secteur (exposition brute)</i>	21
	<i>Concentration par emprunteur</i>	22
	<i>Expositions par qualité de crédit</i>	22
2.2.	Risques de marché	22
	<i>Organisation de la gestion des risques de marché</i>	22
	<i>Méthodologie de mesure des risques de marché</i>	23
	<i>Données quantitatives de mesure des risques de marché</i>	24
	<i>Résultats des stress tests</i>	25
	<i>Stress tests globaux au 30 juin 2010 (en millions d'euros)</i>	25
	<i>Stress tests globaux sur le périmètre de Natixis et de la BRED Banque Populaire (en millions d'euros)</i>	25
2.3.	Risques de liquidité et de taux	26
	<i>Risque de liquidité</i>	27
	<i>Risque de taux</i>	27
2.4.	Risques liés à la garantie de BPCE en faveur de Natixis concernant une partie de la GAPC	27
2.5.	Risques liés à la gestion pour compte propre de l'ex- Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE)	29
2.6.	Recommandation du forum de stabilité financière en matière de transparence financière	30
	<i>Synthèse des expositions sensibles</i>	30
	<i>Expositions sensibles hors Natixis</i>	30
	<i>Expositions sensibles de Natixis</i>	33
2.7.	Risques juridiques	37
	<i>2.7.1 Evolution des procédures au cours du premier semestre 2010</i>	37
	<i>2.7.2 Risque juridique post clôture</i>	40
<b>Chapitre 3</b>	<b>Gouvernement d'entreprise</b>	<b>41</b>
3.1	Assemblée Générale Mixte de BPCE	41
	<i>3.1.1 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire</i>	41
	<i>3.1.2 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire</i>	43
3.2	Conseil de surveillance de BPCE au 30 juin 2010	43
	<i>3.2.1 Comités spécialisés au 30 juin 2010</i>	44

3.3 Compositions du directoire, du comité de direction générale et du comité exécutif de BPCE au 30 juin 2010...	44
3.3.1 <i>Directoire</i> .....	44
3.3.2 <i>Comité de direction générale</i> .....	44
3.3.3 <i>Comité exécutif</i> .....	45
<b>Chapitre 4 Information financière</b> .....	<b>46</b>
4.1. Comptes consolidés résumés IFRS du Groupe BPCE au 30 juin 2010 .....	46
4.1.1 <i>Bilan consolidé</i> .....	46
4.1.2 <i>Compte de résultat consolidé</i> .....	47
4.1.3 <i>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i> .....	48
4.1.4 <i>Tableau de variation des capitaux propres</i> .....	49
4.1.5 <i>Tableau des flux de trésorerie</i> .....	51
4.1.6 <i>Annexe aux états financiers du Groupe</i> .....	52
4.1.7 <i>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du Groupe BPCE</i> .....	77
4.2 Comptes consolidés résumés IFRS du groupe BPCE SA au 30 juin 2010 .....	78
4.2.1. <i>Bilan consolidé</i> .....	78
4.2.2 <i>Compte de résultat consolidé</i> .....	79
4.2.3 <i>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i> .....	80
4.2.4 <i>Tableau de variation des capitaux propres</i> .....	81
4.2.5 <i>Tableau des flux de trésorerie</i> .....	82
4.2.6 <i>Annexe aux états financiers du groupe</i> .....	83
4.2.7 <i>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle du groupe BPCE SA</i> .....	107
<b>Chapitre 5 Informations complémentaires</b> .....	<b>108</b>
5.1. Capital de BPCE au 30 juin 2010 .....	108
5.2. Documents accessibles au public .....	108
<b>Chapitre 6 Responsables du contrôle des comptes</b> .....	<b>109</b>
<b>Chapitre 7 Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel</b> .....	<b>110</b>
7.1 Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel .....	110
7.2 Attestation du responsable .....	110
<b>Chapitre 8 Table de concordance</b> .....	<b>111</b>

# CHAPITRE 1 RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2010

## 1.1. Faits majeurs du premier semestre 2010

### Une reprise fragile

Les premiers signes d'amélioration de la situation économique et financière constatés fin 2009 se sont confirmés au cours du premier semestre 2010. Cependant, le contexte demeure volatil et hétérogène : dynamisme observé aux États-Unis et en Asie, demande interne atone et reprise hésitante en Europe. Au printemps, la zone euro a dû faire face à la crise de la dette souveraine, qui a conduit les dirigeants européens et la BCE à prendre des mesures exceptionnelles et audacieuses.

Les mouvements de marché ont été significatifs dans cet environnement instable : les taux ont fortement baissé sur la période, les *spreads* de crédit se sont à nouveau écartés, pénalisant la performance des marchés actions. En parallèle, le dollar s'est fortement apprécié face à l'euro, par anticipation d'une croissance européenne plus faible.

### Un Groupe BPCE résolument engagé dans la poursuite de ses objectifs stratégiques

Dans ce contexte, le groupe met en œuvre les objectifs définis dans le plan stratégique « Ensemble » 2010-2013 en clarifiant et affirmant son organisation :

- Le conseil de surveillance de BPCE et les conseils d'administration des holdings de participations ont approuvé début juin les projets de fusion-absorption de Banques Populaires Participations et de Caisses d'Épargne Participations par BPCE.
- Le groupe se recentre sur ses métiers « cœur » et cède des actifs devenus non stratégiques. A ce titre, Natixis a conclu la cession de cinq entités consolidées du Capital Investissement (le fonds FCPR IXEN, le fonds FCPR IXEN II, la société de capital risque IXEN, la société Natixis Investissement et Initiative & Finance) avec Axa Private Equity.

Par ailleurs, BPCE est entré mi-juin en négociations exclusives avec le Crédit du Nord (Groupe Société Générale) en vue de la cession de la Société Marseillaise de Crédit (SMC).

Ces derniers projets restent à ce stade conditionnés à l'accord préalable des autorités réglementaires.

- Le groupe organise son pôle à l'international : Financière Océor a adopté en juin la dénomination sociale BPCE International et Outre-mer (BPCE IOM) et d'ici la fin de l'année, BPCE IOM devrait regrouper la plus grande partie des actifs détenus par le groupe dans les départements et territoires d'outre-mer, en Europe et en Afrique (au Maghreb et au sud du Sahara).
- Le groupe réduit son profil de risque, en organisant des opérations de cession très significatives de portefeuilles de la gestion active des portefeuilles cantonnés ou GAPC de Natixis.

## 1.2. Résultats du Groupe BPCE

Après un premier trimestre 2010 avec un résultat net part du groupe dépassant le milliard d'euros, la capacité bénéficiaire du groupe s'est confirmée au second trimestre 2010 dans un environnement plus volatil.

en millions d'euros	S1-10	S1-09	Variation
<b>Produit net bancaire</b>	<b>11 946</b>	<b>9 694</b>	23%
Frais de gestion	-7 938	-8 041	-1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 008</b>	<b>1 653</b>	
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>66,4%</i>	<i>82,9%</i>	
Coût du risque	-970	-2 990	
Résultat des entreprises MEE	110	104	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-108	69	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	-997	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>3 040</b>	<b>-2 161</b>	
Impôts sur le résultat	-902	572	
Intérêts minoritaires	-193	832	
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1 945</b>	<b>-757</b>	

Le produit net bancaire du Groupe BPCE atteint 11 946 millions d'euros au premier semestre 2010, en forte hausse de 23 % par rapport au premier semestre 2009. Les revenus des métiers « cœur », Banque commerciale et assurance et BFI, épargne et services financiers spécialisés, en augmentation de 12 %, s'élèvent à 10 397 millions d'euros.

Les frais de gestion sont en retrait de 1 %, à 7 938 millions d'euros. Cette maîtrise des charges reflète la baisse des coûts de restructuration au sein du groupe, ainsi que les premiers effets positifs des synergies enregistrées dans le cadre du plan stratégique.

Le résultat brut d'exploitation est multiplié par 2,4 et le coefficient d'exploitation s'améliore de 16,5 points, à 66,4%.

Le coût du risque, à 970 millions d'euros, s'inscrit en forte baisse (-68 %), mais demeure à un niveau élevé.

Après prise en compte de la quote-part des entreprises mises en équivalence (110 millions d'euros, dont 83 millions d'euros au titre de CNP Assurances) et des pertes nettes sur autres actifs (-108 millions d'euros, dont -80 millions d'euros au titre de la cession annoncée de la SMC), le résultat avant impôt s'élève à 3 040 millions d'euros.

Le résultat net part du groupe ressort à 1 945 millions d'euros, à comparer à une perte de 757 millions d'euros au premier semestre 2009.

## STRUCTURE FINANCIÈRE

Le total du bilan consolidé du Groupe BPCE est de 1 124 milliards d'euros au 30 juin 2010, en hausse de 95 milliards d'euros sur le semestre (+9 %). Cette augmentation est principalement imputable aux activités de Natixis, dont le bilan subit l'appréciation du dollar face à l'euro, et qui affiche en outre une hausse des pensions et de la valorisation des instruments dérivés hors opérations de couverture.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 46 milliards d'euros, en progression de 6 % par rapport au 31 décembre 2009. Cette variation résulte :

- de la prise en compte du résultat du premier semestre 2010 (+1,9 milliard d'euros),
- des augmentations de capital des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne (+1,0 milliard d'euros),
- de la distribution de dividendes (-0,5 milliard d'euros),
- de la rémunération des titres super subordonnés ou TSS (-0,2 milliard d'euros),
- et de l'évolution favorable des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres (+0,1 milliard d'euros).

Les actifs pondérés sont estimés à 428 milliards d'euros au 30 juin 2010. Ils sont concentrés sur la Banque commerciale et assurance à hauteur de 61 %.

Au 30 juin 2010, les fonds propres Tier One du groupe sont de 41 milliards d'euros, le ratio de Tier One s'établit à 9,6 % et le ratio de Core Tier One à 7,4 %<sup>1</sup>.

Les résultats des tests de résistance européens, réalisés récemment par le Comité Européen des Contrôleurs Bancaires (CECB), en faisant apparaître un excédent de près de 12 milliards d'euros en fonds propres Tier One par rapport au minimum jugé nécessaire par les régulateurs pour assurer la sécurité dans le scénario le plus dégradé, témoignent de la robustesse du Groupe BPCE et de sa résilience.

<sup>1</sup> Estimation

Le Groupe BPCE bénéficie de notations long terme Aa3 par Moody's et A+ par Standard & Poor's et Fitch, toutes trois assorties d'une perspective stable.

## 1.3. Activité et résultats du Groupe BPCE par secteur

### 1.3.1. Définition des secteurs du groupe

---

Le Groupe BPCE a défini ses secteurs dans le cadre de la réflexion engagée au second semestre 2009 pour élaborer le plan stratégique « Ensemble » 2010-2013. Le groupe se recentre autour du développement de ses deux métiers cœur :

1. La **Banque commerciale et assurance** inclut :

- le réseau Banque Populaire, qui regroupe les 20 Banques Populaires et leurs filiales, le Crédit Maritime Mutuel et les Sociétés de Caution Mutuelle,
- le réseau Caisse d'Épargne constitué des 17 Caisses d'Épargne,
- le Financement de l'immobilier, dont le résultat reflète essentiellement la contribution du Crédit Foncier de France,
- l'Assurance, l'international et les autres réseaux, qui comprend principalement la participation du groupe dans CNP Assurances, GCE Assurances, les filiales internationales et outre-mer (dont BPCE IOM), Banque Palatine.

2. La **Banque de financement et d'investissement, l'épargne et les services financiers spécialisés** qui correspond aux métiers « cœur » de Natixis :

- la banque de financement et d'investissement, qui se positionne désormais comme la banque de la clientèle grandes entreprises et institutionnels du Groupe BPCE,
- l'épargne, qui se compose de la gestion d'actifs, l'assurance vie et la banque privée,
- les services financiers spécialisés, présentant un ensemble d'activités de services dédiées principalement aux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, ainsi qu'aux autres pôles métiers de Natixis : affacturage, crédit-bail, crédit à la consommation, cautions et garanties, ingénierie sociale, paiements et titres.

Le pôle des **Participations financières** est le troisième segment opérationnel, constitué des participations du groupe dans Nexity, Foncia, Eurosic et Meilleurtaux, ainsi que celles de Natixis dans Coface et Natixis Private Equity.

Le pôle **Activités en gestion extinctive et hors métiers** regroupe notamment :

- la contribution de la GAPC de Natixis et les activités en gestion extinctive de Caisses d'Épargne Participations (ex-compte propre de la CNCE) ;
- la contribution de l'organe central et des holdings du groupe, ainsi que certains éléments exceptionnels relatifs aux dépréciations de valeur des écarts d'acquisition et aux amortissements des écarts d'évaluation.

Deux modifications mineures ont été apportées à l'information sectorielle depuis la publication des comptes du 31 décembre 2009 :

- La SMC, précédemment présentée dans le sous-pôle Assurance, international et autres réseaux du secteur Banque commerciale et assurance, est dorénavant intégrée au pôle Activités en gestion extinctive et hors métiers, du fait de sa cession programmée ;
- Les entités Pramex et Natixis Algérie appartiennent désormais au sous-pôle Assurance, international et autres réseaux du secteur Banque commerciale et assurance, du fait de la constitution du pôle international autour de BPCE IOM ; elles étaient auparavant affectées au secteur Activités en gestion extinctive et hors métiers.

Les données pro forma du premier semestre 2009 ont également été retraitées.

### 1.3.2. Synthèse des résultats par secteur

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance		BFI, Epargne et SFS		Participations financières		Activités en gestion extinctive et hors métiers		Groupe BPCE	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09
<b>Produit net bancaire</b>	<b>7 502</b>	<b>6 695</b>	<b>2 895</b>	<b>2 558</b>	<b>1 150</b>	<b>730</b>	<b>399</b>	<b>-289</b>	<b>11 946</b>	<b>9 694</b>
Frais de gestion	-4 898	-4 862	-1 760	-1 704	-969	-955	-311	-520	-7 938	-8 041
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 604</b>	<b>1 833</b>	<b>1 135</b>	<b>854</b>	<b>181</b>	<b>-225</b>	<b>88</b>	<b>-809</b>	<b>4 008</b>	<b>1 653</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>65,3%</i>	<i>72,6%</i>	<i>60,8%</i>	<i>66,6%</i>	<i>84,3%</i>	<i>ns</i>	<i>77,9%</i>	<i>ns</i>	<i>66,4%</i>	<i>82,9%</i>
Coût du risque	-654	-673	-195	-1 199	-16	-12	-105	-1 106	-970	-2 990
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 950</b>	<b>1 160</b>	<b>940</b>	<b>-345</b>	<b>165</b>	<b>-237</b>	<b>-17</b>	<b>-1 915</b>	<b>3 038</b>	<b>-1 337</b>
Résultat des entreprises MEE	100	95	8	6	2	3	0	0	110	104
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	7	0	14	5	24	-117	24	-108	69
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	-997	0	-997
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 054</b>	<b>1 262</b>	<b>948</b>	<b>-325</b>	<b>172</b>	<b>-210</b>	<b>-134</b>	<b>-2 888</b>	<b>3 040</b>	<b>-2 161</b>
Impôts sur le résultat	-669	-414	-276	359	-60	73	103	554	-902	572
Intérêts minoritaires	-16	-7	-194	-25	-55	23	72	841	-193	832
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1 369</b>	<b>841</b>	<b>478</b>	<b>9</b>	<b>57</b>	<b>-114</b>	<b>41</b>	<b>-1 493</b>	<b>1 945</b>	<b>-757</b>

Les métiers « cœur » du groupe, Banque commerciale et assurance et Banque de financement et d'investissement, épargne et services financiers spécialisés, représentent 87 % du PNB et 95 % du résultat net part du groupe du Groupe BPCE au premier semestre 2010. Leur contribution est multipliée par 2,2 par rapport au premier semestre 2009.

### 1.3.3. Banque commerciale et assurance

Le secteur fait preuve de dynamisme au premier semestre 2010 : la mobilisation des réseaux au service des clients est attestée par la progression annuelle de 5,5 %<sup>2</sup> des encours de crédits du groupe sur le marché domestique.

en millions d'euros	Banques Populaires		Caisses d'Epargne		Financement de l'immobilier		Assurance, International et Autres réseaux		Banque commerciale et assurance		Variation	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	M€	%
Produit net bancaire	3 102	2 860	3 359	2 882	498	470	543	483	7 502	6 695	807	12%
Frais de gestion	-1 978	-1 953	-2 239	-2 210	-289	-283	-392	-416	-4 898	-4 862	-36	1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 124</b>	<b>907</b>	<b>1 120</b>	<b>672</b>	<b>209</b>	<b>187</b>	<b>151</b>	<b>67</b>	<b>2 604</b>	<b>1 833</b>	<b>771</b>	<b>42%</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>63,8%</i>	<i>68,3%</i>	<i>66,7%</i>	<i>76,7%</i>	<i>58,0%</i>	<i>60,2%</i>	<i>72,2%</i>	<i>86,1%</i>	<i>65,3%</i>	<i>72,6%</i>	<i>--</i>	<i>-7,3 pts</i>
Coût du risque	-342	-342	-170	-159	-62	-39	-80	-133	-654	-673	19	-3%
Résultat des entreprises MEE	10	4	0	0	3	1	87	90	100	95	5	5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	8	-2	-2	0	0	-1	1	4	7	-3	-43%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>799</b>	<b>577</b>	<b>948</b>	<b>511</b>	<b>150</b>	<b>149</b>	<b>157</b>	<b>25</b>	<b>2 054</b>	<b>1 262</b>	<b>792</b>	<b>63%</b>
Impôts sur le résultat	-281	-198	-322	-171	-46	-46	-20	1	-669	-414	-255	62%
Intérêts minoritaires	-4	-2	0	0	-3	-2	-9	-3	-16	-7	-9	ns
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>514</b>	<b>377</b>	<b>626</b>	<b>340</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>128</b>	<b>23</b>	<b>1 369</b>	<b>841</b>	<b>528</b>	<b>63%</b>

Le résultat net part du groupe s'inscrit en hausse significative de plus de 60 % par rapport au premier semestre 2009. Les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne contribuent fortement à cette progression et représentent 83% du résultat du secteur. Le Financement de l'immobilier maintient des performances tout à fait satisfaisantes, et le métier Assurance, international et autres réseaux est en nette progression.

<sup>2</sup> Donnée au 31 mai 2010 (source Banque de France)

## BANQUES POPULAIRES

Au premier semestre 2010, les Banques Populaires affichent de bonnes performances, et leur fonds de commerce progresse sur l'ensemble des clientèles. Le nombre de clients en banque principale s'est ainsi accru de 1% par rapport au 31 décembre 2009. La hausse est similaire pour les clients professionnels actifs établis et atteint 6% pour les clients actifs entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 15 millions d'euros.

### Progression des encours de crédits

L'encours global de crédits atteint 144 milliards d'euros au 30 juin 2010, en hausse de 4%.

L'encours progresse de 6% sur le marché des particuliers, à 78 milliards d'euros, grâce au dynamisme des crédits à l'habitat soutenus par des mesures fiscales favorables, et dont les engagements nouveaux s'inscrivent en hausse de 62 % à 5 milliards d'euros.

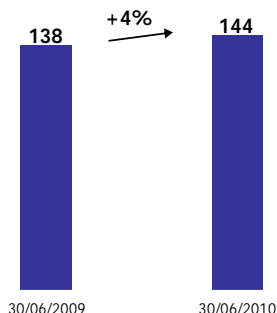
Les encours de crédits à la consommation restent stables à 7 milliards d'euros.

Sur le marché des professionnels, entreprises et institutionnels, après un premier trimestre atone, les demandes de crédits se sont orientées à la hausse au deuxième trimestre.

La production de crédits moyen et long terme poursuit sa forte croissance (+9%) en s'établissant à 4 milliards d'euros. Les encours atteignent ainsi 45 milliards d'euros.

Les engagements de crédits court terme ont également connu une bonne dynamique puisque les encours s'apprécient de 7% à 5 milliards d'euros.

Encours de crédit (Md€)



### Bonne performance en matière d'épargne sur l'ensemble des segments de marché

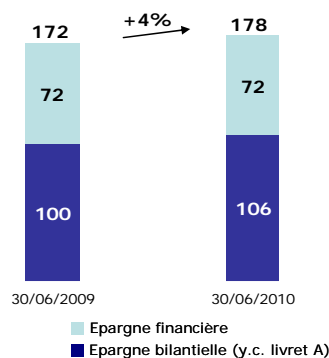
Au 30 juin 2010, l'encours d'épargne des Banques Populaires s'établit en hausse de 4% à 178 milliards d'euros, porté par l'épargne bilantielle (106 milliards d'euros) qui progresse de 6% et bénéficie de l'aversion persistante au risque, tandis que l'épargne financière reste stable à 72 milliards d'euros.

La clientèle des particuliers marque en effet un intérêt tangible pour les produits d'épargne bilantielle et l'assurance vie. Ainsi, les encours de dépôts à vue augmentent de 10% pour atteindre 16 milliards d'euros et l'assurance vie de 9% à 39 milliards d'euros.

La clientèle des professionnels, entreprises et institutionnels a privilégié, dans un contexte de taux bas, les produits tels que les comptes à terme, au détriment des supports OPCVM. Les encours sur ce marché restent globalement stables : la baisse de l'encours de l'épargne financière (-9% à 32 milliards d'euros) est compensée par la hausse de 10% de l'épargne bilantielle (40 milliards d'euros).



### Encours d'épargne (Md€)



## Résultats financiers

La bonne performance commerciale du réseau Banque populaire se traduit par une hausse de 8% du PNB contributif à 3,1 milliards d'euros au premier semestre 2010 contre 2,9 milliards d'euros au premier semestre 2009.

en millions d'euros	S1-10	S1-09	Variation	
			M€	%
Marge d'intérêt	1 879	1 701	178	10%
Commissions	1 161	1 122	39	3%
Autres produits et charges	62	37	25	68%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 102</b>	<b>2 860</b>	<b>242</b>	<b>8%</b>

La marge d'intérêt s'établit à 1,9 milliard d'euros contre 1,7 milliard d'euros au premier semestre 2009, sous l'effet conjugué de la baisse du coût de refinancement de l'activité commerciale et de la forte hausse des encours clientèle.

Par ailleurs, les commissions progressent grâce aux autres commissions de services (sur opérations bancaires essentiellement) et aux commissions sur épargne financière, qui enregistrent une progression significative du fait de la hausse des encours d'assurance vie.

Les efforts de réduction des charges portent leurs fruits. Les frais de gestion ne progressent que très légèrement (+1%) pour atteindre moins de 2 milliards d'euros sur le semestre.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 1,1 milliard d'euros (+24%). En conséquence, le coefficient d'exploitation s'améliore de 4,5 points, à 63,8 %.

Le nombre important de défaillances de PME sur la période a eu pour conséquence de maintenir le coût du risque à un niveau élevé à 342 millions d'euros, comparable à celui du premier semestre 2009.

La contribution des Banques Populaires au résultat net part du groupe du secteur s'élève à 514 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2009 (+36%).

## CAISSES D'EPARGNE

Les Caisses d'Epargne ont fait preuve d'une bonne résistance, profitant de l'amélioration très progressive de l'environnement économique et s'adaptant à la banalisation du Livret A.

L'engagement des équipes commerciales a permis la conquête de nouveaux clients actifs (+46 000 par rapport au 30 juin 2009). Le nombre de clients particuliers bancarisés progresse sur le semestre de 2% et la hausse du nombre de clients professionnels atteint 3%.

Sur le marché des entreprises, le nombre de clients actifs s'apprécie également de 3% et les flux commerciaux traités progressent de 22 %.

### Forte progression de l'activité de crédit sur l'ensemble des marchés

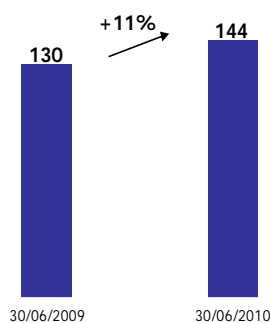
Toujours très actives sur le terrain du financement de l'économie française, tant sur le marché des particuliers que sur les autres marchés, les Caisses d'Epargne ont poursuivi à un rythme soutenu leur dynamique d'octroi de crédits avec un encours global en hausse de 11%, à 144 milliards d'euros.

Les encours de crédits aux particuliers atteignent 88 milliards d'euros, en hausse de 10% par rapport au 30 juin 2009, conséquence notamment de la reprise de la production des crédits immobiliers : les engagements ont plus que doublé depuis l'an dernier et les encours de crédits à l'habitat atteignent 85 milliards d'euros, en hausse de 11% par rapport au 30 juin 2009.

L'offre attractive proposée sur le crédit à la consommation a rencontré un franc succès : les encours ont ainsi augmenté de 14%, à 10 milliards d'euros.

La croissance des crédits aux entreprises et aux clients institutionnels est restée forte, avec un encours de 56 milliards d'euros, en hausse de 11% par rapport au 30 juin 2009.

Encours de crédit (Md€)

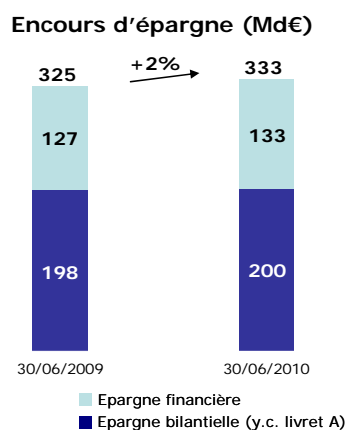


### Orientation de l'épargne sur des supports de long terme

Les encours de collecte ont progressé de 2% depuis le 30 juin 2009 et s'élèvent à 333 milliards d'euros au 30 juin 2010, malgré les effets conjugués de la banalisation du Livret A et de la baisse de son taux de rémunération à son plus bas niveau historique, qui ont généré une contraction des encours de 3,6 milliards d'euros.

L'épargne bilantielle, première composante de la collecte avec 200 milliards d'encours, n'a que très légèrement progressé (+1% par rapport au premier semestre 2009), pénalisée par une collecte atone sur l'ensemble de ses composantes à l'exception de l'épargne logement et des dépôts à vue (+16% avec 23 milliards d'euros pour le marché des particuliers).

L'épargne financière enregistre des performances contrastées depuis trois ans, marquées par une collecte dynamique sur l'assurance vie (+9% d'encours sur un an) mais également par la baisse des encours d'OPCVM sur supports monétaires.



## Résultats financiers

Les Caisses d'Epargne affichent un produit net bancaire de 3,4 milliards d'euros, en hausse de 17% par rapport au premier semestre 2009. Cette évolution s'explique principalement par une activité crédit plus dynamique et une amélioration de la marge d'intermédiation favorisée par la baisse des taux de refinancement.

en millions d'euros	S1-10	S1-09	Variation	
			M€	%
Marge d'intérêt	2 212	1 818	394	22%
Commissions	1 125	1 028	97	9%
Autres produits et charges	22	36	-14	-38%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 359</b>	<b>2 882</b>	<b>477</b>	<b>17%</b>

La marge d'intérêt s'établit à 2,2 milliards d'euros contre 1,8 milliard d'euros au premier semestre 2009, bénéficiant de la baisse du coût de refinancement de l'activité commerciale, d'un effet taux positif sur la collecte du Livret B et des dépôts à vue ainsi que de la forte croissance sur l'ensemble des crédits à la clientèle.

Par ailleurs, les commissions progressent grâce au développement de la bancarisation (forfaits et cartes) et à la croissance des autres commissions de service (assurance crédit et indemnités de remboursement anticipé). Les commissions sur épargne financière enregistrent également une progression du fait de la hausse des encours et des marges d'assurance vie.

La hausse des frais de gestion reste limitée à 1%, avec une légère augmentation des frais de personnel que compense en partie la baisse des charges relatives aux services extérieurs rendue possible par une réduction importante des coûts informatiques.

Le résultat brut d'exploitation ressort ainsi à 1,1 milliard d'euros contre 0,7 milliard d'euros au premier semestre 2009 (+67%) et le coefficient d'exploitation affiche une amélioration de 10 points, atteignant 67%.

Le coût du risque augmente (+7 %), mais reste à un niveau modéré (170 millions d'euros) comme la sinistralité des particuliers se maintient à un faible niveau.

Au final, la contribution des Caisses d'Epargne au résultat net part du groupe du secteur atteint 626 millions d'euros contre 340 millions d'euros au premier semestre 2009 (+84%).

## FINANCEMENT DE L'IMMOBILIER

Sur un marché qui montre des signes de reprise tant sur le résidentiel que sur l'immobilier d'entreprise, la production globale du Crédit Foncier de France, principale composante du sous-pôle, s'est élevée à 6,4 milliards d'euros sur le premier semestre 2010 (+6% par rapport au premier semestre 2009).

La production sur le marché des particuliers a atteint 3,6 milliards d'euros, stable par rapport au premier semestre 2009, caractérisée par la bonne performance du marché de la primo-accession, dans un contexte de niveau bas des taux d'intérêt favorisant l'octroi de crédits bancaires.

Sur le segment des entreprises, la production s'élève à 2,8 milliards d'euros (+15%), portée par la bonne tenue du financement de la promotion et du logement social ainsi que par le dynamisme du secteur public international.

Le PNB du sous-pôle s'établit à 498 millions d'euros, soit une hausse de 6% par rapport au premier semestre 2009 qui reflète celle du PNB du Crédit Foncier, avec notamment la hausse des indemnités de remboursement anticipé sur les particuliers (+12 millions d'euros) et des produits d'assurance (+4 millions d'euros) suite à la renégociation sur l'assurance décès emprunteur.

Avec des frais de gestion en progression contenue (+2%) grâce à la baisse des frais de personnel et à l'augmentation modérée des autres charges, le coefficient d'exploitation ressort à 58% (-2 points).

La contribution du sous-pôle au résultat net part du groupe reste stable à 101 millions d'euros, pénalisée par un coût du risque en hausse et intégrant un provisionnement de dossiers sensibles Entreprises et Investisseurs (-62 millions d'euros contre -39 millions d'euros au premier semestre 2009).

## **ASSURANCE, INTERNATIONAL ET AUTRES RÉSEAUX**

Le métier Assurance affiche une activité commerciale soutenue et contribue à hauteur de 87 millions d'euros au résultat net part du groupe du sous-pôle :

- Les ventes brutes de GCE Assurances augmentent de 12% par rapport au premier semestre 2009 suite à la dynamisation des ventes sur les produits Auto (+11%) et MRH (+21%) ;
- Avec un chiffre d'affaires progressant de 2%, à 17,7 milliards d'euros, CNP Assurances affiche un niveau d'activité soutenu à l'International (+19%) et un rebond de ses ventes en unités de compte (+16,5%), partiellement assombris par le repli de son chiffre d'affaires en France (-1,2%). La bonne performance du réseau Caisse d'Epargne est à souligner, avec un chiffre d'affaires en progression de 6%, à 6,2 milliards d'euros. Par conséquent, le résultat net courant s'élève à 523 millions d'euros, en progression solide de 4% sous l'effet de la croissance des revenus d'activité d'assurance (+10%) et des revenus du compte propre (+12%). Sa contribution au résultat du pôle est de 83 millions d'euros contre 76 millions au premier semestre 2009.

Le métier International reflète majoritairement les résultats de BPCE IOM et contribue à hauteur de 14 millions d'euros au résultat net part du groupe du sous-pôle, avec :

- un résultat brut d'exploitation multiplié par 2,6 suite à la hausse du PNB de 14 % et à la baisse des services extérieurs. BPCE IOM affiche un bon niveau d'activité avec une production de crédits en hausse de 12% et une collecte positive de 183 millions d'euros à rapporter à une décollecte de 110 millions d'euros sur le premier semestre 2009 ;
- un coût du risque en très forte baisse (fort provisionnement au premier semestre 2009 sur la Banque de la Réunion et sur Financière Océor).

Enfin, le résultat des Autres réseaux s'établit à 28 millions d'euros contre -1 million d'euros au premier semestre 2009 du fait de la progression du résultat de Banque Palatine sous l'effet d'une activité soutenue et de l'exploitation des activités bancaires acquises auprès du Crédit Foncier de France et ce, malgré un coût du risque en hausse (-37 millions d'euros contre -27 millions d'euros au premier semestre 2009).

### **1.3.4. Banque de financement et d'investissement, épargne et services financiers spécialisés**

---

Ce secteur regroupe les trois métiers « cœur » de Natixis ; sa contribution au résultat du Groupe BPCE s'entend après prise en compte des intérêts minoritaires à hauteur de 28% et intégration des coûts et profits éventuels de restructuration au sein des métiers concernés.

en millions d'euros	BFI		Epargne		Services financiers spécialisés		BFI, Epargne et SFS		Variation	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	M€	%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 621</b>	<b>1 390</b>	<b>815</b>	<b>748</b>	<b>459</b>	<b>420</b>	<b>2 895</b>	<b>2 558</b>	<b>337</b>	<b>13%</b>
Frais de gestion	-826	-833	-606	-557	-328	-314	-1 760	-1 704	-56	3%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>795</b>	<b>557</b>	<b>209</b>	<b>191</b>	<b>131</b>	<b>106</b>	<b>1 135</b>	<b>854</b>	<b>281</b>	<b>33%</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>50,9%</i>	<i>59,9%</i>	<i>74,3%</i>	<i>74,5%</i>	<i>71,7%</i>	<i>74,8%</i>	<i>60,8%</i>	<i>66,6%</i>	--	<i>-5,8 pts</i>
Coût du risque	-156	-1 171	-15	-5	-24	-23	-195	-1 199	1 004	-84%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>640</b>	<b>-600</b>	<b>201</b>	<b>192</b>	<b>107</b>	<b>83</b>	<b>948</b>	<b>-325</b>	<b>1 273</b>	
Impôts sur les bénéfices	-192	436	-50	-51	-34	-26	-276	359	-635	
Intérêts minoritaires	-127	46	-44	-54	-23	-17	-194	-25	-169	
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>321</b>	<b>-118</b>	<b>107</b>	<b>87</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>478</b>	<b>9</b>	<b>469</b>	

Les résultats du premier semestre 2010 s'inscrivent en forte hausse. Cette évolution illustre, d'une part, le redressement significatif de la Banque de financement et d'investissement et, d'autre part, les bonnes performances des deux autres métiers.

## BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT (BFI)

Le PNB du sous-pôle BFI progresse fortement de 17 % à 1 621 millions d'euros, bénéficiant notamment d'un effet de base lié à la contribution négative du Crédit Portfolio Management (CPM) en 2009. La performance ressort en hausse de 14 % retraitée de cet élément (30 millions d'euros au premier semestre 2010 versus - 453 millions au premier semestre 2009).

Les performances enregistrées sont hétérogènes selon les métiers :

- Dettes et Financements : la progression du PNB à 607 millions d'euros s'explique par la bonne orientation commerciale des activités de Global Energy & Commodities, Commerce international & Financements d'actifs et Real Estate, compensant le retrait des activités de Financements d'acquisitions et de Titrisation.
- Marchés & gestion : le PNB de 728 millions d'euros se contracte par rapport à une référence 2009 atypique liée à des revenus de trading élevés sur le Fixed Income et à la perception de gains significatifs sur la Trésorerie. Néanmoins, les métiers Actions renouent avec la croissance grâce aux dérivés.
- Relations entreprises et institutionnels : les revenus sont en retrait par rapport au premier semestre 2009, affectés par le transfert d'EIG<sup>3</sup> aux marchés de capitaux mais également par un coût de liquidité sur les crédits revolving facturé au premier semestre 2010.

Les charges d'exploitation de la BFI s'établissent à 826 millions d'euros et restent stables par rapport au premier semestre 2009. La maîtrise des charges résulte de la baisse des coûts de restructuration (33 millions d'euros) qui compense la progression des rémunérations variables suite au provisionnement induit par la mise en application de la nouvelle taxe réglementaire sur les bonus.

Le coût du risque s'établit à 156 millions d'euros, à comparer au niveau exceptionnellement élevé atteint fin juin 2009. Ainsi, le pôle BFI renoue avec les bénéfices avec un résultat net part du groupe de +321 millions d'euros au premier semestre 2010 contre une perte de 118 millions d'euros un an plus tôt.

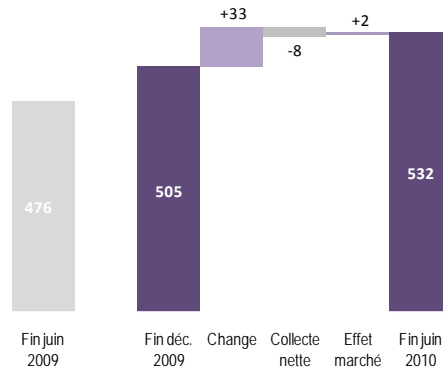
## EPARGNE

Le pôle Épargne a renforcé sa présence internationale dans la gestion d'actifs et complété son offre produits, remportant de nombreux prix depuis le début de l'année.

Les encours sous gestion de la Gestion d'actifs à 532 milliards d'euros à fin juin s'inscrivent en recul de 1,1 % à change constant par rapport à fin 2009, essentiellement sous l'effet de la forte décollecte constatée sur les produits monétaires de la zone Europe (-8,7 milliards d'euros) liée au niveau bas des taux courts.

<sup>3</sup> EIG : opération initiée en décembre 2007 consistant en la création d'une structure en Belgique en partenariat avec EDF. EIG est sorti du périmètre au 1er janvier 2010 avec un impact de -7 millions d'euros au 1er semestre 2010

### Encours sous gestion (Md€)



Le PNB du sous-pôle s'élève à 815 millions d'euros ; la hausse constatée de 9% par rapport au premier semestre 2009 est attribuable à l'ensemble des métiers :

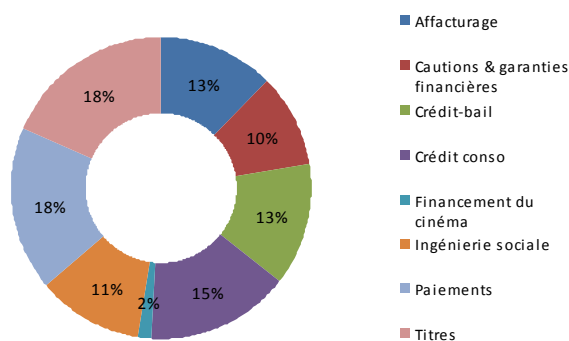
- Gestion d'actifs (670 millions d'euros, +9 %) : évolution positive sous l'effet conjugué de la hausse de 13% des encours moyens sur un an glissant et la progression de 0,4 bp des taux de rémunération moyens atteignant 22,9 bp ;
- Assurance (98 millions d'euros, +8 %) : bon niveau d'activité pénalisé néanmoins par la rechute des marchés financiers ;
- Banque privée (+6 %) : reprise de l'activité qui compense des marges plus faibles.

Les frais de gestion s'élèvent à 606 millions d'euros (+9%), sous l'effet de l'augmentation des rémunérations variables de la Gestion d'actifs aux Etats-Unis. Par ailleurs, le coût du risque s'élève à 15 millions d'euros : la hausse constatée fait suite à des dépréciations durables sur portefeuilles spécifiques (NAM 2 et NPBI). Le résultat net part du groupe du sous-pôle s'établit à 107 millions d'euros, en augmentation de 23%.

## SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS (SFS)

Le sous-pôle SFS, essentiellement tourné vers les réseaux du Groupe BPCE, fait preuve d'une bonne dynamique commerciale. La rentabilité du sous-pôle progresse significativement (PNB : + 9%), portée par les financements spécialisés avec le développement des crédits à la consommation (+23%) et du crédit-bail (24%). En revanche, les services financiers, pénalisés par la baisse d'activité du métier Titres et par la moindre marge d'intérêt de l'activité Paiements, sont en léger retrait par rapport au premier semestre 2009.

### Poids des métiers dans le PNB du pôle au 1<sup>er</sup> semestre 2010



Les charges du sous-pôle s'inscrivent en hausse contenue de 4%, liée, d'une part, à la rationalisation des outils informatiques de l'activité Paiements au sein du Groupe BPCE, et, d'autre part, à la poursuite du développement commercial de l'activité Crédit consommation. Ainsi, le résultat brut d'exploitation et le résultat net part du groupe atteignent respectivement 131 millions d'euros et 50 millions d'euros sur la période.

### 1.3.5. Participations financières

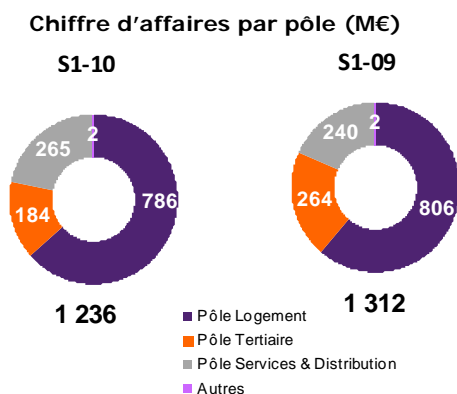
Les intérêts du groupe dans les participations telles que Nexity, Foncia, Coface et Natixis Private Equity sont identifiés dans le pôle Participations financières.

en millions d'euros	Participations financières		Variation	
	S1-10	S1-09	M€	%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 150</b>	<b>730</b>	<b>420</b>	<b>58%</b>
Frais de gestion	-969	-955	-14	1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>181</b>	<b>-225</b>	<b>406</b>	<b>ns</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>84,3%</i>	<i>ns</i>	--	--
Coût du risque	-16	-12	-4	33%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>165</b>	<b>-237</b>	<b>402</b>	<b>ns</b>
Résultat des entreprises MEE	2	3	-1	-33%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	5	24	-19	-79%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>172</b>	<b>-210</b>	<b>382</b>	<b>ns</b>
Impôts sur le résultat	-60	73	-133	ns
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	
Intérêts minoritaires	-55	23	-78	ns
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>57</b>	<b>-114</b>	<b>171</b>	<b>ns</b>

La contribution au résultat net part du groupe du pôle se traduit par un bénéfice de 57 millions d'euros au premier semestre 2010 contre une perte de 114 millions d'euros au premier semestre 2009, grâce au redressement des performances de COFACE.

#### Nexity

Malgré une activité commerciale soutenue, le chiffre d'affaires enregistre un repli de 6 % par rapport au premier semestre 2009 pour s'établir à 1 236 millions d'euros au premier semestre 2010.



Les réservations de logements neufs et de lots de terrains à bâtir se maintiennent à un niveau élevé (6733 lots), favorisées par la faiblesse historique des taux d'emprunt immobilier et les mesures gouvernementales (aides à l'accession, incitation à l'investissement). Cependant, le chiffre d'affaires du pôle Logement est en repli de 3% (786 millions d'euros), en raison de la baisse de l'activité commerciale enregistrée en 2010.

Le pôle Tertiaire a pâti sur le premier semestre de conditions de marché très dégradées à l'International, notamment en Espagne et Italie. Son chiffre d'affaires s'élève, par conséquent, à 184 millions d'euros, en recul de 30% par rapport au premier semestre 2009.

Le pôle Services et Distribution atteint un chiffre d'affaires de 265 millions d'euros, en progression de 10% par rapport au premier semestre 2009, suite au redressement de l'activité d'I-Sélection, qui continue de bénéficier de l'extension du dispositif Scellier aux investissements réalisés sous le régime du loueur en meublé non professionnel.

Le résultat opérationnel de Nexity, qui s'élève à 80 millions d'euros, est en retrait de 15 % par rapport au premier semestre 2009, en raison de taux de marge en forte baisse sur le métier Logement.

La contribution de Nexity au résultat net part du groupe du pôle Participations financières est de 17 millions d'euros contre 41 millions d'euros au premier semestre 2009.

## Foncia

Foncia enregistre une progression de son chiffre d'affaires (+6,5%), portée par la croissance organique, notamment pour les activités Transaction et Location. Avec 45 millions d'euros de chiffre d'affaires, l'activité Transaction est en nette reprise, atteignant son plus haut volume de ventes historique. Le nombre de promesses croît également de 17%.

La croissance externe (+1,6%) atteint un niveau historiquement bas en raison du ralentissement des acquisitions de 2009.

en millions d'euros	S1-10	S1-09	Variation
Administration de biens	195	188	4%
Transaction	45	32	41%
Produits mandants	2	9	-78%
International	22	19	15%
Autres activités	21	20	6%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>285</b>	<b>268</b>	<b>6,5%</b>

La contribution de Foncia au résultat net part du groupe du pôle Participations financières est de 16 millions d'euros et s'inscrit en hausse sous l'effet de la progression des revenus.

## Coface et Capital Investissement

La **Coface** confirme le redressement de ses résultats amorcé fin 2009, et affiche un résultat net en forte progression sur le premier semestre 2010 avec :

- un chiffre d'affaires de 798 millions d'euros en légère baisse par rapport au premier semestre 2009 (-1,5 %) : le recul des métiers de service et de l'assurance-crédit est compensé par la forte progression de l'affacturage à l'international, notamment en Allemagne ;
- un PNB en nette augmentation : il atteint 383 millions d'euros contre 129 millions d'euros au premier semestre 2009, sous l'effet de l'amélioration de la sinistralité avec un ratio de sinistres à primes de l'assurance crédit à 61 % au premier semestre 2010 contre 116 % au premier semestre 2009 ;
- des charges stables sur la période.

Le **Capital Investissement** a, quant à lui, connu une activité en nette reprise sur le semestre qui bénéficie des plus-values réalisées et du faible niveau des provisions.

La contribution de la Coface et du Capital investissement (via la participation détenue par Natixis dans ces activités) au résultat net part du groupe du pôle Participations financières est un bénéfice net de 27 millions d'euros au premier semestre 2010, alors qu'une perte de -147 millions d'euros avait été enregistrée au premier semestre 2009.



### 1.3.6. Activités en gestion extinctive et hors métiers

en millions d'euros	Activités en gestion extinctive et hors métiers		Variation
	S1-10	S1-09	M€
<b>Produit net bancaire</b>	<b>399</b>	<b>-289</b>	<b>688</b>
Frais de gestion	-311	-520	209
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>88</b>	<b>-809</b>	<b>897</b>
Coût du risque	-105	-1 106	1 001
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-17</b>	<b>-1 915</b>	<b>1 898</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-117	24	-141
Var. de valeur des écarts d'acquisition	0	-997	997
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-134</b>	<b>-2 888</b>	<b>2 754</b>
Impôts sur les bénéfices	103	554	-451
Intérêts minoritaires	72	841	-769
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>41</b>	<b>-1 493</b>	<b>1 534</b>

Le résultat avant impôt du pôle de -0,1 milliard d'euros intègre :

- la forte diminution des pertes enregistrées par les activités en gestion extinctive (-27 millions d'euros au premier semestre 2010 contre -3 098 millions d'euros au premier semestre 2009), dans un contexte de poursuite des opérations de réduction du profil de risque : Natixis réduit ainsi significativement les positions de la GAPC, en cédant l'essentiel des risques de ses portefeuilles de dérivés complexes de crédit, et Caisses d'Épargne Participations poursuit également ses opérations de cession du portefeuille d'activités de compte propre ;
- la contribution des holdings du groupe, du métier « hors pôles » de Natixis ainsi que celle de SMC, pour un total de -0,1 milliard d'euros.

Pour rappel, le résultat du premier semestre 2009 intégrait des éléments non-récurrents significatifs : une plus-value de 1,5 milliard d'euros, inscrite en PNB, due au reclassement des TSS en capitaux propres de l'ex-CNCE, ainsi que des variations de valeur des écarts d'acquisition résultant des tests de dépréciation à hauteur de -1 milliard d'euros, concentrées sur les participations immobilières.

Le résultat net part du groupe du pôle, après comptabilisation d'un produit d'impôt de 0,1 milliard d'euros (contre +0,6 milliard d'euros au premier semestre 2009 qui avait bénéficié d'activation d'impôt différé de Natixis) et des intérêts minoritaires, s'établit à un bénéfice de 41 millions d'euros en très forte amélioration par rapport à une perte de 1,5 milliard d'euros au premier semestre 2009.

## 1.4. Résultats du groupe BPCE SA

La formation du résultat du groupe BPCE SA s'entend après retraitement des contributions des entités non consolidées dans ce périmètre et après réintégration de la quote-part de résultat des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne via les certificats coopératifs d'investissement (CCI), détenus depuis fin 2006 par Natixis.

Le passage entre le résultat net du Groupe BPCE et celui du groupe BPCE SA au 1<sup>er</sup> semestre 2010 peut se résumer ainsi :

en millions d'euros	S1-10
<b>Résultat net du Groupe BPCE</b>	<b>1 945</b>
Entités non consolidées ou consolidées selon une méthode différente (1)	-1 324
Contribution Banques Populaires & Caisses d'Épargne (via CCI Natixis)	168
Autres éléments	-3
<b>Résultat net du groupe BPCE SA</b>	<b>787</b>

(1) dont notamment Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Nexity, Foncia, CFF

Le groupe affiche donc un bénéfice net de 0,8 milliard d'euros, à comparer à une perte de 0,5 milliard d'euros au premier semestre 2009.

en millions d'euros			Variation	
	S1-10	S1-09	M€	%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>3 982</b>	<b>2 764</b>	<b>1 218</b>	<b>44%</b>
Frais de gestion	-2 686	-2 900	214	-7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 296</b>	<b>-136</b>	<b>1 432</b>	
<i>Coefficient d'exploitation</i>	67,5%	ns	--	
Coût du risque	-239	-2 358	2 119	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 057</b>	<b>-2 494</b>	<b>3 551</b>	
Résultat des entreprises MEE	334	287	47	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-112	55	-167	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	-87	87	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 279</b>	<b>-2 239</b>	<b>3 518</b>	
Impôts sur le résultat	-262	965	-1 227	
Intérêts minoritaires	-230	762	-992	
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>787</b>	<b>-512</b>	<b>1 299</b>	

Le produit net bancaire s'inscrit en forte hausse par rapport au premier semestre 2009 (+44%), à près de 4 milliards d'euros et traduit :

- la nette amélioration des revenus des trois métiers « cœur » de Natixis,
- le redressement des résultats financiers de la Coface sous l'effet de la nette amélioration de la sinistralité de l'assurance crédit,
- et la diminution significative des pertes de la GAPC.

Avec des frais de gestion en baisse de 7% sur la période, le résultat brut d'exploitation s'établit à 1,3 milliard d'euros contre -0,1 milliard d'euros au premier semestre 2009.

Après l'intégration des pertes nettes sur autres actifs et de la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence (les CCI des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne et CNP Assurances essentiellement), le résultat avant impôt s'élève à 1,3 milliard d'euros, contre -2,2 milliards d'euros au premier semestre 2009, grâce notamment à la très nette amélioration du coût du risque sur les activités en gestion extinctive et sur la BFI.

## STRUCTURE FINANCIÈRE

Le total du bilan consolidé du groupe BPCE SA est de 696 milliards d'euros au 30 juin 2010, en hausse de 92 milliards d'euros sur le semestre (+15%). Cet accroissement est principalement imputable aux activités de Natixis, dont le bilan subit l'appréciation du dollar face à l'euro, et qui affiche en outre une hausse des pensions et de la valorisation des instruments de dérivés hors opérations de couverture.

Par ailleurs, les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 24 milliards d'euros au 30 juin 2010 contre 23 milliards d'euros au 31 décembre 2009. Cette augmentation d'un milliard d'euros résulte notamment :

- de la prise en compte du résultat du premier semestre 2010 (0,8 milliard d'euros),
- de la distribution de dividendes (-0,1 milliard d'euros),
- de la rémunération des TSS (-0,2 milliard d'euros),
- et de l'évolution favorable des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres (+0,6 milliard d'euros).

## 1.5. Evénements post-clôture et perspectives du second semestre 2010

### Simplification de la structure du groupe

L'opération de fusion-absorption des holdings Banques Populaires Participations et Caisses d'Epargne Participations par BPCE est effective depuis le 5 août (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010). Préalablement à l'opération, les participations détenues par Caisses d'Epargne Participations dans Nexity (40,82 %), GCE SEM (100 %), GCE Habitat (100 %) et Erixel (99,25 %) ont été apportées à une holding dédiée dénommée Caisses d'Epargne Holding Promotion.

A l'issue de ces opérations, BPCE procèdera à une augmentation de capital en numéraire de 1 807 millions d'euros souscrite à parité par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne.

### Remboursement de l'Etat

Le Groupe BPCE a annoncé le remboursement d'une partie des actions de préférence souscrites par la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE) : 1,2 milliard d'euros ont été remboursés le 6 août 2010 grâce à la génération de fonds propres par mise en réserves des résultats dégagés, 600 millions d'euros le seront le 15 octobre 2010 après la réalisation effective de la vente de la SMC. A cette date, il restera pour BPCE à rembourser 1,2 milliard d'euros d'actions de préférence.

Par ailleurs, le groupe a annoncé également le remboursement le 6 août 2010 de 600 millions d'euros de TSS à la SPPE. Le Groupe BPCE aura alors remboursé 2,35 milliards d'euros de TSS sur les 4,05 milliards d'euros souscrits par la SPPE.

Conformément au plan stratégique « Ensemble » 2010-2013, le Groupe BPCE maintient son objectif de remboursement intégral des fonds propres apportés par l'Etat sur la durée du plan, notamment grâce à la mise en réserves de résultats.

## 1.6 Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois à venir

Les risques auxquels le Groupe BPCE est exposé restent identiques à ceux décrits dans le chapitre 3 du document de référence 2009-02 enregistré auprès de l'AMF le 10 mai 2010 et dans son actualisation déposée le 20 mai 2010.

Il est précisé que le Groupe BPCE exerce son activité dans un environnement qui par nature fait naître des risques dont certains qu'il ne peut contrôler. En particulier, l'activité, la situation financière et les résultats du groupe sont étroitement liés aux conditions économiques générales ainsi qu'à l'évolution des marchés financiers. Dans ces conditions, un repli et/ou une forte volatilité des marchés financiers ainsi qu'une évolution défavorable des conditions économiques générales seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

## CHAPITRE 2 GESTION DES RISQUES

### 2.1. Informations relatives au risque de crédit et de contrepartie

#### Organisation de la gestion des risques de crédit et de contrepartie

---

La mesure des risques repose sur des systèmes de notation pour une partie des établissements du groupe homologués Bâle II ou visant la conformité aux exigences de la réglementation bâloise et adaptés à chaque typologie de clientèle ou d'opérations, dont la Direction des Risques assume la définition et le contrôle de performance.

La prise de décision au sein du Groupe BPCE s'exerce dans le cadre de procédures de délégation, d'un dispositif de limites afférentes à chaque groupe client sur base consolidée et d'un principe d'analyse contradictoire faisant intervenir la fonction Risques, avec droit d'appel pouvant donner lieu à saisine du Comité de Crédit de niveau supérieur.

Le système de délégation au sein du Groupe BPCE et de BPCE, qui a fait l'objet d'une refonte courant 2009, est en cours de révision dans le cadre d'une mise à jour des limites.

Au sein du Groupe BPCE, une méthodologie de notation interne commune aux deux réseaux (spécifique à chaque segment de clientèle) a été mise en place sur la Clientèle de détail particulier et professionnel au début de l'exercice 2010.

#### Travaux réalisés au cours du premier semestre 2010

---

Le projet Bâle II Clientèle de détail des Caisses d'Epargne par arrimage au dispositif bâlois homologué, initié courant avril 2009, s'est poursuivi avec une mise à jour des paramètres de notation pour les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires en février 2010.

En parallèle, un système de surveillance des normes bâloises et de la qualité des données servant à la notation « retail » particuliers et professionnels a été mis en place pour les Caisses d'Epargne. Ce système, mensuel depuis l'arrêté du 31 décembre 2009, s'établit trimestriellement à partir du 30 juin 2010.

L'ensemble des comités contribuant à la surveillance des risques s'est réuni au cours du premier semestre dans le respect du calendrier prédéfini, notamment le Comité Watchlist et provisions Groupe qui continue sa revue mensuelle des contreparties sous surveillance.

#### Ventilation du portefeuille crédit en catégories d'expositions

---

Catégorie d'exposition en millions d'euros	Exposition brute
<b>Souverains</b>	154 955
<b>Etablissements</b>	156 547
<b>Entreprises</b>	294 808
<b>Clientèle de détail</b>	304 729
<b>Titrisation</b>	51 381
<b>Actions</b>	12 085
<b>TOTAL 30/06/2010</b>	<b>974 505</b>
<b>TOTAL 31/12/2009</b>	<b>956 013</b>
<b>Evolution 31/12/2009 vs 30/06/2010</b>	<b>1,9%</b>

Source : données de gestion risques groupe

La Clientèle de détail et les Entreprises, métiers historiques des deux réseaux, concentrent plus de la moitié des expositions brutes du Groupe BPCE au 30 juin 2010 (61,5%).

## Répartition géographique (exposition brute en millions d'euros au 30 juin 2010)

Catégorie d'exposition	France	Europe hors France	Amériques	Asie / Océanie	Afrique et Moyen Orient	Total		Δ
						30/06/10	31/12/09	
Entreprises	180 593	42 091	54 911	14 320	2 892	<b>294 808</b>	282 845	4,2%
Etablissements	90 396	41 258	19 210	5 253	426	<b>156 544</b>	148 617	5,3%
Souverains	133 394	8 126	11 856	1 285	294	<b>154 955</b>	144 167	7,5%
<b>TOTAL</b>	<b>404 383</b>	<b>91 476</b>	<b>85 977</b>	<b>20 858</b>	<b>3 612</b>	<b>606 306</b>	<b>575 628</b>	<b>5,3%</b>

Source : données de gestion de risque groupe - Δ : variation 31/12/09 vs 30/06/10

Pour les trois catégories, Entreprises, Etablissements et Souverains, les expositions brutes du Groupe BPCE sont très majoritairement situées en Europe (81,8%) dont 66,7% en France. Cette proportion se retrouve sur la clientèle Entreprises, alors que les risques Souverains sont essentiellement nationaux. Seuls les Etablissements présentent une ventilation géographique sensiblement plus diluée, avec 42,2% des expositions hors France dont 26,3% en Europe.

## Répartition par type de secteur (exposition brute)

*Périmètre Groupe BPCE – Entreprises et Professionnels*

Type de secteur en millions d'euros	Entreprises et professionnels	répartition
Finance assurance	71 283	19,5%
Locations immobilières	56 776	15,5%
Holdings et diversifiés	49 032	13,4%
Services	29 296	8,0%
Immobilier	26 057	7,1%
BTP	18 137	5,0%
Energie	15 136	4,1%
Distribution-commerce	12 338	3,4%
Pharmacie-santé	12 128	3,3%
Industries de base	11 513	3,1%
Biens de consommation	10 386	2,8%
Agroalimentaire	9 790	2,7%
Construction mécanique et électrique	7 978	2,2%
Communication	7 965	2,2%
Tourisme-hôtellerie-restauration	7 564	2,1%
Transports	7 556	2,1%
Services aux collectivités	4 533	1,2%
Commerce international de matières premières	4 171	1,1%
Technologie	3 216	0,9%
Administration	736	0,2%
<b>TOTAL 30/06/2010</b>	<b>365 592</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL 31/12/2009</b>	<b>340 634</b>	-
<b>Evolution 31/12/2009 vs 30/06/2010</b>	<b>7,3%</b>	-

Source : données de gestion de risque groupe

Près de la moitié des expositions est portée par les secteurs de la Finance-Assurance (19,5%), des Locations immobilières (15,5%) et des Holdings (13,4%).

## Concentration par emprunteur

Concentration par emprunteur	Répartition
Part du premier emprunteur	2,8%
Part des 10 premiers emprunteurs	17,4%
Part des 50 premiers emprunteurs	53,1%
Part des 100 premiers emprunteurs	75,7%

Source : données de gestion risques Groupe

Le poids des 100 premiers emprunteurs ne fait pas apparaître de concentration particulière.

## Expositions par qualité de crédit

Echelons de qualité de crédit* en millions d'euros - 30/06/2010	Expositions brutes	Répartition
1	321 013	35,2%
2	251 545	27,6%
3-4	283 399	31,1%
5-6	55 082	6,0%
dont arriérés de paiement	18 842	2,1%
<b>TOTAL</b>	<b>911 039</b>	<b>100%</b>

\* Données estimées- hors actions et titrisation. La répartition des échelons de qualité de crédit au 31 mars 2010 a été appliquée à l'encours du 30 juin 2010.

Source : données de gestion risques Groupe

La mesure de la qualité de crédit fait ressortir 63% des expositions brutes en très bon ou bon risque. 92% des expositions sont comprises entre les échelons 1 à 4.

## 2.2. Risques de marché

### Organisation de la gestion des risques de marché

Le Pôle Risques de Marché du Département Risques Financiers, au sein de la Direction des Risques Groupe de BPCE, assure le contrôle des risques de marché dans le groupe.

Sur le périmètre de la Banque commerciale, le suivi des risques s'inscrit en cohérence avec la segmentation des activités financières entre le métier de compte propre d'un côté et le métier de la Gestion Actif Passif et de la gestion moyen long terme (remplacement des fonds propres) de l'autre. Les principes de gestion de Natixis sont propres à cette entité.

Sur le périmètre des Caisses d'Epargne, le suivi quotidien des activités de compte propre repose entre autres sur la surveillance par la Direction des Risques Groupe de la Value-at-Risk ou « VaR » 99% 1 jour et du respect des limites réglementaires.

Sur la base de la définition du compartiment des activités de compte propre, la limite consolidée en VaR 99 % 1 jour a été revue à 4 millions d'euros pour le périmètre des Caisses d'Epargne, en réduction de 3 millions d'euros par rapport à la limite initiale. Cette limite a fait l'objet d'une allocation entre les différentes entités de ce périmètre selon leur niveau de fonds propres, avec une prise en compte d'un effet de diversification. Cette allocation des enveloppes de risque par entité fait l'objet d'une revue annuelle en Comité des Risques de Marché Groupe.

Par ailleurs, la Direction des Risques Groupe s'est attachée à définir et à mettre en œuvre des stress scenarii, en collaboration avec les différentes entités du groupe.

Ces stress scenarii globaux et historiques, déjà en place chez Natixis ainsi qu'à la Bred Banque Populaire, ont été déployés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 sur le périmètre des Caisses d'Épargne, de façon harmonisée. Ce chantier est en cours au sein du réseau Banque Populaire.

## Méthodologie de mesure des risques de marché

---

Les risques de marché du Groupe BPCE sont principalement concentrés chez Natixis, dotée d'un dispositif de mesure et de suivi du risque de marché.

Le contrôle de ces risques au sein de Natixis repose sur une méthodologie de mesure des risques de marché encourus par les différentes entités de l'entreprise. Leur évaluation est réalisée au moyen de différents types de mesure :

1. Des mesures synthétiques de VaR permettant de connaître les pertes potentielles que chaque activité peut engendrer, pour un intervalle de confiance (exemple : 99 %) et un horizon de détention des positions (exemple : 1 jour) prédéfinis. Elle est élaborée et suivie quotidiennement sur l'ensemble des activités de négociation de Natixis.  
Pour ce faire, le comportement joint des paramètres de marché dont dépend la valeur des portefeuilles est modélisé au moyen d'études statistiques utilisant une période d'un an glissant. A ce jour, plus de 5 200 axes de risques de marché sont modélisés et utilisés.  
Natixis utilise une VaR calculée par simulations numériques, au moyen d'une méthodologie « Monte Carlo » qui permet de prendre en compte les éventuelles non linéarités des portefeuilles suivant les différents axes de risques. L'harmonisation des méthodes de calcul a été réalisée par le recours à un outil unique de calcul, Scénarisk. Afin de suivre le respect de la limite en VaR fixée par le régulateur, la direction des Risques de Natixis produit la VaR sur le périmètre Natixis consolidé.  
L'extrême volatilité des marchés sur l'ensemble des classes d'actifs observée depuis la faillite de Lehman Brothers a conduit Natixis à adopter une nouvelle méthodologie de calcul, désormais basée sur une économétrie dont les écarts-types sont calculés comme étant le maximum (axe de risque par axe de risque) des écarts-types calculés sur les deux périodes suivantes : 12 mois glissants, 3 mois glissants.  
Le projet « Facteurs de Risques » entamé en 2009 a été finalisé en 2010. Ce chantier de révision exhaustive des choix en matière de facteurs de risques a associé l'ensemble des acteurs concernés (Direction des Risques, front office et service des Résultats). Il se poursuit désormais dans le cadre d'un processus permanent.
2. Des indicateurs opérationnels permettant d'encadrer l'activité, en global et/ou par activité homogène, au moyen de grandeurs plus directement observables (par exemple : sensibilités à la variation du sous-jacent, sensibilité à la variation des volatilités, à la corrélation, indicateurs de diversification). Les limites correspondant à ces indicateurs opérationnels, à la fois qualitatifs et quantitatifs, viennent ainsi compléter les limites de VaR, stress tests spécifiques et de loss alert. Elles sont déterminées en cohérence avec ces dernières.
3. L'ensemble des limites opérationnelles fait l'objet d'un suivi quotidien de la part du département des risques de marché. Tout dépassement de limites (limites opérationnelles, VaR, stress tests et loss alert) fait l'objet d'une notification et le cas échéant, dans le cadre de dépassement de loss alert, peut occasionner une décision du management sur les positions en cause (fermeture, couverture, maintien, etc.).
4. Des mesures de stress tests, consistant à mesurer les pertes éventuelles subies par les portefeuilles dans des configurations de marché extrêmes.

Deux grandes catégories de stress tests sont calculées chez Natixis : les stress tests globaux et les stress tests spécifiques à chaque activité.

Les stress tests globaux ont été en 2009 en partie recalibrés et complétés dans le cadre d'un processus permanent. Deux stress tests historiques sont venus compléter le dispositif existant.

Calculés dans l'outil de calcul de la VaR de Natixis, ils peuvent être regroupés en trois catégories :

- Les stress historiques consistent en la reproduction des ensembles de variations de paramètres de marché observées sur des périodes de crises passées, afin de simuler ex-post les ordres de grandeurs des variations de P&L enregistrées. Si ces jeux de stress n'ont aucun pouvoir prédictif, ils permettent de juger de l'exposition du périmètre à des scénarii connus. 11 stress historiques ont été définis après la mise en production début 2010 de deux nouveaux scénarios.
- Les stress hypothétiques consistent en la simulation des variations de paramètres de marché sur l'ensemble des activités, en s'appuyant sur des hypothèses plausibles de réaction d'un marché par rapport à un autre, en fonction de la nature d'un choc initial. La détermination des chocs est le fruit d'un travail de réflexion et de collaboration avec les front offices et les économistes. Ces scénarios peuvent être définis en fonction de critères économiques (crise de l'immobilier, crise économique), de considérations géopolitiques (attaques terroristes en Europe, renversement d'un régime au Moyen-Orient) ou autres (grippe aviaire). Cinq stress théoriques ont été définis.
- Les stress adverses ont pour objectif de détecter les situations les plus défavorables pour la banque sur la base des caractéristiques de son portefeuille. Les calculs consistent à décliner de façon matricielle les stress hypothétiques, le stress adverse étant celui donnant lieu à la perte maximale.

Les stress tests spécifiques calculés quotidiennement dans les outils de gestion ont été déployés sur l'ensemble des périmètres de négociation. Des limites ont par ailleurs été définies et des reportings mis en place pour l'ensemble de ces périmètres de négociation. Ils font l'objet d'une communication à chaque Comité des Risques de Marché. »

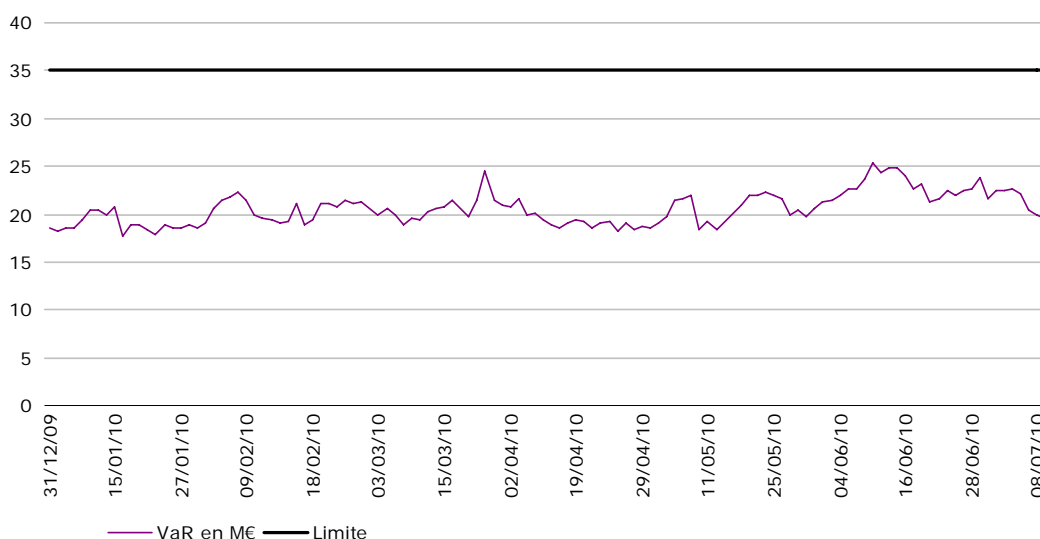
## Données quantitatives de mesure des risques de marché

### ÉVOLUTION DE LA VaR SUR LE PÉRIMÈTRE DE NATIXIS

Le niveau de VaR 99 % 1 jour des portefeuilles de négociation de Natixis s'est établi en moyenne à 20,5 millions d'euros, avec un maximum constaté de 25,3 millions d'euros le 10 juin 2010 et une valeur de 21,6 millions d'euros au 30 juin 2010.

Le niveau de la VaR, comme en témoigne le graphique ci-dessous, a été stable sur le premier semestre 2010. Ce niveau correspond en moyenne à une consommation de 60% de la limite en VaR.

### VAR GLOBALE NATIXIS PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (VAR 99% 1 JOUR)





## VENTILATION DE LA VAR GLOBALE NÉGOCIATION PAR CLASSE DE RISQUE

en millions d'euros	VaR Monte-Carlo 99% 1 jour			
	30/06/2010	31/12/2009	Différence	Moyenne
Périmètre Natixis Négociation				
Risque de Taux	10,8	10,7	0,1	13,0
Risque Action	3,9	4,6	(0,7)	6,3
Risque spécifique Action	0,8	0,8	0,0	1,1
Risque spécifique de Taux	18	15,8	2,2	16,7
Risque de Change	1,6	2,5	(0,9)	3,1
Total des classes de risques	35	34,4	-	-
Effet des compensations	(13,4)	(15,8)	-	-
VaR consolidée	21,6	18,6	-	22,2

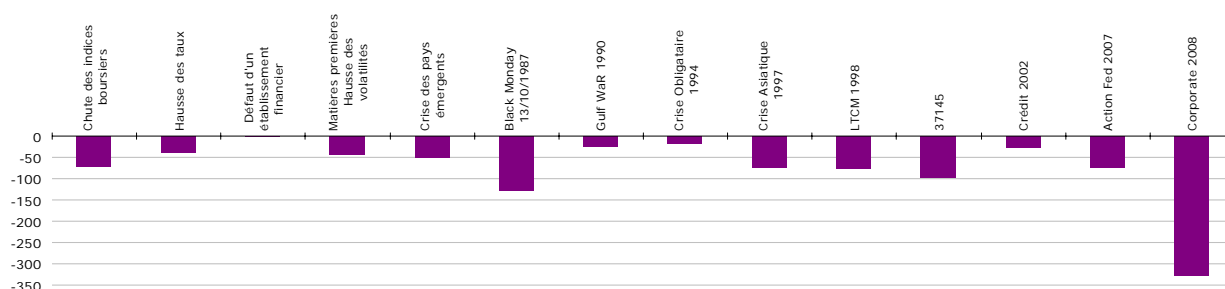
## Résultats des stress tests

Au cours du premier semestre, Natixis a mis en place deux nouveaux stress historiques :

- Lehman octobre 2008 : situation de stress post faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008 ;
- Rally mars 2009 : hausse sur les marchés actions en mars 2009.

Ces deux stress sont en cours d'intégration sur les périmètres Bred Banque Populaire et Caisses d'Epargne. De ce fait, le « Global » dans les tableaux ci-après ne peut pas être calculé pour ces deux stress.

## Stress tests globaux au 30 juin 2010 (en millions d'euros)



## Stress tests globaux sur le périmètre de Natixis et de la BRED Banque Populaire (en millions d'euros)

Stress test	#1 Chute des indices boursiers	#2 Hausse des taux	#3 Défaut d'un établissement financier	#4 Hausse des volatilités des matières premières	#5 Crise des pays émergents
<b>Natixis</b>	<b>6</b>	<b>(26)</b>	<b>63</b>	<b>4</b>	<b>(36)</b>
Pérenne	16	(31)	28	(20)	(17)
Cantonné	(10)	5	35	24	(19)
<b>Bred</b>	<b>(79)</b>	<b>(14)</b>	<b>(66)</b>	<b>(47)</b>	<b>(13)</b>
Salle des marchés	(10)	3	(15)	(8)	1
Trésorerie sociale	(69)	(16)	(51)	(39)	(14)
<b>Global</b>	<b>(73)</b>	<b>(40)</b>	<b>(3)</b>	<b>(43)</b>	<b>(49)</b>

Le périmètre est sensible aux stress portant sur les indices boursiers au travers du portefeuille de trésorerie sociale de la Bred Banque Populaire.

	#1-1987	#2-1990	#3-1994	#4-1997	#5-1998	
Stress test	Krach actions	Guerre du Golfe	Crise obligataire	Crise asiatique	LTCM	
<b>Natixis</b>	<b>(71)</b>	<b>(7)</b>	<b>(8)</b>	<b>(25)</b>	<b>(53)</b>	
Pérenne	78	10	(7)	9	(11)	
Cantonné	(149)	(17)	(1)	(34)	(42)	
<b>Bred</b>	<b>(57)</b>	<b>(19)</b>	<b>(10)</b>	<b>(49)</b>	<b>(25)</b>	
Salle des marchés	15	8	(4)	(4)	(3)	
Trésorerie sociale	(71)	(27)	(6)	(44)	(22)	
<b>Global</b>	<b>(128)</b>	<b>(26)</b>	<b>(18)</b>	<b>(74)</b>	<b>(78)</b>	
	#6-2001	#7-2002	#8-2007	#9-2008	#10-2008	#11-2009
Stress test	11 septembre	Krach crédit	Action FED	Corporate	Lehman Brothers	Rally en mars
<b>Natixis</b>	<b>(49)</b>	<b>(4)</b>	<b>(56)</b>	<b>(295)</b>	<b>(41)</b>	<b>5</b>
Pérenne	(4)	22	(22)	4	1	35
Cantonné	(45)	(27)	(34)	(292)	(42)	(30)
<b>Bred</b>	<b>(48)</b>	<b>(23)</b>	<b>(18)</b>	<b>(32)</b>	-	-
Salle des marchés	(7)	(3)	2	(5)	-	-
Trésorerie sociale	(42)	(20)	(20)	(27)	-	-
<b>Global</b>	<b>(97)</b>	<b>(27)</b>	<b>(74)</b>	<b>(327)</b>	-	-

Le périmètre traité est sensible aux stress historiques portant sur le Krach actions 1987 pour -128 millions d'euros au travers notamment des positions sur les hedge funds du périmètre cantonné de Natixis et sur la crise des Corporate, Mortgage Backed Securities (MBS) et Asset Backed Securities (ABS) en 2008 pour -327 millions d'euros au travers des positions de titrisations du périmètre cantonné de Natixis.

## SYNTHÈSE SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2010

Au premier semestre 2010, des travaux ont été menés, en collaboration avec la filière risques financiers, permettant la réalisation d'un référentiel Groupe contenant les normes d'évaluation, de contrôles et de reportings.

D'autre part, au sein des Caisses d'Épargne, les limites en VaR du compartiment Compte propre ont été recalibrées à 4 millions d'euros, en réduction de 3 millions d'euros par rapport à la limite initiale. Enfin, les stress scenarii hypothétiques et historiques en place chez Natixis et à la Bred Banque Populaire ont été déployés sur les Caisses d'Épargne et font l'objet d'un reporting hebdomadaire.

## 2.3. Risques de liquidité et de taux

Le rôle de la Direction des risques s'inscrit dans le cadre de l'organisation générale de la maîtrise des risques structurels de bilan (taux, liquidité, change).

La fonction Risques financiers assure le contrôle de second niveau de ces risques.

### TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2010

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un nouveau référentiel Groupe de la Gestion Actif Passif est à la disposition des établissements du groupe. Ce référentiel recense l'ensemble des règles de gestion et de reporting adoptées au niveau du Groupe BPCE en matière de Gestion Actif Passif.

La mise à jour de ces règles communes est réalisée dans le cadre du Comité référentiel GAP dont la Direction des Risques Groupe est membre permanent.

## Risque de liquidité

---

### GESTION DU REFINANCEMENT

Le groupe a réalisé, à juillet 2010, plus des 2/3 de son programme de refinancement à moyen et long terme par des ressources diversifiées avec notamment une forte capacité à émettre des obligations sécurisées, qui ont représenté 59% des émissions. Le montant total des émissions sur cette période s'élève à 27 milliards d'euros.

### EXPOSITIONS

La moyenne sur les cinq prochaines années du ratio de couverture des emplois par les ressources s'établit à 104,8% (au 31 mars 2010, derniers chiffres disponibles) sur le périmètre consolidé des réseaux Caisse d'Epargne et Banque Populaire, hors Crédit Foncier de France (CFF).

## Risque de taux

---

### MÉTHODOLOGIE

Un scénario de taux central est proposé par les économistes de Natixis pour tous les établissements du groupe et utilisé pour les calculs de marge d'intérêt prévisionnels.

### EXPOSITION

Le tableau suivant présente le gap de taux au 31 mars 2010 (derniers chiffres disponibles), date de première application du nouveau référentiel des normes ALM (convergence des normes des deux réseaux) sur le périmètre de la banque commerciale hors CFF.

en milliards d'euros	01/04/10 au 31/03/11	01/04/11 au 31/03/15	01/04/15 au 31/03/20
Impasses	(11,27)	(7,44)	(0,81)

## 2.4. Risques liés à la garantie de BPCE en faveur de Natixis concernant une partie de la GAPC

Le dispositif de garantie de Natixis contre les risques de pertes futures et la volatilité des résultats occasionnés par une partie du portefeuille GAPC, annoncé en août 2009, a été approuvé le 12 novembre 2009 par les organes sociaux de BPCE et de Natixis, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Ce dispositif de garantie a fait l'objet d'une validation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Il porte sur une quotité égale à 85% des risques des actifs couverts et s'articule autour de deux mécanismes :

(i) une garantie du nominal sur les actifs comptabilisés en « prêts et créances » (Loans and Receivables ou « L&R ») et titres disponibles à la vente (Available for Sale ou « AFS ») par la mise en place d'une garantie financière.

(ii) une garantie de la valeur des actifs comptabilisés en portefeuille de négociation par la mise en place de contrats d'échange de flux (l'un en US dollars, l'autre en euros) (Total Return Swaps ou « TRS »), couplée à un mécanisme d'option permettant à Natixis de bénéficier à terme des gains éventuels réalisés sur ces actifs. L'option a une durée de 10 ans. Son exercice entraîne l'annulation du TRS.

**Les actifs sous ces garanties sont au 30 juin 2010:**

Type d'actifs (nature des portefeuilles)	Notionnel (Md€)	Valeur nette (Md€)	Taux de décote	RWA avant garantie (Md€)
CDO d'ABS	1,9	0,7	63%	<b>14,8</b>
Autres CDO	7,7	6,1	21%	
RMBS	7,6	6,4	16%	
Covered bonds	0,2	0,2	-%	
CMBS	0,7	0,5	29%	
Autres ABS	0,8	0,7	13%	
Actifs couverts	15,6	13,9	11%	
Portefeuille de crédit corporate	6,0	6,0	-%	
<b>Total</b>	<b>40,5</b>	<b>34,5</b>		
Dont RMBS US agencies	<b>3,1</b>	<b>3,0</b>		
<b>Total garantie (à 85%)</b>	<b>37,4</b>	<b>31,5</b>		

En cours de vie du dispositif de garantie, les variations de valeurs et les éventuelles provisions complémentaires sur les actifs couverts (à hauteur de 85%) seront enregistrées en résultat chez BPCE au lieu de l'être chez Natixis (avant impact éventuel à terme du mécanisme d'option). Elles seront donc constatées à 100% en part du groupe pour la quotité revenant à BPCE au lieu d'être partagées entre part du groupe et intérêts minoritaires.

Par ailleurs, en matière prudentielle, le dispositif de garantie a un impact neutre ab initio, les encours pondérés couverts par le dispositif étant déjà consolidés en totalité par le groupe BPCE (qui détient environ 72% de Natixis) du fait de la consolidation par intégration globale.

- Garantie relative au défaut de crédit : le périmètre porte sur les « prêts et créances » (L&R) et les titres disponibles à la vente (AFS)

La garantie de BPCE intervient à hauteur de 85% lorsqu'il y a un défaut :

- sur le paiement d'un coupon,
- sur le remboursement du nominal.

Le mécanisme mis en place pour les actifs comptabilisés en portefeuille de négociation : Total Return Swap (TRS)

Le « Total Return Swap » (TRS) est un instrument dérivé qui permet d'échanger la performance des actifs sous-jacents.

Chaque année, aux dates d'échange de flux :

- si la performance des actifs sous-jacents s'est dégradée, BPCE doit verser à Natixis 85% de la sous-performance de ces actifs.
- si la performance des actifs sous-jacents s'est appréciée, Natixis doit verser à BPCE 85% de la surperformance de ces actifs.

Au cours du premier semestre 2010, l'impact de la garantie est limité : il s'élève à + 12 millions d'euros pour le Groupe BPCE.

Par ailleurs, l'encours de périmètre garanti a diminué de plus de 2 milliards d'US dollars par une baisse des expositions de crédits structurés.

## 2.5. Risques liés à la gestion pour compte propre de l'ex-Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE)

L'activité pour compte propre de l'ex-CNCE est gérée strictement de manière extinctive depuis l'incident de marché d'octobre 2008.

À la création de BPCE, cette activité a été logée chez Caisses d'Épargne Participations, toujours selon le mode extinctif. Natixis Global Asset Management bénéficie d'un mandat de gestion depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, avec le schéma délégataire suivant :

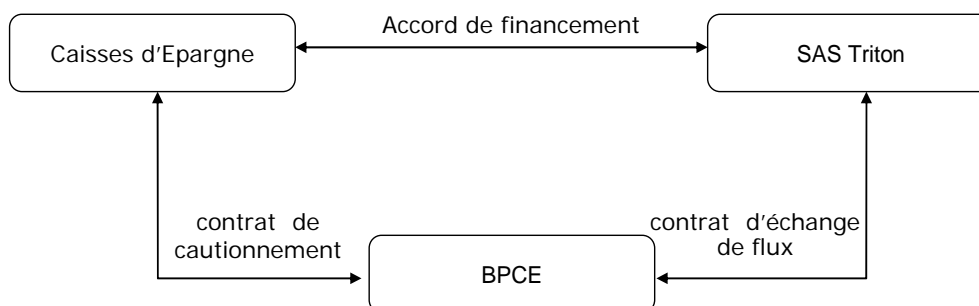
- délégation de risques : contrôle du respect de la délégation par la Direction des Risques de Natixis Global Asset Management et la Direction Finances Groupe,
- rapport de gestion mensuel (présentation par Natixis Global Asset Management en Comité de gestion BPCE) : valorisation du portefeuille, cessions réalisées, ventilation du portefeuille et focus par classe d'actifs, indicateurs de gestion à court et moyen - long terme,
- reporting de risques mensuel par la Direction des Risques de Natixis Global Asset Management : respect de la délégation, évolution du portefeuille et suivi analytique, indicateurs de risques,
- suivi des risques BPCE : revue de la Direction des Risques Groupe en Comité des risques BPCE.

Dans le cadre de la fusion-absorption de Banques Populaires Participations et de Caisses d'Épargne Participations par BPCE, un mécanisme de protection a été mis en place pour que l'exposition économique de certaines activités du compte propre ex-CNCE en gestion extinctive soit conservée uniquement au niveau des Caisses d'Épargne.

La mise en œuvre de ce principe se traduit par un mécanisme de protection consenti au bénéfice de BPCE via une structure ad hoc (SAS Triton) constituée par les Caisses d'Épargne.

Les liens entre les Caisses d'Épargne, BPCE et la SAS Triton sont les suivants :

- Les Caisses d'Épargne détiennent à 100% la SAS Triton,
- Mise en place de Total Return Swaps entre BPCE et la SAS Triton,
- Contrats de cautionnement conclus par les Caisses d'Épargne (enregistrés hors bilan en garantie financière accordée) en faveur de BPCE.



Au 30 juin 2010, l'encours total s'élève à 2,822 milliards d'euros. Il se répartit comme suit :

- 2,45 milliards d'euros pour le portefeuille « moyen - long terme » (au 30 juin 2010, la part en Collateralised Loan Obligations (CLO) représente 45 % de ce portefeuille),
- 371 millions d'euros pour le portefeuille « gestion déléguée ».

## 2.6. Recommandation du forum de stabilité financière en matière de transparence financière

### Synthèse des expositions sensibles

en millions d'euros	Groupe BPCE (hors Natixis)	Natixis	Total 30/06/2010	Total 31/03/2010
Exposition nette <b>CDO d'ABS (marché résidentiel US)</b>	8	727	735	671
Exposition nette <b>Autres CDO à risque</b>	1 608	3 568	5 176	5 081
Exposition nette <b>CMBS</b>	421	467	888	879
<b>RMBS</b>	1 003	6 240	7 243	7 144
Total exposition nette <b>Expositions non couvertes</b>	3 040	11 002	14 042	13 775
<b>Monolines</b> : exposition résiduelle après ajustements de valeur	-	1 624*	1 624	1 387
<b>CDPC</b> : exposition après ajustements de valeur	-	530*	530	83
Exposition nette <b>LBO</b>	2 811	5 566	8 377	8 248

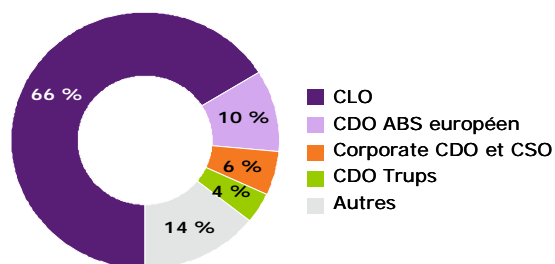
\* Reprise de réfaction suite à une opération de ré-intermédiation de certains risques CDPC et Monolines auprès d'une contrepartie mieux notée.

### Expositions sensibles hors Natixis

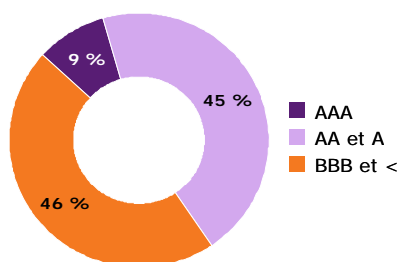
#### - AUTRES CDO NON COUVERTS

en millions d'euros	Exposition nette 31/03/10	Variations de valeur T2-10	Autres variations T2-10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
Portefeuille à la juste valeur par résultat	219	25	-28	216	404
Portefeuille à la juste valeur par capitaux propres	307	5	18	330	353
Portefeuille de prêts et créances	1 137	-44	-31	1 062	1 229
<b>TOTAL</b>	<b>1 663</b>	<b>-14</b>	<b>-41</b>	<b>1 608</b>	<b>1 986</b>

## Répartition de l'exposition résiduelle par typologie de produits



## Répartition de l'exposition résiduelle par notation

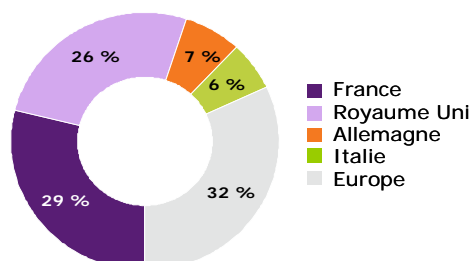


## - CMBS

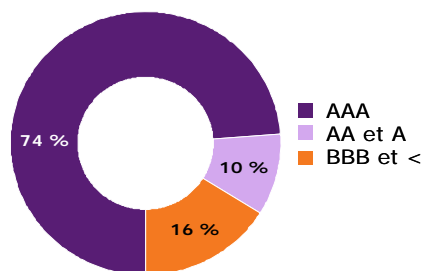
en millions d'euros

	Exposition nette 31/03/10	Variations de valeur T2-10	Autres variations T2-10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
Portefeuille à la juste valeur par résultat	0	0	8	8	9
Portefeuille à la juste valeur par capitaux propres	101	-4	-8	89	102
Portefeuille de prêts et créances	333	-9	0	324	388
<b>TOTAL</b>	<b>434</b>	<b>-13</b>	<b>0</b>	<b>421</b>	<b>499</b>

## Répartition de l'exposition résiduelle par zone géographique



## Répartition de l'exposition résiduelle par notation

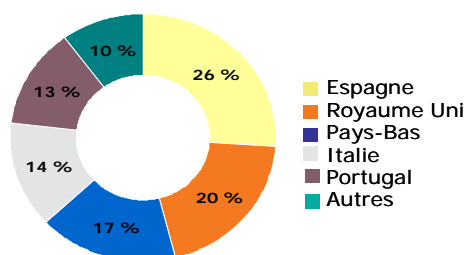


## - RMBS

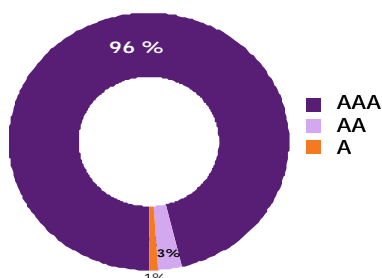
en millions d'euros

	Exposition nette 31/03/10	Variations de valeur T2-10	Autres variations T2-10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
Portefeuille à la juste valeur par résultat	0	0	4	4	5
Portefeuille à la juste valeur par capitaux propres	967	-28	19	958	998
Portefeuille de prêts et créances	36	1	0	37	38
Portefeuille d'actifs détenus jusqu'à l'échéance	4	0	0	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>1 007</b>	<b>-27</b>	<b>23</b>	<b>1 003</b>	<b>1 045</b>

## Répartition de l'exposition résiduelle par zone géographique



## Répartition de l'exposition résiduelle par notation



## Protections acquises

### Rehausseurs de crédit (monoline)

Les protections acquises auprès de rehausseurs de crédit par le Crédit Foncier de France ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation des instruments couverts (valorisées à zéro). Elles ne traduisent donc pas, à ce titre, des expositions sur les rehausseurs de crédit.



## Protections acquises auprès d'autres contreparties

en millions d'euros	Montant notionnel brut des instruments couverts	Dépréciations sur CDO couverts	Juste valeur de la protection
Protections sur CDO (marché résidentiel US)	-	-	-
Protections sur autres CDO	760	-94	137
<b>TOTAL</b>	<b>760</b>	<b>-94</b>	<b>137</b>

Dont 3 opérations s'inscrivant dans des stratégies de Negative Basis Trades

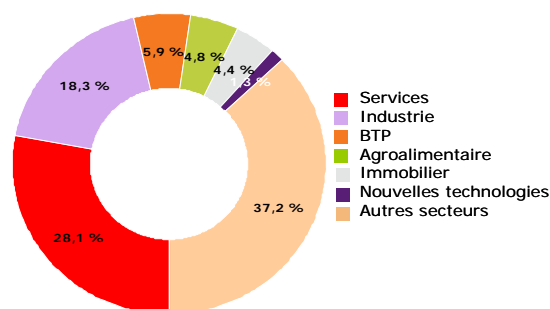
- 2 tranches senior de CLO européens notées par deux agences de notation AAA/AA et AAA/AA-
- 1 tranche senior de CDO d'ABS européens notée AA/B+ par deux agences de notation
- Risque de contrepartie sur deux vendeurs de protection (banques européennes) couvert par des appels de marge

Dont 9 opérations de CLO US ou européens notés AAA et A-

### Financement à effet de levier (LBO)

- Exposition nette au 30 juin 2010 : 2 811 M€ (vs 3 026 M€ au 31 mars 2010) - Provision : 189 M€
- Exposition exclusivement constituée de parts non destinées à être cédées
- Engagement moyen par dossier : 1,8 M€

### Répartition sectorielle



## Expositions sensibles de Natixis

### - CDO D'ABS NON COUVERTS EXPOSÉS AU MARCHÉ RÉSIDENTIEL US

	#1	#2	#7	#9	#10	#11	#12	#13	#14	#15	#16	#18	#4	#17	
Variation de valeur 2T10	-1	-2	11	2	0	2	5	2	2	6	-5	-2	-19	-4	
<b>Exposition nette 30-06-10</b>	0	5	39	14	12	38	37	7	35	31	67	39	217	186	
<b>% de décote</b>	<b>100%</b>	<b>96%</b>	<b>76%</b>	<b>49%</b>	<b>94%</b>	<b>30%</b>	<b>29%</b>	<b>96%</b>	<b>34%</b>	<b>66%</b>	<b>70%</b>	<b>79%</b>	<b>41%</b>	<b>45%</b>	
Exposition nominale	94	116	161	27	190	54	51	171	52	90	220	181	366	338	
Variation de valeur (cumul)	-94	-112	-123	-14	-178	-16	-15	-164	-18	-59	-153	-142	-149	-153	
Tranche	S. Senior	Mezz.	S. Senior	S. Senior	S. Senior	S. Senior	S. Senior	S. Senior	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Senior	S. Senior	Senior
Sous-jacents	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	Mezz.	H. Grade	Mezz.	
Point d'attachement	0%	0%	24%	57%	0%	32%	34%	0% / 99%	15%	9,9% / 70,0%	0% / 99%	0%	0%	0%	
Prime	3,8%	17,0%	9,3%	5,4%	9,3%	36,3%	10,1%	5,1%	3,6%	14,7%	20,3%	24,8%	4,2%	27,9%	
Alt-A	1,3%	9,4%	0,9%	2,8%	1,1%	16,3%	0,8%	0,0%	5,0%	40,4%	28,1%	9,3%	0,8%	14,6%	
Subprime (2005 et antérieur)	27,5%	20,7%	53,8%	62,4%	48,9%	27,3%	43,9%	83,8%	37,8%	34,4%	0,1%	0,1%	17,3%	0,2%	
Subprime (2006 & 2007)	58,3%	26%	6,9%	0,0%	20,1%	0,0%	5,1%	1,6%	4,6%	6,5%	17,4%	22,3%	3,0%	0,0%	

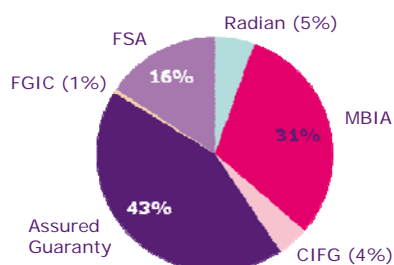


## - PROTECTIONS

### Protections acquises auprès de monoline

<i>en millions d'euros</i>	Notionnel couverts	Expo. av <sup>t</sup> aju. 2T10	Expo. av <sup>t</sup> aju. 1T10
Protections sur CDO	490	147	94
Protections sur CLO	5 877	279	253
Protections sur RMBS	662	126	128
Protections sur CMBS	780	31	42
Autres risques	9 602	2 963	2 662
<b>TOTAL</b>	<b>17 412</b>	<b>3 546</b>	<b>3 178</b>

### Exposition résiduelle au risque de contrepartie monoline



### Protections acquises auprès de CDPC

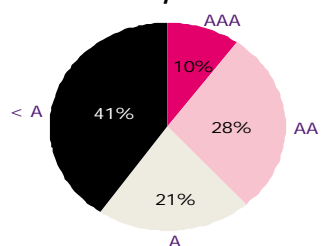
- Exposition avant ajustements de valeur : €970M au 30 juin 2010 (montant notionnel brut de €9,0Md)
- Ajustements de valeur de : €440m

## - AUTRES CDO NON COUVERTS

### CDO non exposés au résidentiel US

- Ajustements de valeur 2T10 : €5m
- Exposition résiduelle : €3 568m

*Exposition résiduelle par note*



### Dont CRE CDO

<i>en million d'euros</i>	Exposition nette 31/03/10	Pertes de valeur 2T10	Autres vari. 2T10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
JV par résultat	101	13	-19	95	181
JV par capitaux propres	4	8	0	12	39
Prêts et créances	53	-18	6	40	61
<b>TOTAL</b>	<b>157</b>	<b>3</b>	<b>-13</b>	<b>148</b>	<b>281</b>

## - MORTGAGE BACKED SECURITIES NON COUVERTS

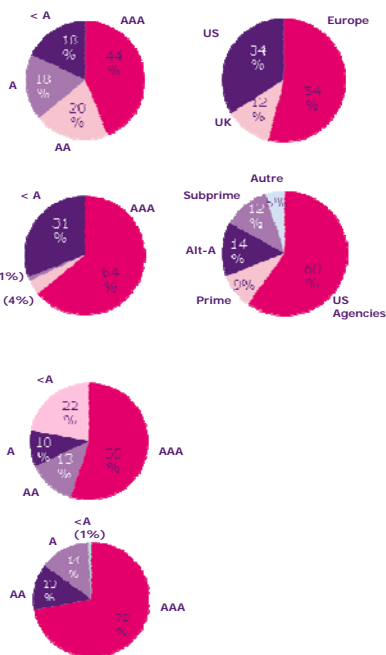
En millions d'euros

CMBS	Exposition nette 31/03/10	Pertes de valeur 2T10	Autres vari. 2T10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
JV par résultat	128	-26	25	128	186
JV par capitaux propres	157	6	4	167	261
Prêts et créances	160	2	12	173	184
<b>TOTAL</b>	<b>445</b>	<b>-19</b>	<b>41</b>	<b>467</b>	<b>631</b>

RMBS US	Exposition nette 31/03/10	Pertes de valeur 2T10	Autres vari. 2T10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
JV par résultat	20	-1	11	31	111
Agencies	3 026	-2	-20	3 004	3 070
RMBS Wrapped	426	12	25	463	491
Prêts et créances	1 410	2	110	1 523	1 773
<b>TOTAL</b>	<b>4 881</b>	<b>12</b>	<b>127</b>	<b>5 020</b>	<b>5 445</b>

RMBS UK	Exposition nette 31/03/10	Pertes de valeur 2T10	Autres vari. 2T10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
JV par résultat	122	0	-2	120	235
JV par capitaux propres	115	6	-5	116	170
Prêts et créances	421	0	-9	412	425
<b>TOTAL</b>	<b>658</b>	<b>6</b>	<b>-16</b>	<b>648</b>	<b>830</b>

RMBS Espagne	Exposition nette 31/03/10	Pertes de valeur 2T10	Autres vari. 2T10	Exposition nette 30/06/10	Exposition brute 30/06/10
JV par résultat	81	-6	-10	64	98
JV par capitaux propres	17	0	0	17	34
Prêts et créances	505	0	-14	491	491
<b>TOTAL</b>	<b>603</b>	<b>-6</b>	<b>-25</b>	<b>572</b>	<b>622</b>



## - CONDUITS SPONSORISÉS

### MAGENTA\* – conduit sponsorisé par Natixis (en millions d'euros)

Pays d'émission	France	Prêts automobiles	
Montant des actifs financés	736	Créances commerciales	100%
Lignes de liquidité accordées	990	Prêts équipement	
Maturité des actifs :		Crédit conso	
0 – 6 mois		RMBS non US	
6 – 12 mois		CDO	
> à 12 mois	100%	Autre	

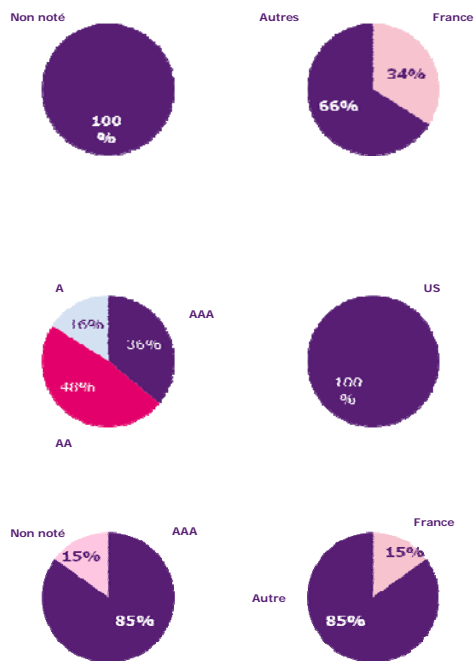
\*Elixir: les actifs ont été transférés dans le conduit Magenta. La structure est en cours de liquidation et ne fait donc plus l'objet d'une communication spécifique.

### VERSAILLES – conduit sponsorisé par Natixis (en millions d'euros)

Pays d'émission	US	Prêts automobiles	29%
Montant des actifs financés	2 501	Créances commerciales	1%
Lignes de liquidité accordées	3 084	Prêts équipement	4%
Maturité des actifs :		Crédit conso	16%
0 – 6 mois	1%	RMBS non US	
6 – 12 mois	4%	CDO / CLO / CBO	12%
> à 12 mois	95%	Autre	38%

### DIRECT FUNDING – conduit sponsorisé par Natixis (en millions d'euros)

Pays d'émission	France	Prêts automobiles	
Montant des actifs financés*	175	Créances commerciales	15%
Lignes de liquidité accordées	-	Prêts équipement	
Maturité des actifs :		Crédit conso	
0 – 6 mois		RMBS non US	85%
6 – 12 mois		CDO	
> à 12 mois	100%	Autre	

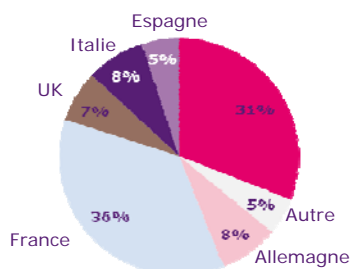


## - FINANCEMENTS LBO

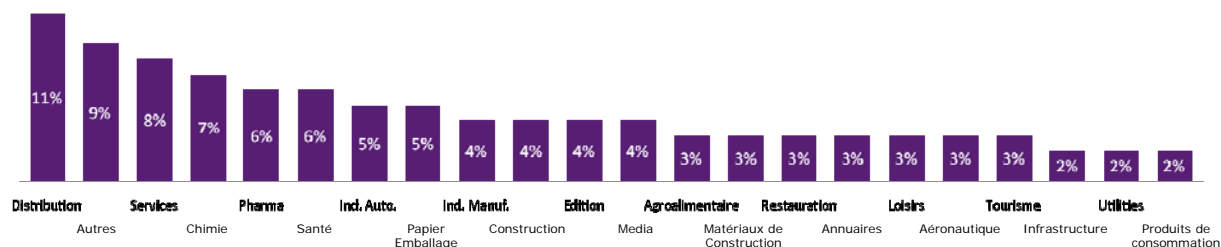
### Engagements

En millions d'euros	2T10	1T10
Parts finales (bookés)	5 499	5 143
Nombre de dossiers	364	374
Parts à vendre (bookés)	67	79
Nombre de dossiers	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>5 566</b>	<b>5 222</b>

### Répartition géographique



### Répartition sectorielle



## - CDO D'ABS NON COUVERTS & MONOLINE : HYPOTHÈSES DE VALORISATION

### a) CDO d'ABS non couverts

#### Méthodologie

DÉFINITION CONSERVATRICE DE LA CATÉGORIE « SUBPRIME » (BORNE FICO À 660)

Le taux de perte des actifs subprime ressort à :

	< 2005	2005	2006	2007
31/12/2009	4,8%	14,8%	27,5%	42,6%
30/06/2010	6,2%	15,5%	27,4%	49,2%

## VALORISATION DES RMBS US SOUS-JACENTS DES CDO D'ABS PAR MODÈLE EN CASH FLOW

Affectation aux opérations intégrées dans le collatéral notées CCC+ ou moins, d'une perte de 97% sauf pour les actifs sous-jacents initialement notés AAA pour lesquels la décote a été ramenée à 70% (uniquement pour les titrisations simples)

Valorisation des actifs sous-jacents non subprime à partir d'une grille de décote intégrant les types, ratings et *vintages* des opérations

### b) Monoline

#### Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur

- L'exposition économique des CDO d'ABS contenant du subprime a été déterminée en utilisant la méthode détaillée précédemment
- L'exposition économique des autres types d'actifs a été déterminée en utilisant soit le Mark-to-Market soit le Mark-to-Model

#### Ajustements de valeur

- Quatre groupes de monoline sont différenciés selon leur qualité de crédit. Ils se voient attribuer en conséquence des probabilités de défaut (PD) distinctes

	PD	Monoline
Groupe 1	15%	Assured guaranty, FSA
Groupe 2	50%	Radian*
Groupe 3	75%	MBIA
Groupe 4	100%	Ambac, CIFG, FGIC

- Quel que soit le groupe, le Recovery en cas de défaut (R) est fixé à 10%
- La provision spécifique est définie comme le montant en Mark-to-Market (ou Mark-to-Model) multiplié par la perte attendue (Expected loss = PD x (1-R)) sur chaque monoline

## 2.7. Risques juridiques

### 2.7.1 Evolution des procédures au cours du premier semestre 2010

#### CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE (CEIDF)

##### a) rappel de la procédure

Dans un arrêt rendu le 31 juillet 2009 à 15 heures, la Cour d'Appel de Paris a estimé que le Comité d'entreprise de la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF) n'avait pas obtenu toute l'information nécessaire sur le projet de rapprochement entre les Groupes Banque Populaire et Caisse d'Epargne et la constitution du nouvel organe central BPCE. L'arrêt de la Cour d'Appel demande à la CEIDF de renouveler le processus de consultation et lui interdit de mettre en œuvre à son niveau le projet de rapprochement tant que son Comité d'entreprise n'aurait pas reçu l'information nécessaire. BPCE a pris acte de cet arrêt qui contredit la décision du Tribunal de Grande Instance du 10 juillet 2009. Le juge avait alors débouté les organisations syndicales plaignantes, en estimant l'information suffisante pour que le Comité d'entreprise de la CEIDF puisse rendre un avis éclairé. La décision du 31 juillet 2009 du juge des référés, statuant en appel, ne remet aucunement en cause l'existence légale de BPCE, organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne. La participation de la CEIDF aux assemblées constitutives de BPCE est valide. La CEIDF est affiliée de par la loi à BPCE, qui doit exercer à son égard l'ensemble de ses missions légales et réglementaires en sa qualité d'organe central. La CEIDF a saisi le Tribunal de Grande Instance sur le fond, par

assignation du 6 août 2009, pour faire admettre qu'elle a respecté l'intégralité de ses engagements vis-à-vis de ses instances représentatives, comme l'avait déjà reconnu le Tribunal de Grande Instance le 10 juillet 2009 et a engagé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel dont la notification du dépôt est intervenue le 13 août 2009. Par ailleurs, la CEIDF a convoqué son Comité d'entreprise le 19 août 2009.

En attendant les conclusions du jugement sur le fond, le Groupe BPCE est opérationnel pour ses réseaux et au service de ses clients.

Ce litige est, en l'état de la procédure, circonscrit à la CEIDF. En effet, la Cour d'Appel, qui statuait sur des demandes dirigées à l'encontre de la CEIDF et de la CNCE, n'a fait droit qu'à certaines des demandes des appelants à l'encontre de la CEIDF ; en revanche, le reste des prétentions des appelants à l'encontre de la CEIDF et l'ensemble de leurs demandes à l'encontre de la CNCE ont été rejetés par la Cour d'Appel. Ce litige, à notre sens, ne devrait pas entraîner de conséquence financière pour BPCE.

## **b) Événements**

Le 27 octobre 2009, le Tribunal de Grande Instance de Paris a jugé que la direction de la CEIDF a bien régulièrement informé le Comité d'entreprise dans le cadre du projet du rapprochement de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de la Banque Fédérale des Banques Populaires.

De ce fait, le tribunal considère qu'une nouvelle consultation du Comité n'a plus lieu d'être.

Les organisations syndicales SUD et CGT et le Comité d'entreprise ont interjeté appel de cette dernière décision. Le Comité d'entreprise a décidé de renoncer à son appel. SUD et CGT continuent la procédure. La date d'audience n'est pas connue à ce jour.

Par ailleurs, le 3 mars 2010, la Caisse d'Epargne Ile-de-France a décidé de se désister de son pourvoi en cassation.

Enfin, une audience de procédure est prévue le 9 septembre 2010 pour évoquer la recevabilité de l'appel interjeté par SUD et CGT.

Pas de provision constituée.

## **FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) À FORMULE DOUBL'O, DOUBL'O MONDE**

Entités concernées : certaines Caisses d'Epargne assignées individuellement et Caisses d'Epargne Participations pour l'action judiciaire du Collectif Lagardère.

### **a) Procédures civiles**

Certains clients ont réalisé des démarches de médiation auprès du médiateur de l'ex-Groupe Caisse d'Epargne ou du médiateur de l'AMF. Des actions judiciaires individuelles sont également en cours à l'encontre de quelques Caisses d'Epargne.

i) Assignations individuelles de Caisses d'Epargne :

Montant total des demandes dans le cadre des actions en cours sur les Caisses d'Epargne : 1 504 755 euros (état non exhaustif car établi en fonction des éléments communiqués par les Caisses d'Epargne) , plus une demande en Midi-Pyrénées chiffrée à 74 722 629 000 euros pour une souscription de 524 400 euros.

Par jugement rendu le 15 juin 2010 le tribunal de grande instance de Toulouse a débouté le client de sa demande de 74 milliards d'euros et l'a condamné au paiement d'une somme de 3.000 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile et au paiement d'une amende civile de 2.000 euros pour procédure abusive. Le demandeur a fait appel de cette décision.

ii) Actions du Collectif Lagardère

Une action judiciaire se décomposant en trois assignations à la requête du Collectif Lagardère a été engagée courant août 2009 à l'encontre de Caisses d'Epargne Participations lors de la constitution du groupe devant le Juge de proximité du Tribunal du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le Tribunal d'Instance du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Une nouvelle assignation a été signifiée le 11 mai 2010 à la requête de 8 clients devant le Tribunal d'Instance du VIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Ces actions regroupent les intérêts de 250 clients. Assignations du Collectif Lagardère et de 250 clients : montant total des demandes de 5 063 054,04 euros.

### 1) TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Première audience le 28 octobre 2009.

L'affaire a été renvoyée au 9 décembre 2009 pour communication des pièces des demandeurs. L'affaire a été renvoyée au 10 mars 2010 pour les conclusions en réponse de Caisses d'Epargne Participations. Le juge de la mise en état a renvoyé au 16 juin 2010 pour les conclusions en réponse des défendeurs sur l'irrecevabilité.

Renvoi de l'affaire au 15 septembre 2010

### 2) JUGE DE PROXIMITÉ DU TRIBUNAL DU VII<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

Les demandeurs ont soulevé l'exception d'incompétence du Juge de proximité du Tribunal du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Renvoi à l'audience du 26 janvier 2010 du tribunal d'instance du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, seul compétent pour statuer sur la compétence du juge de proximité. En date du 16 février 2010, le Tribunal d'instance du VII<sup>e</sup> arrondissement a ordonné le renvoi devant cette juridiction de la procédure engagée par le Collectif Lagardère et 13 autres demandeurs devant la juridiction de proximité. Une audience s'est tenue le 13 avril 2010.

A l'issue de l'audience du 13 avril 2010, cette procédure a été renvoyée devant le Tribunal d'Instance de Paris

### 3) TRIBUNAL D'INSTANCE DE PARIS

Audience des plaidoiries : le 26 janvier 2009, renvoi à une audience de plaidoirie au 13 avril 2010 sur l'incident d'irrecevabilité soulevé par Caisses d'Epargne Participations. Le magistrat a renvoyé les affaires au 6 juillet 2010 pour plaidoirie sur les exceptions de nullité et l'éventuel renvoi devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Décision attendue le 28 septembre 2010

Pas de provision constituée dans Caisses d'Epargne Participations.

#### **b) Procédure Pénale**

La Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche a été avisée le 7 janvier 2010 d'une information ouverte à son encontre pour des faits de publicité mensongère relatifs au FCP Doubl'O. La procédure est en cours d'instruction auprès du Tribunal de Grande Instance de Saint-Etienne.

La Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche a été mise en examen pour publicité mensongère le 12 avril 2010.

## **ASSURANCE DES EMPRUNTEURS (ADE)**

Entités concernées : Caisses d'Epargne Participations et les Caisses d'Epargne

Seule entité concernée depuis le 8 décembre 2009 : Caisse d'Epargne Ile de France

#### **a) La procédure**

L'UFC-Que Choisir a mis en cause les assureurs et les banquiers à propos des assurances emprunteurs souscrites par leurs clients à l'occasion des opérations de crédits immobiliers. CNP Assurances, la CNCE et les Caisses d'Epargne ont été assignées le 18 mai 2007 devant le Tribunal de Grande Instance de Paris par l'UFC-Que Choisir, qui demande la rétrocession aux emprunteurs de la participation aux bénéfices réalisés sur ces contrats. UFC-Que Choisir sollicite la condamnation solidaire de CNP Assurances et de l'ex-Groupe Caisse d'Epargne à lui verser la somme de 5 053 193,83 euros. Les demandes des clients du Groupe Caisse d'Epargne s'élevaient en moyenne à 1 000 euros, la plus importante étant de 10 027 euros, la plus basse de 112 euros. L'ex-Groupe Caisse d'Epargne a agi en totale conformité avec la réglementation concernant les contrats collectifs d'assurance qu'il souscrit auprès d'assureurs, notamment CNP Assurances, leader sur ce marché, et dont il fait bénéficier ses propres clients, qui profitent dès lors de la négociation du prix collectif, s'ils choisissent ce type de contrat.

Concernant la rémunération perçue par l'ex-Groupe Caisse d'Epargne au titre du placement de ces contrats, il ne s'agit pas, comme cela a pu être dit, d'une participation aux bénéfices qui lui serait allouée, mais d'une commission qui lui est versée par l'assureur. Cette commission correspond à une pratique homogène pour l'ensemble des produits d'assurance distribués par l'ex-Groupe Caisse d'Epargne. Celui-ci assure en effet pour le compte de l'assureur un certain nombre de tâches puisqu'il est le seul à avoir la relation avec le client souscripteur : distribution du produit d'assurance, gestion de la vie du contrat et réalisation des démarches en cas de sinistre.

Les principales banques françaises (BNP Paribas, CNCE et Caisses d'Epargne, Crédit Agricole SA, Groupe Banque Populaire, Groupe CIC, Société Générale.), ayant pris connaissance dans les différents médias des déclarations du

président de l'UFC-Que Choisir et de ses collaborateurs, considèrent que certaines de ces déclarations ont un caractère diffamatoire. Elles ont décidé d'y donner les suites judiciaires appropriées à la gravité des faits. La Fédération Bancaire Française a décidé de s'associer à cette action.

## **b) Événements**

La 17<sup>e</sup> Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, dans l'affaire opposant différentes banques françaises, dont l'ex-CNCE, à l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, a rendu son jugement le 23 septembre 2009. Tous les propos sont considérés comme diffamatoires, en ce qu'ils sont attentatoires à l'honneur et à la considération de l'ensemble des banques, dont les Caisses d'Épargne.

Le tribunal a toutefois considéré, que quelle que soit la responsabilité évidente de cette association de consommateurs, elle pouvait bénéficier de l'excuse de bonne foi, exonératrice.

Par décision du 8 décembre 2009, le Tribunal de Grande instance de Paris a déclaré :

- recevable l'intervention volontaire de l'UFC au soutien des demandes du premier demandeur ;
- irrecevables les demandes en intervention forcée formées par le premier demandeur et l'UFC à l'encontre des Caisses d'Épargne autres que la Caisse d'Épargne Ile de France ;
- recevables les interventions volontaires de dix clients de CEIDF ;
- irrecevables les interventions de tous les autres assurés.

Cette affaire a été renvoyée à l'audience de mise en état du 16 février 2010 pour dépôt des conclusions, sur le fond de la Caisse d'Épargne Ile de France et de CNP Assurances. Une audience a été fixée au 13 avril 2010, au cours de laquelle CNP Assurances a signifié ses conclusions. L'affaire a été renvoyée au 15 juin 2010 par conclusion des demandeurs.

Le 15 juin 2010, un calendrier a été fixé par le juge de la mise en état :

- Signification des conclusions en septembre 2010
- Le 4 octobre 2010, date de plaidoirie sur l'incident de communication de l'UFC devant le Tribunal de Grande Instance de Paris

Pas de provision constituée.

## **NATIXIS**

### **Jerry Jones et autres. c/Harris Associates L.P.**

Par décision en date du 30 mars 2010, la Cour Suprême des Etats-Unis a renvoyé le cas devant la cour d'appel (Court of Appeals for the Seventh Circuit) afin que la cour détermine si la décision du District Court en faveur d'Harris Associates L.P. doit être infirmée ou confirmée.

### **Recours collectifs aux États- Unis relatifs aux opérations Municipal Guaranteed Investment Contracts**

Par décision en date du 26 avril 2010, la Cour a rejeté la demande d'irrecevabilité à l'encontre des actions individuelles déposée par la plupart des défendeurs, dont Natixis Funding et Natixis. La procédure va donc se poursuivre. Les défendeurs ont répondu à la plupart des plaintes déposés par les plaignants. Les parties sont entrées dans la phase du litige relatif à la communication préalable des pièces (discovery) dont l'étendue est actuellement négociée.

## **2.7.2 Risque juridique post clôture**

---

### **NATIXIS**

Le 2 août 2010, Goldman Sachs International ('GSI') a initié une procédure à l'encontre de Natixis devant la Haute Cour de Justice anglaise ('High Court of Justice'). Cette procédure se rapporte à trois transactions sur des dérivés de crédit ('credit default swaps') entre GSI et Natixis, transactions liées à certaines tranches d'un véhicule structuré par Goldman Sachs appelé "Altius IV Funding". Selon les termes de ces contrats de swap, Natixis disposait de certains droits, parmi lesquels le droit d'invoquer dans certaines circonstances un "événement supplémentaire de fin de contrat" ("Additional Termination Event" ou ATE) dans le cadre de chacun de ces contrats de swaps. Aux termes des éléments déposés auprès de la Haute Cour de Justice, GSI conteste qu'un ATE se soit produit car, selon GSI, GSI n'a pas contrevenu à ses obligations envers Natixis. Natixis exprime sa surprise quant au déclenchement d'une procédure contentieuse à son encontre par GSI, et, bien que n'ayant pas encore remis à la justice son dossier de défense, Natixis conteste les termes de la plainte déposée par GSI.



# CHAPITRE 3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 3.1 Assemblée Générale Mixte de BPCE

Une Assemblée Générale Mixte de BPCE, présidée par le Président du Conseil de Surveillance, s'est tenue le 28 mai 2010. Le Directoire a proposé 14 résolutions dont 12 au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire et 2 au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au regard du nombre des actionnaires présents et représentés, le quorum du cinquième pour la partie ordinaire et le quorum du quart pour la partie extraordinaire sont atteints, l'Assemblée Générale Mixte peut valablement délibérer. Le Président déclare que les actionnaires et les diverses autres personnes auxquelles la loi reconnaît le même droit, ont pu exercer leur droit d'information dans les délais et conditions fixés par la loi.

Le Comité d'entreprise a reçu en temps opportun communication des documents et renseignements soumis à l'Assemblée conformément aux prescriptions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

L'Assemblée donne acte de ces déclarations.

Le Président propose ensuite de passer à l'examen de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte. Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

### 3.1.1 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

---

#### **Première résolution : Approbation des comptes annuels de BPCE**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur la gestion de la société, des observations du Conseil de Surveillance, du rapport du président du conseil et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2009, approuve les comptes annuels se soldant par un bénéfice de 2.684.433,11 euros.

#### **Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés du groupe BPCE SA**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur la gestion du groupe, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du groupe BPCE SA de l'exercice clos au 31 décembre 2009, approuve les comptes consolidés se soldant par une perte de 69 millions d'euros.

#### **Troisième résolution : Approbation des comptes consolidés du Groupe BPCE**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur la gestion du groupe, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2009, approuve les comptes consolidés se soldant par un bénéfice de 537 millions d'euros

#### **Quatrième résolution : Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2009 s'élève à 2.684.433,11 euros et constatant l'existence d'une perte de rétroactivité d'un montant de 360.693.450,35 euros :

approuve, conformément aux règles comptables applicables, l'imputation de cette perte de rétroactivité sur la prime d'émission pour perte de rétroactivité constatée par l'Assemblée Générale du 31 juillet 2009 consécutivement aux opérations d'apports partiels d'actifs consentis par Banques Populaires Participations (anciennement dénommée Banque Fédérale des Banques Populaires) et Caisses d'Epargne Participations (anciennement dénommée Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance) à BPCE, d'un montant de 3.717.571.801,15 euros,

- approuve l'affectation de ces sommes d'un montant global de 363.377.883,46 euros selon les modalités suivantes, telle qu'elle est proposée par le Directoire :
- 5 % du bénéfice comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2009 à la réserve légale, soit la somme de 134.221,66 euros ;
- Dividende de 105.379.087,07 € aux 6.433.653 actions de catégorie C composant le capital social, à la date de la présente assemblée soit 16,379 € par action ;

- Dividende de 259.934,88 € aux 25.993.488 actions de catégorie A et B composant le capital social, à la date de la présente assemblée soit 0,01 € par action ;
- Le solde, soit 257.604.639,85 euros en report à nouveau.

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour

Conformément aux dispositions de l'article 253 du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution depuis la constitution de la société ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende	Fraction du dividende éligible à l'abattement de 40%	Fraction du dividende non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2007	aucun	aucun	aucun
31 décembre 2008	aucun	aucun	aucun

**Cinquième résolution : Solde du poste « prime d'émission pour perte de rétroactivité » par inscription au poste « prime d'émission »**

Sous réserve d'approbation de la quatrième résolution, l'Assemblée Générale constate que le poste « prime d'émission pour perte de rétroactivité » s'élève à 3.356.878.350,80 euros. Dans le respect des règles comptables, l'Assemblée Générale, décide d'affecter la totalité des sommes figurant à ce poste au poste « prime d'émission ».

**Sixième résolution : Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, approuve, successivement, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Septième résolution : Ratification de la convention d'affectation entre BPCE, Natixis, Natixis Transport Finance et la SFEF et du mandat de représentation entre Natixis et BPCE**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la convention ayant pour objet l'ouverture d'un compte d'affectation au profit de la SFEF permettant le règlement des créances affectées en garantie dans le cadre de la mise en œuvre des conventions-cadre de crédit et des conventions-cadre de garantie financière signées en 2008 ainsi que le mandat de représentation donné par Natixis à BPCE pour les opérations liées à ladite convention.

**Huitième résolution : Ratification de l'avenant à la convention MIF entre Natixis, le CFF (Crédit Foncier de France) et BPCE**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie l'avenant à la convention conclue entre Natixis, le Crédit Foncier de France et BPCE précisant pour les activités de dérivés leurs obligations découlant de la Directive MIF, la catégorisation des clients contreparties de Natixis et l'information de ces derniers de leur catégorisation.

**Neuvième résolution : Ratification de l'avenant à la convention de partenariat « Package PLS - Package PLI » entre le CFF et BPCE**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie l'avenant modifiant la convention relative à la distribution des prêts réglementés et dont les aménagements concernent l'extension aux PLS, PLI, PSLA ainsi qu'aux prêts libres pour les flux nouveaux et opérations assimilées ainsi que les règles de calcul de commissionnement.

**Dixième résolution : Ratification de l'avenant à la convention d'apporteur d'affaires pour la Clientèle Collectivités et Institutionnels Locaux (CIL) entre le CFF et BPCE**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie l'avenant à la convention d'apporteur d'affaires entre le CFF et BPCE ayant pour objet de redéfinir les montants et la répartition des commissionnements, permettant ainsi de rétablir l'équilibre économique entre les parties.

### **Onzième résolution : Ratification de la convention de partenariat entre le Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) et BPCE**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nouvelle convention de partenariat conclue avec le CIH ayant pour objet la mise en place d'une offre commerciale commune basée sur les transferts de fonds de compte à compte et le paiement des commissions par le CIH aux entreprises du groupe qui ont manifesté leur volonté d'adhérer à cette offre commerciale.

### **Douzième résolution : Ratification de nomination d'un membre du Conseil de surveillance**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Olivier Bourges en qualité de membre du Conseil de surveillance réalisée à titre provisoire par le Conseil de Surveillance en date du 12 novembre 2009, en remplacement de Monsieur Hervé de Villeroché, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier

## **3.1.2 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

---

### **Treizième résolution : Précision sur l'objet social**

L'assemblée Générale extraordinaire décide d'insérer à l'article 2 des statuts la précision suivante :

« ARTICLE 2 : OBJET (...) »

La Société a pour objet : (...)

3°- d'être un intermédiaire en assurance, notamment courtier en assurance, conformément à la réglementation en vigueur ; (...) »

### **Quatorzième résolution : Pouvoirs pour formalités**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

## **3.2 Conseil de surveillance de BPCE au 30 juin 2010**

### **Président**

Philippe Dupont président du conseil d'administration de BP Participations

### **Vice-président**

Yves Toubanc président du COS de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes

### **Représentants des Banques Populaires**

Gérard Bellemon président de la Banque Populaire Val de France

Thierry Cahn président de la Banque Populaire d'Alsace

Pierre Desvergnès président de la CASDEN Banque Populaire

Stève Gentili président de la BRED Banque Populaire

Jean Criton directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris

Bernard Jeannin directeur général de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

### **Représentants des Caisses d'Épargne**

Catherine Amin-Garde présidente du COS de la Caisse d'Épargne Loire Drôme-Ardèche

Francis Henry président du COS de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne

Pierre Mackiewicz président du COS de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur

Bernard Comolet président du directoire de la Caisse d'Épargne Île-de-France

Didier Patault président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire

Pierre Valentin président du COS de la Caisse d'Épargne du Languedoc-Roussillon

### **Représentants de l'État**

Olivier Bourges directeur général adjoint de l'Agence des participations de l'État au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Ramon Fernandez directeur général du Trésor et de la politique économique au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

### **Membres indépendants**

Laurence Danon présidente du directoire d'Edmond de Rothschild Corporate Finance

Marwan Lahoud directeur de la Stratégie et du Marketing et membre du comité exécutif d'EADS

### **Censeurs**

Natixis	représentée par Laurent Mignon, directeur général de Natixis
Michel Sorbier	président du COS de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin
Pierre Carli	président du directoire de la Caisse d'Épargne de Midi Pyrénées
Jean Merelle	président du directoire de la Caisse d'Épargne Nord France Europe
Jean Philippe Girard	président de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté
Christian du Payrat	directeur général de la Banque Populaire du Massif Central
Alain Condaminas	directeur général de la Banque Populaire Occitane

### **3.2.1 Comités spécialisés au 30 juin 2010**

---

#### **COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES**

Président : Marwan Lahoud.

Membres : Thierry Cahn, Bernard Comolet, Jean Criton, Pierre Valentin, Olivier Bourges.

#### **COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS**

Président : Laurence Danon.

Membres : Catherine Amin-Garde, Gérard Bellemon, Ramon Fernandez, Stève Gentili, Pierre Mackiewicz.

#### **COMITÉ COOPÉRATIF**

Président : Philippe Dupont.

Membres : Bernard Comolet, Jean Criton, Pierre Desvergnès, Francis Henry, Yves Toublanc.

## **3.3 Compositions du directoire, du comité de direction générale et du comité exécutif de BPCE au 30 juin 2010**

### **3.3.1 Directoire**

---

François Pérol, président du Directoire

Olivier Klein, directeur général banque commerciale et assurance

Philippe Queuille, directeur général opérations et pilotage de la réorganisation de l'organe central

Nicolas Duhamel, directeur général finances

Jean Luc Vergne, directeur général ressources humaines

### **3.3.2 Comité de direction générale**

---

François Pérol, président du Directoire

Olivier Klein, directeur général banque commerciale et assurance

Philippe Queuille, directeur général opérations et pilotage de la réorganisation de l'organe central

Nicolas Duhamel, directeur général finances

Jean Luc Vergne, directeur général ressources humaines

Laurent Mignon, directeur général de Natixis

François Riahi, directeur général adjoint stratégie

### 3.3.3 Comité exécutif

---

François Pérol, président du Directoire

Olivier Klein, directeur général banque commerciale et assurance

Philippe Queuille, directeur général opérations et pilotage de la réorganisation de l'organe central

Nicolas Duhamel, directeur général finances

Jean Luc Vergne, directeur général ressources humaines

Laurent Mignon, directeur général de Natixis

François Riahi, directeur général adjoint stratégie

François Blancard, directeur général du Crédit Foncier de France

Christiane Butte, directeur juridique groupe et secrétaire général de BPCE\*

Bruno Deletré, directeur général de BPCE International et Outremer

Dominique Garnier, directeur de la coordination banque commerciale

Martine Lefebvre, directeur de l'inspection générale

Isabelle Maury, directeur des risques groupe

Laurence May, directeur de la conformité et de la sécurité groupe

Yves Messarovitch, directeur de la communication groupe

\*Christiane Butte a été nommée le 25 mai 2010

# CHAPITRE 4 INFORMATION FINANCIÈRE

## 4.1. Comptes consolidés résumés IFRS du Groupe BPCE au 30 juin 2010

### 4.1.1 Bilan consolidé

#### ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Caisse, banques centrales		25 359	13 069
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	232 716	194 713
Instruments dérivés de couverture		9 758	6 481
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	68 239	65 853
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	148 290	146 448
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	544 633	517 440
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 871	1 996
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		9 115	8 851
Actifs d'impôts courants		547	1 711
Actifs d'impôts différés		5 279	5 464
Comptes de régularisation et actifs divers		54 336	48 966
Actifs non courants destinés à être cédés	4.6	4 600	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		2 315	2 329
Immeubles de placement		2 586	2 465
Immobilisations corporelles		5 102	5 379
Immobilisations incorporelles		1 976	1 967
Ecarts d'acquisition	4.7	5 257	5 670
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 123 979</b>	<b>1 028 802</b>

#### PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Banques centrales		874	214
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	219 076	183 067
Instruments dérivés de couverture		8 494	4 648
Dettes envers les établissements de crédit	4.8.1	129 470	115 730
Dettes envers la clientèle	4.8.2	382 148	367 717
Dettes représentées par un titre	4.9	214 089	204 410
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 434	1 006
Passifs d'impôts courants		494	815
Passifs d'impôts différés		658	891
Comptes de régularisation et passifs divers		49 637	40 671
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4.6	3 192	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		44 138	41 573
Provisions	4.10	5 249	5 285
Dettes subordonnées	4.11	14 551	14 981
Capitaux propres		50 475	47 794
Capitaux propres part du groupe		46 434	43 988
Capital et primes liées		27 962	26 589
Réserves consolidées		17 227	17 693
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-700	-831
Résultat de la période		1 945	537
Intérêts minoritaires		4 041	3 806
<b>Total du passif</b>		<b>1 123 979</b>	<b>1 028 802</b>

## 4.1.2 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 ( <i>pro forma</i> )
Intérêts et produits assimilés	5.1	14 061	20 002
Intérêts et charges assimilées	5.1	-8 563	-13 237
Commissions (produits)	5.2	4 575	4 487
Commissions (charges)	5.2	-930	-1 296
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	1 564	-491
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	212	-447
Produits des autres activités	5.5	5 321	5 627
Charges des autres activités	5.5	-4 294	-4 951
<b>Produit net bancaire</b>		<b>11 946</b>	<b>9 694</b>
Charges générales d'exploitation	5.6	-7 483	-7 550
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-455	-491
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>4 008</b>	<b>1 653</b>
Coût du risque	5.7	-970	-2 990
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 038</b>	<b>-1 337</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.8	110	104
Gains ou pertes sur autres actifs	5.9	-108	69
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	-997
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>3 040</b>	<b>-2 161</b>
Impôts sur le résultat	5.10	-902	572
<b>Résultat net</b>		<b>2 138</b>	<b>-1 589</b>
Intérêts minoritaires		-193	832
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>1 945</b>	<b>-757</b>

### 4.1.3 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 ( <i>pro forma</i> )
<b>Résultat net</b>	<b>2 138</b>	<b>-1 589</b>
Ecarts de conversion	788	77
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-463	508
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	-132	-145
Impôts	176	-108
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-11	20
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôts)</b>	<b>358</b>	<b>352</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 496</b>	<b>-1 237</b>
Part du groupe	2 076	-473
Intérêts minoritaires	420	-764



## 4.1.4 Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et primes liées			Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées (3)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital (2)	Primes (2)	Actions de préférence			Réserves de conversion	Variation de juste valeur des					
						Actifs financiers disponibles à la vente						
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2009 (1)</b>	<b>10 013</b>	<b>10 166</b>		<b>950</b>	<b>12 262</b>	<b>-1 122</b>	<b>-530</b>			<b>31 513</b>	<b>3 698</b>	<b>35 211</b>
Augmentation de capital	1 110	3			-32					1 081	-63	1 018
Distribution					-347					-347	-97	-443
Actions de préférence de l'Etat			3 000							3 000		3 000
Reclassement TSS				6 222	-1 485					4 737		4 737
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						50	335	-101		284	68	352
Résultat									-757	-757	-832	-1 589
<b>Capitaux propres au 30 juin 2009 (1)</b>	<b>11 123</b>	<b>10 170</b>	<b>3 000</b>	<b>7 172</b>	<b>10 399</b>	<b>-176</b>	<b>-787</b>	<b>-631</b>	<b>-757</b>	<b>39 512</b>	<b>2 774</b>	<b>42 286</b>
Augmentation de capital	2 293	3			-455					1 842	-129	1 713
Reclassement TSS											827	827
Emissions et remboursements de TSS				822						822		822
Rémunération TSS					-258					-258		-258
Effet des fusions					-18					-18		-18
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires											-45	-45
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-22	858	-73		763	141	904
Résultat									1 294	1 294	220	1 514
Autres variations					32					32	18	50
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009 (1)</b>	<b>13 416</b>	<b>10 173</b>	<b>3 000</b>	<b>7 994</b>	<b>9 699</b>	<b>-198</b>	<b>71</b>	<b>-704</b>	<b>537</b>	<b>43 988</b>	<b>3 806</b>	<b>47 794</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2009					537				-537			
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2010</b>	<b>13 416</b>	<b>10 173</b>	<b>3 000</b>	<b>7 994</b>	<b>10 236</b>	<b>-198</b>	<b>71</b>	<b>-704</b>		<b>43 988</b>	<b>3 806</b>	<b>47 794</b>
Augmentation de capital (4)	1 372	1			-366					1 007	-78	929
Distribution					-476					-476	-49	-525
Rémunération TSS					-212					-212	-41	-253
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires											-35	-35
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						580	-383	-66		131	227	358
Résultat									1 945	1 945	193	2 138
Harmonisation provision épargne logement					33					33		33
Autres variations					18					18	18	36
<b>Capitaux propres au 30 juin 2010</b>	<b>14 788</b>	<b>10 174</b>	<b>3 000</b>	<b>7 994</b>	<b>9 233</b>	<b>382</b>	<b>-312</b>	<b>-770</b>	<b>1 945</b>	<b>46 434</b>	<b>4 041</b>	<b>50 475</b>

**Commentaires :**

(1) Les capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et au 30 juin 2009 ont été retraités par rapport aux informations financières *pro forma* publiées dans le document de référence 2009-01 pour tenir compte de l'impact des travaux d'harmonisation des principes comptables réalisés au cours du second semestre 2009.

(2) Le poste de capital et primes liées est composé du capital des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne respectivement à hauteur de 6,7 milliards d'euros et 8,1 milliards d'euros et des primes pour 4,2 milliards d'euros et 5,9 milliards d'euros.

(3) Les certificats coopératifs d'investissement (CCI) émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne, détenus par Natixis, sont éliminés du poste réserves consolidées sur la base du pourcentage d'intérêt du Groupe dans Natixis.

(3) & (4) : Les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne ont procédé au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 à des augmentations de capital de 1,4 milliard d'euros. Sont éliminés du poste réserves consolidées la quote-part relative aux CCI (-202 millions d'euros) et l'auto-contrôle sur les sociétés de portage (-162 millions d'euros).

## 4.1.5 Tableau des flux de trésorerie

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 ( <i>pro forma</i> )
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>3 040</b>	<b>-2 161</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	517	538
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	996
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	1 627	3 103
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-214	-243
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	-517	-354
Produits/charges des activités de financement	291	603
Autres mouvements	737	489
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts</b>	<b>2 441</b>	<b>5 132</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	19 090	4 931
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 909	-105
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	2 698	-11 726
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	-10 177	-490
Impôts versés	362	450
<b>Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>9 064</b>	<b>-6 940</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>14 545</b>	<b>-3 969</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	6	-2 483
Flux liés aux immeubles de placement	-98	-13
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-334	-511
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-426</b>	<b>-3 007</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	404	854
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-842	4 955
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>-438</b>	<b>5 809</b>
<b>Effet de la variation des taux de change (D)</b>	<b>717</b>	<b>18</b>
<b>Flux nets de trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>14 398</b>	<b>-1 149</b>
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	12 855	18 324
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	-4 123	-3 897
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>8 732</b>	<b>14 427</b>
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	24 485	11 604
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	-1 355	1 674
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>23 130</b>	<b>13 278</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>14 398</b>	<b>-1 149</b>

## 4.1.6 Annexe aux états financiers du Groupe

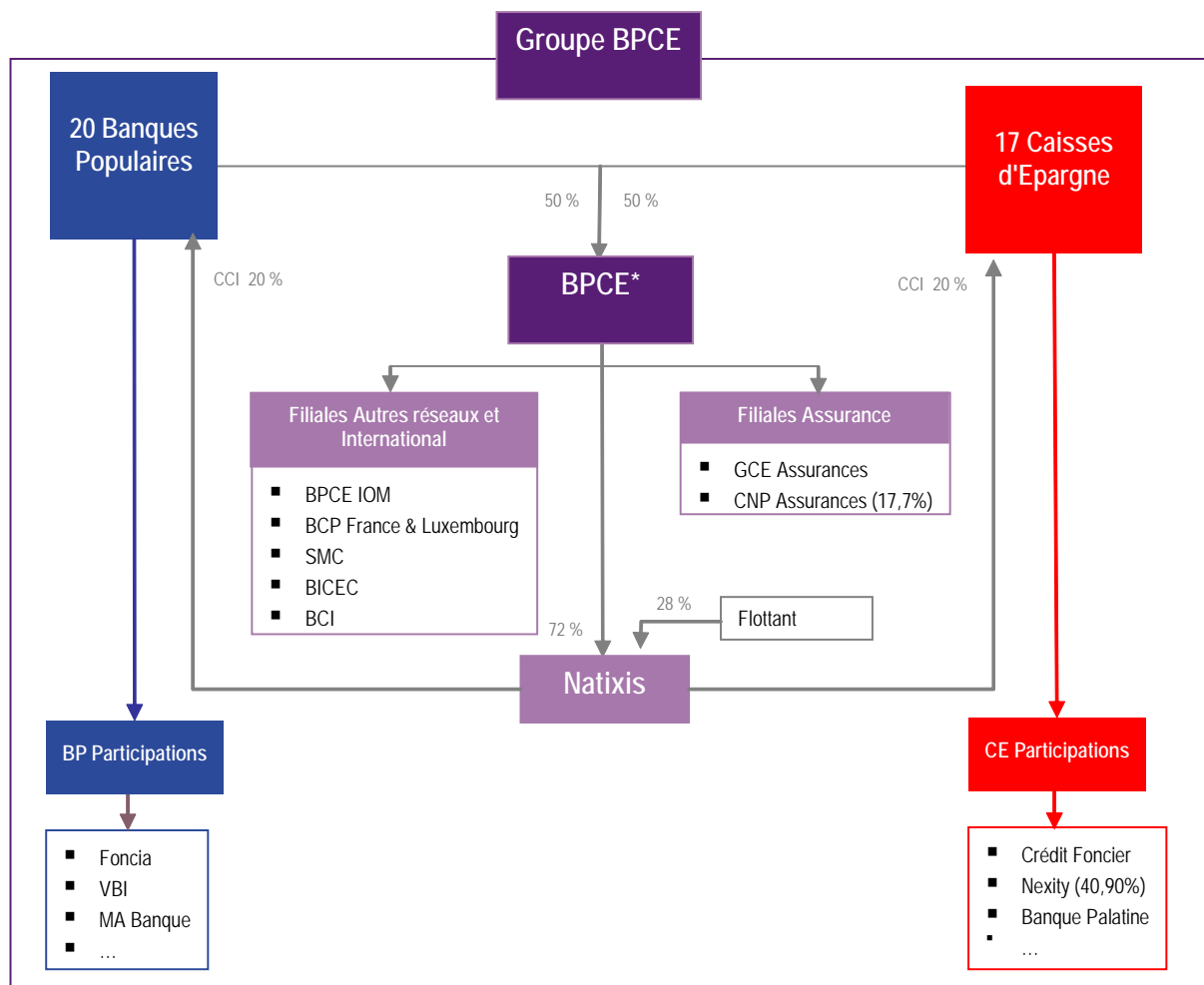
---

Note 1 – Cadre général .....	53
1.1. Le Groupe BPCE .....	53
1.2. Mécanisme de garantie .....	55
1.3. Faits caractéristiques du semestre.....	56
1.4. Evénements postérieurs à la clôture .....	56
Note 2 – Principes d'élaboration des comptes consolidés semestriels .....	58
2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermédiaire.....	58
2.2. Information sur les règles et principes comptables .....	58
2.3. Recours à des estimations.....	59
Note 3 – Information sectorielle .....	60
Note 4 – Notes relatives au bilan.....	62
4.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat .....	62
4.2. Actifs financiers disponibles à la vente .....	62
4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers .....	63
4.4. Prêts et créances .....	66
4.5. Reclassements d'actifs financiers .....	67
4.6. Actifs destinés à être cédés et passifs liés .....	68
4.7. Ecart d'acquisition .....	68
4.8. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle .....	68
4.9. Dettes représentées par un titre .....	69
4.10. Provisions.....	69
4.11. Dettes subordonnées .....	69
4.12. Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis .....	70
Note 5 – Notes relatives au compte de résultat .....	71
5.1. Produits et charges d'intérêt.....	71
5.2. Produits et charges de commissions .....	71
5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat .....	71
5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente .....	71
5.5. Produits et charges des autres activités .....	72
5.6. Charges générales d'exploitation.....	72
5.7. Risque de crédit .....	72
5.8. Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence.....	73
5.9. Gains ou pertes sur autres actifs.....	73
5.10. Impôts sur le résultat .....	73
Note 6 – Engagements de financement et de garantie .....	74
6.1. Engagements de financement .....	74
6.2. Engagements de garantie.....	74
Note 7 – Modalités d'élaboration des données financières <i>pro forma</i> .....	75
7.1. Principes retenus pour l'élaboration des données financières <i>pro forma</i> .....	75
7.2. Méthodes comptables et périmètre.....	75
7.3. Compte de résultat <i>pro forma</i> du 1 <sup>er</sup> semestre 2009 .....	75
Note 8 – Périmètre de consolidation .....	76

## Note 1 – Cadre général

### 1.1. Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau des Banques Populaires, le réseau des Caisses d'Épargne, l'organe central BPCE et leurs filiales.



\* Détenue par l'Etat de 3 milliards d'euros d'actions de préférence sans droits de vote.

#### LES DEUX RÉSEAUX BANQUES POPULAIRES ET CAISSES D'ÉPARGNE

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 20 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du Groupe.

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires, les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement et BP Participations, la société de participations du réseau des Banques Populaires (anciennement Banque Fédérale des Banques Populaires - BFBP).

Le réseau des Caisses d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et de Prévoyance, les sociétés locales d'épargne, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne et CE Participations, la société de participations du réseau des Caisses d'Épargne (anciennement Caisse Nationale des Caisses d'Épargne - CNCE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis via les CCI. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les coopérateurs. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Épargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

## BPCE

L'organe central, dénommé BPCE, a été créé par la Loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. Il s'est substitué aux deux organes centraux existants, la BFBP et la CNCE. L'Etat est détenteur d'actions de préférence sans droit de vote.

BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 20 Banques Populaires. Il détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe. Elle détient et gère les participations dans les filiales. Elle détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont :

- Natixis, détenu à 72 %, regroupant les activités de marché, d'épargne et de services financiers ;
- BP Covered Bonds, programme de *Covered bonds* des Banques Populaires ;
- BPCE IOM (anciennement Financière Océor), banque du développement régional de l'outre-mer et de l'international ;
- GCE Covered Bonds, programme de *Covered bonds* des Caisses d'Épargne ;
- Banque BCP (France) et Banque BCP (Luxembourg), banques commerciales issues de la fusion d'établissements financiers portugais ;
- BCI et BICEC, banques commerciales basées respectivement au Congo et au Cameroun ;
- CNP Assurances (services à la personne) et GCE Assurances (assurance IARD) ;
- GCE Technologies, centre informatique des Caisses d'Épargne ;
- i-BP, plate-forme informatique des Banques Populaires.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à elle de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Elle offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

## BP PARTICIPATIONS ET CE PARTICIPATIONS

Les deux réseaux Banques Populaires et Caisses d'Épargne détiennent 100 % de leur ancien organe central :

- la BFBP pour les Banques Populaires, renommée Banques Populaires Participations (BP Participations) ;
- et la CNCE pour les Caisses d'Épargne, renommée Caisses d'Épargne Participations (CE Participations).

BP Participations et CE Participations détiennent les actifs n'ayant pas été apportés à BPCE. Ces holdings sont des sociétés financières agréées en tant qu'établissement de crédit et affiliées à BPCE.

Les deux holdings de participations ont pour objet limité, spécifique et exclusif de gérer et contrôler leurs participations respectives, leur activité de compte propre et d'assurer la continuité des opérations de crédit au sens de l'article L. 311-1 du Code monétaire et financier contractées par BFBP et CNCE qui n'ont pas été transmises à BPCE dans le cadre de l'apport des actifs.

Les filiales immobilières des deux anciens groupes (notamment le Crédit Foncier de France, Nexity, Foncia, MeilleurTaux) ainsi que les autres participations des deux anciens organes centraux (notamment Banca Carige, Banque Palatine et MA Banque) sont détenues par BP Participations et CE Participations.

Les deux holdings de participation BP Participations et CE Participations fusionneront avec BPCE le 5 août 2010, dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de BPCE (cf. §1.4 – Evénements postérieurs à la clôture).

## 1.2. Mécanisme de garantie

Conformément à l'article L.512-107 6 du Code monétaire et financier, le système de garantie et de solidarité a pour objet de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est chargé d'organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment :

- en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe
- et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des deux fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

### FONDS DE GARANTIE

BPCE gère le Fonds Réseau Banques Populaires, le Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance ainsi que le nouveau Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds Réseau Banques Populaires** correspond au montant du fonds de garantie constitué par l'ancien groupe Banque Populaire (450 millions d'euros). Il fait l'objet d'un dépôt dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt (450 millions d'euros) dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant initial des dépôts est de 20 millions d'euros (10 millions d'euros pour chacun des deux réseaux). Ce fonds fait l'objet d'un abondement annuel correspondant à 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Epargne et de leurs filiales – à l'exception des holdings de participations et de leurs filiales respectives – aux résultats consolidés du Groupe dans la limite de 0,3 % des risques pondérés du Groupe. Cette contribution est répartie au prorata du capital de BPCE selon la clé de répartition décrite ci-après.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds Réseau Banques Populaires, du Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne peut être inférieur à 0,15 % de la somme du montant des Actifs Pondérés du Groupe.

### MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ INTERNES AU GROUPE

Les modalités de mise en jeu du système de garantie reposent sur le niveau de priorité suivant :

- Chaque bénéficiaire doit d'abord s'appuyer sur ses fonds propres.

BPCE peut requérir l'intervention des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne au titre du système de garantie et de solvabilité, en appliquant les clefs de répartition des contributions et ce avant d'impacter les trois fonds.

- Si l'établissement défaillant appartient à l'un des deux réseaux (Banques Populaires et leurs filiales ayant le statut d'établissement de crédit affiliées à BPCE d'une part, Caisses d'Epargne et leurs filiales ayant le statut d'établissement de crédit affiliées à BPCE d'autre part), le montant prélevé :
  - est imputé en priorité sur le fonds de garantie de ce réseau, c'est-à-dire sur le dépôt à terme au nom de la holding correspondante, jusqu'à épuisement de ce dépôt,
  - lorsque ce dépôt est épuisé, les maisons-mères du réseau correspondant (Banques Populaires ou Caisses d'Epargne) sont appelées dans la limite de leurs capacités contributives,
  - lorsque leurs capacités contributives sont épuisées, le montant prélevé est imputé sur le fonds commun, c'est à dire sur les dépôts à terme dans les livres de BPCE au nom de toutes les maisons-mères,
  - si le fonds commun est épuisé, le montant résiduel éventuel est imputé sur le fonds de garantie de l'autre réseau, c'est-à-dire sur le dépôt à terme de l'autre holding,
  - si le fonds de garantie de l'autre réseau est à son tour épuisé, les maisons-mères de cet autre réseau sont appelées dans la limite de leurs capacités contributives.

- Si l'établissement défaillant est BPCE ou une de ses filiales, le montant prélevé :
  - est imputé en priorité sur le fonds commun, c'est-à-dire sur les dépôts à terme inscrits dans les livres de BPCE au nom des maisons-mères jusqu'à épuisement,
  - puis il est fait appel symétriquement aux deux fonds de garantie des réseaux, c'est-à-dire aux dépôts à terme des deux holdings,
  - si ces deux fonds sont épuisés, les maisons-mères sont appelées dans les limites de leurs capacités contributives.

L'intervention du Fonds Réseau Banques Populaires, du Fonds Réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance et/ou du Fonds de Garantie Mutuel ou, plus généralement, toute mise à disposition de fonds au titre du système de garantie et de solidarité en faveur d'un bénéficiaire prendra la forme d'une subvention ou de tout autre mode d'intervention pouvant se révéler plus approprié.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R.515-1 du Code monétaire et financier.

La liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau, pour chaque Caisse considérée, par la Banque Populaire qui en est l'actionnaire de référence et l'opératrice au titre de l'adossement technique et fonctionnel de la Caisse à la Banque Populaire.

La liquidité et la solvabilité des sociétés locales d'épargne sont garanties au premier niveau, pour chaque société locale d'épargne considérée, par la Caisse d'Épargne dont la société locale d'épargne concernée est l'actionnaire.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

### 1.3. Faits caractéristiques du semestre

#### CESSION DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Le 14 juin 2010, BPCE a annoncé être entré en négociations exclusives avec le Crédit du Nord (Groupe Société Générale) en vue de la cession de la Société Marseillaise de Crédit (SMC). Le 30 juillet 2010, un contrat de cession a été signé entre les parties sur la base d'un prix de 872 millions d'euros. Le projet d'accord est conditionné aux autorisations de l'ACP et des autorités de la concurrence.

En conséquence, les actifs et passifs concernés ont été isolés au bilan sur des lignes dédiées conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 4.6) et une dépréciation de l'écart d'acquisition de 80 millions d'euros a été constatée au cours du semestre. Cette dépréciation est présentée au compte de résultat de la période en « Gains et pertes sur autres actifs ».

#### CESSION DE FILIALES DE PRIVATE EQUITY

Natixis a conclu la cession de cinq entités consolidées du Capital Investissement (le fonds FCPR IXEN, le fonds FCPR IXEN II, la société de capital risque IXEN, la société Natixis Investissement et Initiative & finance Investissement) avec Axa Private Equity. Cette cession est suspendue à l'obtention de l'autorisation de la Commission Européenne.

Dans l'attente de la levée des conditions suspensives, ces sociétés demeurent consolidées et sont traitées en conformité avec la norme IFRS 5 (cf. note 4.6).

### 1.4. Événements postérieurs à la clôture

#### RATIONALISATION DE L'ORGANISATION DU GROUPE BPCE

Le projet de fusion-absorption de BP Participations et de CE Participations avec BPCE a été approuvé le 3 juin 2010 par le conseil de surveillance de BPCE et les conseils d'administration des holdings de participations. Cette opération sera effective à l'issue des assemblées générales des trois sociétés qui se dérouleront le 5 août prochain.

Finalisant le processus de création de BPCE, elle simplifiera l'organigramme du Groupe et marquera une étape importante dans la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe.



- Détournement de Nexity ainsi que de GCE SEM, GCE Habitat et Erixel

Le 5 août 2010, préalablement à son absorption par BPCE, les participations détenues par CE Participations dans Nexity (40,82 %), GCE SEM (100 %), GCE Habitat (100 %) et Erixel (99,25 %) seront apportées à une holding dédiée, CE Holding Promotion. Cette opération d'apport sera suivie d'une attribution gratuite des actions de CE Holding Promotion aux Caisses d'Épargne.

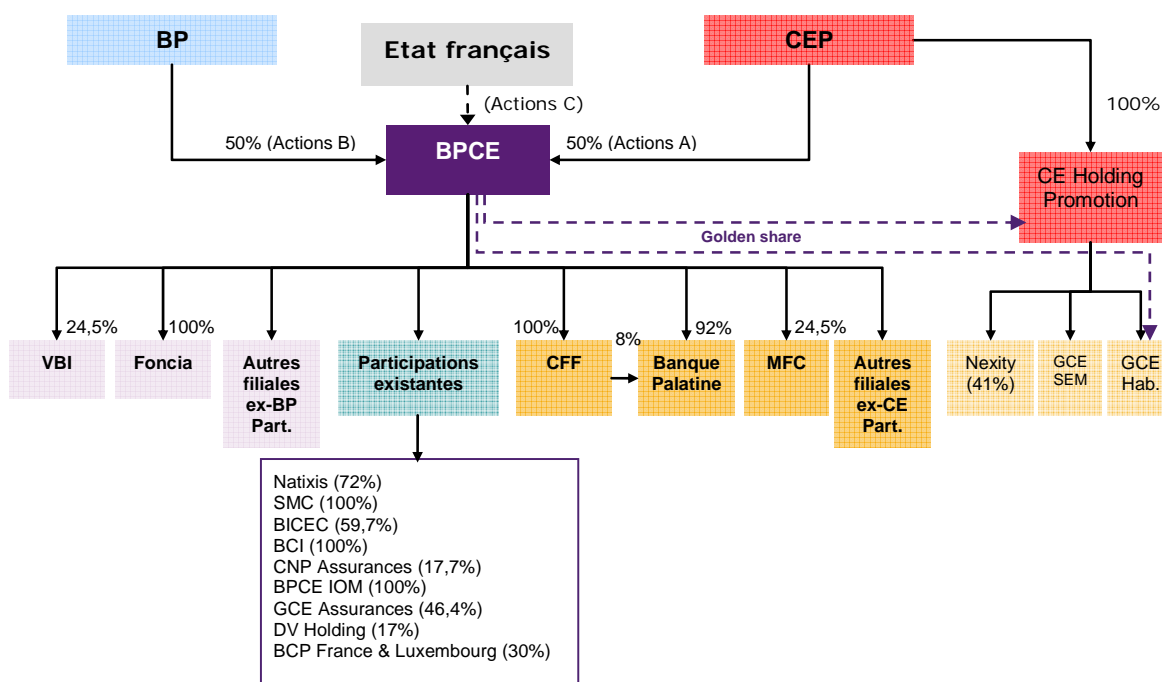
Cette opération n'aura pas d'incidence sur les comptes du Groupe.

- Fusion-absorption de BP Participations et CE Participations par BPCE

Le 5 août 2010, les deux holdings de participations (CE Participations et BP Participations) feront l'objet d'une fusion-absorption par BPCE.

Cette opération sera rémunérée par des actions A (pour les Caisses d'Épargne) et B (pour les Banques Populaires) correspondant à un échange de titres sans incidence sur les comptes du Groupe.

Le 5 août 2010, à l'issue de ces opérations, le Groupe BPCE sera structuré de la façon suivante :



#### AUGMENTATION DE CAPITAL DE BPCE

En août 2010, à l'issue des opérations de fusion, BPCE procédera à une augmentation de capital en numéraire de 1 807 millions d'euros souscrite à parité par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne.

#### REMBOURSEMENT DE L'ETAT

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2010, le Groupe BPCE remboursera une partie des fonds propres qui avaient été apportés par l'Etat à l'occasion de la création du nouveau groupe :

- 60 % des actions de préférence détenues par l'Etat seront rachetées, soit 1 200 millions d'euros début août et 600 millions d'euros après la cession effective de la SMC prévue en septembre 2010 ;
- Un complément de 600 millions d'euros de titres super subordonnés fera l'objet d'un remboursement, portant à 58 % la part des titres super subordonnés souscrits par l'Etat et remboursés.

## Note 2 – Principes d'élaboration des comptes consolidés semestriels

### 2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermédiaire

#### ENTITÉ CONSOLIDANTE

L'entité consolidante du Groupe BPCE est constituée :

- des Banques Populaires, à savoir les 18 Banques Populaires Régionales, la CASDEN Banque Populaire et le Crédit Coopératif ;
- des 17 Caisses d'Épargne ;
- des Caisses du Crédit Maritime Mutuel, affiliées à BPCE en application de la Loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 ;
- des Sociétés de Caution Mutuelle (SCM) agréées collectivement avec les Banques Populaires auxquelles elles se rattachent ;
- de BPCE, l'organe Central du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe BPCE comprend :

- les filiales des Banques Populaires, dont la holding BP Participations et ses filiales (Foncia, VBI, MA Banque...) ;
- les filiales des Caisses d'Épargne, dont CE Participations et ses filiales (Crédit Foncier, Nexity, Banque Palatine...) ;
- les filiales détenues par l'organe central, dont principalement Natixis.

Le Groupe BPCE inclut les établissements de crédit ayant signé une convention d'association avec le Crédit Coopératif. Leurs résultats et quote-part de capitaux propres sont inscrits parmi les intérêts minoritaires.

#### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la Recommandation n° 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

#### DATE DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2010 des sociétés incluses dans le périmètre du Groupe BPCE. Les états financiers consolidés du Groupe ont été arrêtés par le directoire de BPCE du 3 août 2010.

### 2.2. Information sur les règles et principes comptables

Conformément au Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe BPCE a établi ses états financiers consolidés au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2010 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture<sup>1</sup>.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2010 a été préparé conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2009.

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2009 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, et plus particulièrement les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2010 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Enfin, le Groupe n'anticipe pas l'application de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque ce choix relève d'une option, sauf mention spécifique.

<sup>1</sup> Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

En 2009, des travaux d'harmonisation des principes comptables des groupes Banques Populaires et Caisses d'Epargne ont été menés dans le cadre de la création du Groupe BPCE. Ces travaux se sont poursuivis au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 et se sont traduits de la façon suivante :

- Harmonisation des modèles de calcul des engagements sur les contrats d'épargne logement : un modèle de taux commun à l'ensemble du Groupe a été mis en œuvre au cours de la période et s'est traduit par un impact de 51 millions d'euros (hors impôts différés) sur les capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les travaux d'harmonisation du modèle comportemental se poursuivront jusqu'en 2011 ;
- Harmonisation des méthodologies de calcul des dépréciations sur base de portefeuilles : les travaux initiés fin 2009 se poursuivront au cours du second semestre 2010.

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'homologation des modèles internes de notation du risque de crédit des Caisses d'Epargne, le Groupe a par ailleurs procédé, au cours du semestre, à l'alignement des méthodologies de déclassement des créances douteuses appliquées au sein des deux réseaux (alignement de la définition du douteux comptable sur le défaut bâlois). Ce changement s'est traduit par une hausse significative des encours douteux sans impact matériel sur le niveau des dépréciations comptabilisées par les établissements en l'absence d'évolution toutes choses égales par ailleurs de leurs expositions en risque.

### **2.3. Recours à des estimations**

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2010, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente, les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés.

## Note 3 – Information sectorielle

### • Résultats par pôle :

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance (1)		BFI, Epargne et SFS		Participations financières		Activités en gestion extinctive et hors métiers (1)		Groupe BPCE	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09
Produit net bancaire	7 502	6 695	2 895	2 558	1 150	730	399	-289	11 946	9 694
Frais de gestion	-4 898	-4 862	-1 760	-1 704	-969	-955	-311	-520	-7 938	-8 041
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 604</b>	<b>1 833</b>	<b>1 135</b>	<b>854</b>	<b>181</b>	<b>-225</b>	<b>88</b>	<b>-809</b>	<b>4 008</b>	<b>1 653</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>65,3%</i>	<i>72,6%</i>	<i>60,8%</i>	<i>66,6%</i>	<i>84,3%</i>		<i>77,9%</i>	<i>ns</i>	<i>66,4%</i>	<i>82,9%</i>
Coût du risque	-654	-673	-195	-1 199	-16	-12	-105	-1 106	-970	-2 990
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 950</b>	<b>1 160</b>	<b>940</b>	<b>-345</b>	<b>165</b>	<b>-237</b>	<b>-17</b>	<b>-1 915</b>	<b>3 038</b>	<b>-1 337</b>
Résultat des entreprises MEE	100	95	8	6	2	3	0	0	110	104
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	7	0	14	5	24	-117	24	-108	69
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	-997	0	-997
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 054</b>	<b>1 262</b>	<b>948</b>	<b>-325</b>	<b>172</b>	<b>-210</b>	<b>-134</b>	<b>-2 888</b>	<b>3 040</b>	<b>-2 161</b>
Impôts sur le résultat	-669	-414	-276	359	-60	73	103	554	-902	572
Intérêts minoritaires	-16	-7	-194	-25	-55	23	72	841	-193	832
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>1 369</b>	<b>841</b>	<b>478</b>	<b>9</b>	<b>57</b>	<b>-114</b>	<b>41</b>	<b>-1 493</b>	<b>1 945</b>	<b>-757</b>

### • Résultats des sous-pôles de la Banque commerciale et assurance :

en millions d'euros	Banques Populaires		Caisses d'Epargne		Financement de l'immobilier		Assurance, International et autres réseaux (1)		Banque commerciale et Assurance (1)	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09
Produit net bancaire	3 102	2 860	3 359	2 882	498	470	543	483	7 502	6 695
Frais de gestion	-1 978	-1 953	-2 239	-2 210	-289	-283	-392	-416	-4 898	-4 862
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 124</b>	<b>907</b>	<b>1 120</b>	<b>672</b>	<b>209</b>	<b>187</b>	<b>151</b>	<b>67</b>	<b>2 604</b>	<b>1 833</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>63,8%</i>	<i>68,3%</i>	<i>66,7%</i>	<i>76,7%</i>	<i>58,0%</i>	<i>60,3%</i>	<i>72,2%</i>	<i>86,2%</i>	<i>65,3%</i>	<i>72,6%</i>
Coût du risque	-342	-342	-170	-159	-62	-39	-80	-133	-654	-673
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>782</b>	<b>565</b>	<b>950</b>	<b>513</b>	<b>147</b>	<b>148</b>	<b>71</b>	<b>-66</b>	<b>1 950</b>	<b>1 160</b>
Résultat des entreprises MEE	10	4	0	0	3	1	87	90	100	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	7	8	-2	-2	0	0	-1	1	4	7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>799</b>	<b>577</b>	<b>948</b>	<b>511</b>	<b>150</b>	<b>149</b>	<b>157</b>	<b>25</b>	<b>2 054</b>	<b>1 262</b>
Impôts sur le résultat	-281	-198	-322	-171	-46	-46	-20	1	-669	-414
Intérêts minoritaires	-4	-2	0	0	-3	-2	-9	-3	-16	-7
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>514</b>	<b>377</b>	<b>626</b>	<b>340</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>128</b>	<b>23</b>	<b>1 369</b>	<b>841</b>

(1) La Société Marseillaise de Crédit (SMC), précédemment présentée dans le sous-pôle Assurance, International et autres réseaux du secteur Banque commerciale et assurance, est dorénavant intégrée au pôle Activités en gestion extinctive et hors métiers, du fait de la cession programmée de cette entité.

Les entités Pramex et Natixis Algérie sont désormais intégrées au sous-pôle Assurance, International et autres réseaux du secteur Banque commerciale et assurance ; elles étaient auparavant affectées au secteur Activités en gestion extinctive et hors métiers.

Les données du 1<sup>er</sup> semestre 2009 ont également été retraitées.

- **Résultats des sous-pôles de la Banque de financement et d'investissement, l'épargne et les services financiers spécialisés :**

en millions d'euros	BFI		Epargne		Services financiers spécialisés		BFI, Epargne et SFS	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09
Produit net bancaire	1 621	1 390	815	748	459	420	2 895	2 558
Frais de gestion	-826	-833	-606	-557	-328	-314	-1 760	-1 704
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>795</b>	<b>557</b>	<b>209</b>	<b>191</b>	<b>131</b>	<b>106</b>	<b>1 135</b>	<b>854</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>50,9%</i>	<i>59,9%</i>	<i>74,3%</i>	<i>74,5%</i>	<i>71,7%</i>	<i>74,8%</i>	<i>60,8%</i>	<i>66,6%</i>
Coût du risque	-156	-1 171	-15	-5	-24	-23	-195	-1 199
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>639</b>	<b>-614</b>	<b>194</b>	<b>186</b>	<b>107</b>	<b>83</b>	<b>940</b>	<b>-345</b>
Résultat des entreprises MEE	0	0	7	6	1	0	8	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	14	0	0	-1	0	0	14
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>640</b>	<b>-600</b>	<b>201</b>	<b>192</b>	<b>107</b>	<b>83</b>	<b>948</b>	<b>-325</b>
Impôts sur les bénéfices	-192	436	-50	-51	-34	-26	-276	359
Intérêts minoritaires	-127	46	-44	-54	-23	-17	-194	-25
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>321</b>	<b>-118</b>	<b>107</b>	<b>87</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>478</b>	<b>9</b>

## Note 4 – Notes relatives au bilan

### 4.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### 4.1.1 - ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

en millions d'euros	30/06/2010			31/12/2009		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	24 361	721	25 082	25 835	558	26 393
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 832	4 291	23 123	20 213	5 923	26 136
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>43 193</b>	<b>5 012</b>	<b>48 205</b>	<b>46 048</b>	<b>6 481</b>	<b>52 529</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>15 789</b>	<b>11 398</b>	<b>27 187</b>	<b>14 808</b>	<b>11 342</b>	<b>26 150</b>
Prêts aux établissements de crédit	3 615	327	3 941	984	264	1 248
Prêts à la clientèle	988	9 969	10 957	803	9 392	10 195
<b>Prêts</b>	<b>4 603</b>	<b>10 296</b>	<b>14 899</b>	<b>1 787</b>	<b>9 656</b>	<b>11 443</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>0</b>	<b>12 062</b>	<b>12 062</b>	<b>0</b>	<b>10 975</b>	<b>10 975</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>130 363</b>		<b>130 363</b>	<b>93 616</b>		<b>93 616</b>
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>193 948</b>	<b>38 768</b>	<b>232 716</b>	<b>156 259</b>	<b>38 454</b>	<b>194 713</b>

#### 4.1.2 - PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

en millions d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Opérations de pension	25 957	25 505
Autres passifs financiers	3 082	3 845
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>29 039</b>	<b>29 350</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>133 408</b>	<b>98 468</b>
Comptes à terme et emprunts interbancaires	247	378
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	407	2 157
Dettes représentées par un titre	48 624	46 268
Dettes subordonnées	83	72
Opérations de pension	7 216	6 316
Autres passifs financiers	52	58
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>56 629</b>	<b>55 249</b>
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>219 076</b>	<b>183 067</b>

### 4.2. Actifs financiers disponibles à la vente

en millions d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Effets publics et valeurs assimilées	8 130	1 754
Obligations et autres titres à revenu fixe (1)	44 589	48 069
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>52 719</b>	<b>49 823</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable (1)</b>	<b>16 830</b>	<b>17 347</b>
<b>Prêts</b>	<b>65</b>	<b>68</b>
<b>Créances douteuses (1)</b>	<b>652</b>	<b>764</b>
<b>Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>70 266</b>	<b>68 002</b>
Dépréciation des créances douteuses (1)	-361	-446
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	-1 666	-1 703
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>68 239</b>	<b>65 853</b>

(1) Montants au 31/12/2009 retraités à des fins de comparabilité

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le Groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constituent des indices de perte de valeur.

### 4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

#### INSTRUMENTS VALORISÉS À PARTIR DE PRIX COTÉS (NON AJUSTÉS) SUR UN MARCHÉ ACTIF (NIVEAU 1)

Il s'agit notamment des titres cotés et des dérivés sur marchés organisés, comme les *futures* et les options, qui se situent dans des zones de liquidité pouvant être démontrées comme telles (marché actif). L'ensemble des transactions négociées par Natixis sur des marchés listés entre dans cette catégorie.

#### INSTRUMENTS DE GRÉ À GRÉ VALORISÉS À PARTIR DE MODÈLES RECONNUS ET FAISANT APPEL À DES PARAMÈTRES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT OBSERVABLES (NIVEAU 2).

##### *Instruments simples*

Un certain nombre de produits, en particulier les dérivés de gré à gré, swaps de taux standard, accords de taux futurs, *caps*, *floors* et options simples sont valorisés à partir de modèles de valorisation. Les valorisations obtenues peuvent s'appuyer sur des paramètres observables et sur des modèles reconnus comme des standards de place (méthode d'actualisation du *cash flow* futur, technique d'interpolation) pour l'instrument financier concerné.

Pour ces instruments, le caractère répandu des modèles et le caractère observable des paramètres ont été documentés.

##### *Instruments complexes*

Certains instruments financiers complexes, et/ou d'échéance longue sont valorisés avec un modèle interne reconnu et utilisant des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, de données résultant de consensus de marché ou à partir de marchés actifs de gré à gré.

Pour l'ensemble de ces instruments, le caractère observable du paramètre a pu être démontré.

#### INSTRUMENTS DE GRÉ À GRÉ VALORISÉS À PARTIR DE MODÈLES PEU RÉPANDUS OU UTILISANT UNE PART SIGNIFICATIVE DE PARAMÈTRES NON OBSERVABLES (NIVEAU 3)

Lorsque les valorisations obtenues ne peuvent s'appuyer sur des paramètres observables ou sur des modèles reconnus comme des standards de place, la valorisation obtenue sera considérée comme non observable.

Les instruments valorisés à partir de modèles spécifiques ou utilisant des paramètres non observables incluent plus particulièrement :

- des produits structurés actions multi-sous-jacents, d'options sur fonds, de produits hybrides de taux, de swaps de titrisation, de dérivés de crédit structurés, de produits optionnels de taux ;
- la plupart des instruments issus de titrisations : les tranches de titrisation pour lesquelles il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. Ces instruments sont fréquemment valorisés sur la base de prix contributeurs (structureurs par exemple).

30/06/2010				
<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres	39 113	11 467	8 402	58 982
Instruments dérivés	331	126 017	4 015	130 363
Autres actifs financiers	115	4 488		4 603
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>39 559</b>	<b>141 972</b>	<b>12 417</b>	<b>193 948</b>
Titres	11 364	4 638	408	16 410
Autres actifs financiers		20 159	2 199	22 358
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>11 364</b>	<b>24 797</b>	<b>2 607</b>	<b>38 768</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>9 758</b>		<b>9 758</b>
Titres de participation	664	1 454	2 344	4 462
Autres titres	53 190	7 679	2 813	63 682
Autres actifs financiers	16	23	56	95
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>53 870</b>	<b>9 156</b>	<b>5 213</b>	<b>68 239</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Titres	25 774	1 012	1	26 787
Instruments dérivés	7 438	125 488	482	133 408
Autres passifs financiers	30	2 222		2 252
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>33 242</b>	<b>128 722</b>	<b>483</b>	<b>162 447</b>
Titres		49 203	210	49 413
Autres passifs financiers	34	7 182		7 216
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>34</b>	<b>56 385</b>	<b>210</b>	<b>56 629</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>8 453</b>	<b>41</b>	<b>8 494</b>
<b>31/12/2009</b>				
<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres	40 618	11 495	8 743	60 856
Instruments dérivés	2 206	88 145	3 265	93 616
Autres actifs financiers	14	1 773		1 787
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>42 838</b>	<b>101 413</b>	<b>12 008</b>	<b>156 259</b>
Titres	10 027	6 546	1 250	17 823
Autres actifs financiers	333	19 487	811	20 631
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>10 360</b>	<b>26 033</b>	<b>2 061</b>	<b>38 454</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>6 298</b>	<b>183</b>	<b>6 481</b>
Titres de participation	1 026	611	2 317	3 954
Autres titres	51 003	8 072	2 724	61 799
Autres actifs financiers	17	28	55	100
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>52 046</b>	<b>8 711</b>	<b>5 096</b>	<b>65 853</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Titres	24 688	1 590	671	26 949
Instruments dérivés	4 674	92 981	813	98 468
Autres passifs financiers	3	2 398		2 401
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>29 365</b>	<b>96 969</b>	<b>1 484</b>	<b>127 818</b>
Titres		48 781	193	48 974
Autres passifs financiers		6 275		6 275
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>		<b>55 056</b>	<b>193</b>	<b>55 249</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>4 564</b>	<b>84</b>	<b>4 648</b>



Au 30 juin 2010, les actifs financiers présentés au niveau 3 de la juste valeur incluent plus particulièrement les instruments affectés par la crise financière et n'ayant pas fait l'objet de reclassement vers la catégorie « Prêts et créances » dans les conditions prévues par l'amendement à la norme IAS 39 du 13 octobre 2008.

Sont notamment concernés les instruments financiers suivants détenus par le groupe Natixis :

- **CDO d'ABS à composante *subprime***

En l'absence de données de marché observables, les portefeuilles de CDO d'ABS détenus directement par le groupe Natixis et comprenant une exposition *subprime* ont fait l'objet d'une valorisation sur la base d'une projection des pertes à terminaison.

Taux de pertes cumulées utilisés (subprime)	30/06/2010
Vintage antérieurs à 2005	6,2%
Vintage 2005	15,5%
Vintage 2006	27,4%
<u>Vintage 2007</u>	<u>49,2%</u>

En outre les hypothèses suivantes appliquées lors des arrêts précédents ont été maintenues :

- prise en compte de la notation CCC+ (ou notation inférieure) des actifs du collatéral par attribution d'une décote de 97 %. Dans le cas de titrisations simples (donc hors Commercial Real Estate CDO – CRE CDO, ABS CDO, ABS CDO Mezzanine pour lesquels la décote de 97% est conservée), cette décote a été ramenée à 70 % pour les actifs sous-jacents initialement notés AAA ;
- valorisation des actifs sous-jacents non *subprime* (hors RMBS US) détenus dans les structures à partir d'une grille de décote intégrant les types, notations et *vintages* des opérations ;
- valorisation des RMBS US sous-jacents suivant le modèle utilisé pour les positions de RMBS US détenues directement.

En complément, il a été appliqué une démarche par transparence consistant à valoriser pour les structures dont le groupe Natixis détient les actifs sous-jacents, chaque tranche par le *Mark-to-Model* ou le *Mark-to-Market* correspondant.

- **CDS conclus avec des rehausseurs de crédit (*monoline* et CDPC)**

Les réfections appliquées aux opérations conclues avec les monolines sous la forme de CDS sont déterminées en appliquant un taux de recouvrement homogène de 10 % aux moins-values latentes des actifs sous-jacents et une probabilité de défaut en adéquation avec le risque de crédit du rehausseur.

En ce qui concerne les dérivés de crédit conclus avec les CDPC (*Credit Derivatives Product Companies*), les probabilités de défaut ont été évaluées en examinant les portefeuilles par transparence. Les probabilités de défaut historiques moyennes à maturité des sous-jacents ont été stressées par un facteur de 1,2 en prenant en compte un taux de *recovery* de 27 %. Les réfections ainsi déterminées sont complétées d'une provision générale tenant compte de la volatilité de la juste valeur des opérations.

- **Portefeuilles de RMBS US dont RMBS *subprime***

Le modèle de détermination de la juste valeur des RMBS US non Agency appliqué aux portefeuilles de RMBS US détenus par le groupe Natixis retient un niveau de pertes finales propre à chaque RMBS et issu d'un calcul prenant en compte les pertes cumulées à l'échéance et les défauts actualisés en date d'arrêt. Les moins-values latentes sont déterminées en projetant les pertes finales à partir des pertes estimées à ce jour, qui elles mêmes résultent du *delinquency pipeline*, de la sévérité des pertes en cas de défaut et des pertes réalisées en fonction des actifs et *vintages* des pools.

- **RMBS européens**

Le modèle de valorisation des RMBS européens détenus par le groupe Natixis consiste à calculer la juste valeur des instruments à partir des *spreads* résultant de données historiques de *benchmark* issues de la base de données Markit. Les *benchmark* sont définis en fonction du type de titrisation, de la notation et du pays, et se voient ainsi associer des courbes de *spreads*. Un coefficient de tendance leur est ensuite appliqué visant à ajuster le risque de liquidité.

- **Autres instruments**

Les valorisations des actifs suivants détenus par le groupe Natixis, issus des opérations de titrisation et pour lesquelles aucun prix n'a pu être identifié sur le marché, ont été réalisées à partir de modèles de valorisation reposant sur les principes suivants :

*CDO d'ABS non résidentiels US* : modèle de notation des structures définissant le niveau de risque de chacune d'entre elles en fonction de critères discriminants.

*CRE CDO et CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities)* : approche en stress de crédit mise en place à partir d'un modèle de valorisation basé sur des projections de flux de trésorerie futurs, fonction des taux de pertes cumulées par structure (taux de pertes déterminés sur la base de ceux des prêts sous-jacents fixés à 10 %). Un prix plancher est retenu en lien avec les estimations de flux de coupons compte tenu de la notation actuelle des structures (3 % pour les CRE CDO et les CMBS notés AAA et 5 % pour les autres CMBS).

*CDO Trups (Trust Preferred Securities)* : approche en stress basée sur des projections de flux de trésorerie futurs et de taux de pertes cumulées par structure. Les taux de pertes cumulées ont été déterminés à partir des 84 scénarii de répartition des défauts appliqués à cette classe d'actif et publiés par S&P. L'ensemble des scénarii a été mis en œuvre pour chacune des structures et la moyenne des 42 plus mauvais scénarii a été prise en compte pour déterminer le prix de chaque transaction.

*CLO* : modèle reposant sur une connaissance détaillée des caractéristiques des opérations et une évaluation du risque de crédit tenant compte de plusieurs paramètres dont le taux de défaut annulé moyen fixé à 30 %, le taux de recouvrement fixé à 65 % pour les sous-jacents seniors, et le paramètre de corrélation fixé à 43,6 %.

#### 4.4. Prêts et créances

##### 4.4.1 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Prêts et créances sains	148 260	146 435
Dépréciations sur base de portefeuilles	-50	-50
<b>Prêts et créances sains nets</b>	<b>148 210</b>	<b>146 385</b>
Prêts et créances douteux	476	405
Dépréciations individuelles	-396	-342
<b>Prêts et créances douteux nets</b>	<b>80</b>	<b>63</b>
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>148 290</b>	<b>146 448</b>

Les fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des Dépôts s'élèvent à 72 636 millions d'euros au 30 juin 2010.

##### 4.4.2 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Prêts et créances sains	535 106	509 443
Dépréciations sur base de portefeuilles	-2 265	-2 252
<b>Prêts et créances sains nets</b>	<b>532 841</b>	<b>507 191</b>
Prêts et créances douteux	20 998	18 858
Dépréciations individuelles	-9 206	-8 609
<b>Prêts et créances douteux nets</b>	<b>11 792</b>	<b>10 249</b>
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>544 633</b>	<b>517 440</b>

## Décomposition des prêts et créances sains sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>14 123</b>	<b>13 685</b>
Prêts à la clientèle financière	5 365	6 153
Crédits de trésorerie	59 490	58 903
Crédits à l'équipement	110 621	109 191
Crédits au logement	215 633	209 673
Crédits à l'exportation	3 167	2 694
Autres crédits	25 918	27 003
Opérations de pension	29 417	13 621
Prêts subordonnés	554	576
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>450 165</b>	<b>427 814</b>
Titres assimilés à des prêts et créances	47 526	44 702
Autres prêts et créances sur la clientèle	23 292	23 242
<b>Total des prêts et créances sains sur la clientèle</b>	<b>535 106</b>	<b>509 443</b>

## 4.5. Reclassements d'actifs financiers

### PORTEFEUILLE D'ACTIFS FINANCIERS RECLASSÉS

En application des amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le Groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers présentant les caractéristiques définies par ces amendements au cours du second semestre 2008. Ces actifs reclassés sont principalement composés d'encours de titrisation (RMBS US et européens), de titres obligataires et de titres émis par le secteur public international. Ils sont résumés dans le tableau suivant :

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable		Juste valeur	
	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009
<b>Actifs reclassés en 2008 vers la catégorie</b>				
Actifs financiers disponibles à la vente	421	369	421	369
Prêts et créances	23 530	22 707	22 548	21 462
<b>Total des titres reclassés en 2008</b>	<b>23 950</b>	<b>23 076</b>	<b>22 968</b>	<b>21 831</b>
<b>Total des titres reclassés depuis 2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des titres reclassés</b>	<b>23 950</b>	<b>23 076</b>	<b>22 968</b>	<b>21 831</b>

### RÉSULTATS AFFÉRENTS AUX ACTIFS FINANCIERS RECLASSÉS ET RÉSULTATS QUI AURAIENT ÉTÉ COMPTABILISÉS SI LES RECLASSEMENTS N'AVAIENT PAS ÉTÉ RÉALISÉS

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010
<b>Résultat de la période relatif aux actifs reclassés</b>	
- enregistré en coût du risque	-79
- enregistré en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres	-0
<b>Variation de juste valeur</b>	
- qui aurait été enregistrée au compte de résultat si les titres n'avaient pas été reclassés	-97
- qui aurait été enregistrée en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres si les titres n'avaient pas été reclassés	63

#### 4.6. Actifs destinés à être cédés et passifs liés

en millions d'euros	30/06/2010
Actifs non courants destinés à être cédés	4 600
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3 192

Les actifs non courants destinés à être cédés comprennent principalement des prêts et créances accordés par la Société Marseillaise de Crédit à la clientèle (2 634 millions d'euros), l'écart d'acquisition sur la Société Marseillaise de Crédit (508 millions d'euros) et les actifs des filiales de Private Equity de Natixis en cours de cession à Axa Private Equity (cf. §1.3).

Les dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés sont composées principalement des dettes de la Société Marseillaise de Crédit envers la clientèle (3 042 millions d'euros).

#### 4.7. Ecarts d'acquisition

en millions d'euros	30/06/2010
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>5 670</b>
Perte de valeur	-80
Reclassement en actifs destinés à être cédés	-508
Conversion	195
Autres variations	-20
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>5 257</b>

Suite à la signature du contrat de cession de la Société Marseillaise de Crédit (cf. § 1.3), le poste « Ecarts d'acquisition » a été impacté de la façon suivante :

- regroupement sur une seule ligne des écarts d'acquisition liés à cette entité, en cela compris les écarts d'acquisition représentatifs des synergies avec Natixis ;
- dépréciation de 80 millions d'euros, comptabilisée dans le poste Gains ou Pertes sur autres actifs ;
- reclassement de l'écart d'acquisition résiduel (508 millions d'euros) dans le poste Actifs destinés à être cédés.

L'effet de conversion est relatif aux activités de gestion d'actifs de Natixis aux Etats-Unis.

#### ECARTS D'ACQUISITION DÉTAILLÉS

en millions d'euros	Valeur nette comptable	
	30/06/2010	31/12/2009
Banques Régionales *	744	1 215
Banque Palatine	95	95
BPCE IOM	54	54
Banque BCP France	42	42
Crédit Foncier	37	37
Natixis	2 727	2 654
Foncia	679	694
Groupe Nexity	869	869
Autres	10	9
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>5 257</b>	<b>5 670</b>

\* Société Marseillaise de Crédit, Banque Chaix, Banque de Savoie, Crédit Commercial du Sud Ouest, Banque Dupuy de Parseval, Banque Pelletier, Banque Marze

#### 4.8. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle

##### 4.8.1 – DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

en millions d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Comptes à vue	17 730	14 941
Opérations de pension	8	2 187
Dettes rattachées	12	6
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>17 750</b>	<b>17 134</b>
Emprunts et comptes à terme	68 020	69 070
Opérations de pension	43 217	29 161
Dettes rattachées	483	365
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>111 720</b>	<b>98 596</b>
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>129 470</b>	<b>115 730</b>

#### 4.8.2 – DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>82 285</b>	<b>82 711</b>
Livret A	78 071	78 806
PEL / CEL	50 541	50 036
Autres comptes d'épargne à régime spécial	71 433	73 256
Dettes rattachées	1 738	630
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>201 783</b>	<b>202 728</b>
Comptes et emprunts à vue	12 991	5 752
Comptes et emprunts à terme	52 051	47 016
Dettes rattachées	1 102	1 060
<b>Autres comptes de la clientèle</b>	<b>66 144</b>	<b>53 828</b>
A vue	8 493	4 327
A terme	21 726	21 842
Dettes rattachées	8	14
<b>Opérations de pension</b>	<b>30 227</b>	<b>26 183</b>
<b>Autres dettes envers la clientèle</b>	<b>1 709</b>	<b>2 267</b>
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>382 148</b>	<b>367 717</b>

La répartition des encours au 31 décembre 2009 a fait l'objet d'une modification (reclassement entre comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts à terme) à des fins de comparabilité.

#### 4.9. Dettes représentées par un titre

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires	130 255	124 755
Titres du marché interbancaire et Titres de créances négociables	81 698	77 057
Autres dettes représentées par un titre	34	0
<b>Total</b>	<b>211 987</b>	<b>201 812</b>
Dettes rattachées	2 102	2 598
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>214 089</b>	<b>204 410</b>

#### 4.10. Provisions

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2010	Dotations	Utilisation	Reprises non utilisées	Changement de méthode (1)	Autres mouvements	30/06/2010
<b>Provisions pour engagements sociaux</b>	<b>1 816</b>	<b>85</b>	<b>-18</b>	<b>-13</b>		<b>-7</b>	<b>1 863</b>
Provisions pour activité d'épargne logement	761	14	0	-20	-51	-3	701
Provisions pour engagements hors bilan	1 126	127	-47	-75		19	1 150
Provisions pour activités de promotion immobilière	69	5	0	-11		-4	59
Provisions pour restructurations	149	2	-24	-34		-1	92
Provisions pour litiges	667	157	-53	-60		-3	708
Autres	697	109	-63	-66		-1	676
<b>Autres provisions</b>	<b>3 469</b>	<b>414</b>	<b>-187</b>	<b>-266</b>	<b>-51</b>	<b>7</b>	<b>3 386</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>5 285</b>	<b>499</b>	<b>-205</b>	<b>-279</b>	<b>-51</b>	<b>0</b>	<b>5 249</b>

(1) Les impacts relatifs au changement de méthode pour les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne sont respectivement de -6 millions d'euros et -45 millions d'euros (cf. §2.2).

#### 4.11. Dettes subordonnées

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Dettes subordonnées à durée déterminée	13 667	14 144
Dettes subordonnées à durée indéterminée	161	161
Dépôts de garantie à caractère mutuel	41	42
<b>Total</b>	<b>13 869</b>	<b>14 347</b>
Dettes rattachées	241	314
Réévaluation de la composante couverte	441	320
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>14 551</b>	<b>14 981</b>

## EVOLUTION DES DETTES SUBORDONNÉES AU COURS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2010

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2010	Emission	Remboursement	Autres mouvements (1)	30/06/2010
Dettes subordonnées à durée déterminée	14 144		-603	126	13 667
Dettes subordonnées à durée indéterminée	161				161
Dépôts de garantie à caractère mutuel	42			-1	41
Dettes rattachées	314			-73	241
Réévaluation de la composante couverte	320			121	441
<b>Total</b>	<b>14 981</b>	<b>0</b>	<b>-603</b>	<b>173</b>	<b>14 551</b>

(1) Y compris variation de périmètre et de parité monétaire

### 4.12. Actions ordinaires et instruments de capitaux propres émis

#### 4.12.1 - PARTS SOCIALES ET CERTIFICATS COOPÉRATIFS D'INVESTISSEMENT

Le capital se décompose comme suit au 30 juin 2010 :

- 5 243 millions d'euros de parts sociales entièrement souscrites par les sociétaires des Banques Populaires et des SAS, structures de portage en miroir des sociétaires ;
- 6 448 millions d'euros de parts sociales entièrement souscrites par les sociétés locales d'épargne des Caisses d'Epargne ;
- 1 303 millions d'euros de certificats coopératifs d'investissement des Banques Populaires détenus par Natixis ;
- 1 612 millions d'euros de certificats coopératifs d'investissement des Caisses d'Epargne détenus par Natixis ;
- 182 millions d'euros de dépôt de garantie à caractère mutuel des sociétés de caution mutuelles.

Les primes se décomposent comme suit au 30 juin 2010 :

- 946 millions d'euros liés aux parts sociales souscrites par les sociétaires des Banques Populaires et les SAS ;
- 3 267 millions d'euros liés aux parts sociales souscrites par les sociétés locales d'épargne ;
- 3 283 millions d'euros liés aux certificats coopératifs d'investissement des Banques Populaires détenus par Natixis ;
- 2 678 millions d'euros liés aux certificats coopératifs d'investissement des Caisses d'Epargne détenus par Natixis.

Les certificats coopératifs d'investissement émis par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne sont éliminés du poste réserves consolidées à hauteur du pourcentage d'intérêt du Groupe dans Natixis et du poste intérêts minoritaires pour le solde.

#### 4.12.2 - AUTRES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

L'Etat a souscrit les actions de catégorie C émises par BPCE SA en juillet 2009 pour un montant de 3 000 millions d'euros.

## Note 5 – Notes relatives au compte de résultat

### 5.1. Produits et charges d'intérêt

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010			1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	9 207	-2 719	6 488	10 246	-3 758	6 488
Prêts et créances avec les établissements de crédit	849	-843	6	3 277	-2 530	747
Opérations de location-financement	426	////	426	443	////	443
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	////	-2 944	-2 944	////	-3 855	-3 855
Instruments dérivés de couverture	2 207	-2 037	170	3 177	-3 053	124
Actifs financiers disponibles à la vente	986	////	986	1 091	////	1 091
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	261	////	261	261	////	261
Actifs financiers dépréciés	13	////	13	15	////	15
Autres produits et charges d'intérêts	112	-20	92	1 492	-41	1 451
<b>Total des produits et charges d'intérêts</b>	<b>14 061</b>	<b>-8 563</b>	<b>5 498</b>	<b>20 002</b>	<b>-13 237</b>	<b>6 765</b>

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, l'effet de réévaluation à la juste valeur des titres super subordonnés à durée indéterminée émis par la CNCE s'élève à 1 485 millions d'euros et a été inscrit sur la ligne « Autres produits d'intérêt ».

### 5.2. Produits et charges de commissions

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010			1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	13	-15	-2	40	-35	5
Opérations avec la clientèle	1 257	-13	1 244	1 222	-30	1 192
Prestation de services financiers	243	-278	-35	248	-246	2
Vente de produits d'assurance-vie	511	////	511	448	////	448
Moyens de paiement	773	-351	422	789	-341	448
Opérations sur titres	268	-85	183	254	-407	-153
Activités de fiducie	981	-3	978	963	-7	956
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	163	-26	137	189	-60	129
Autres commissions	366	-159	207	334	-170	164
<b>Total des commissions</b>	<b>4 575</b>	<b>-930</b>	<b>3 645</b>	<b>4 487</b>	<b>-1 296</b>	<b>3 191</b>

### 5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
Résultats sur instruments financiers de transaction	907	-1 396
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	594	75
Résultats sur opérations de couverture	30	13
Résultats sur opérations de change	33	817
<b>Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 564</b>	<b>-491</b>

### 5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
Résultats de cession	94	-95
Dividendes reçus	267	231
Dépréciation durable des titres à revenu variable	-149	-583
<b>Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>212</b>	<b>-447</b>

## 5.5. Produits et charges des autres activités

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010			1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	2 772	-2 825	-53	3 132	-3 243	-111
Produits et charges sur activités immobilières	1 252	-844	408	1 327	-997	330
Produits et charges sur opérations de location	103	-67	36	76	-74	2
Produits et charges sur immeubles de placement	92	-39	53	64	-39	25
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	1 102	-519	583	1 028	-598	430
<b>Total des produits et charges des autres activités</b>	<b>5 321</b>	<b>-4 294</b>	<b>1 027</b>	<b>5 627</b>	<b>-4 951</b>	<b>676</b>

La ligne « Produits et charges des activités d'assurance » comprend uniquement les éléments techniques d'assurance. Elle ne comprend pas les éléments financiers inscrits dans les autres rubriques du produit net bancaire.

## 5.6. Charges générales d'exploitation

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
<b>Charges de personnel</b>	<b>-4 772</b>	<b>-4 750</b>
Impôts et taxes	-203	-261
Services extérieurs	-2 508	-2 538
Autres charges	0	-1
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>-2 711</b>	<b>-2 800</b>
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>-7 483</b>	<b>-7 550</b>

## 5.7. Risque de crédit

### 5.7.1 – COÛT DU RISQUE

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
Opérations interbancaires	-30	-153
Opérations avec la clientèle	-2 017	-3 868
Autres actifs financiers	-78	-77
Engagement par signature	-127	-334
<b>Dotations pour dépréciations et provisions</b>	<b>-2 252</b>	<b>-4 432</b>
Opérations interbancaires	13	99
Opérations avec la clientèle	1 508	2 003
Autres actifs financiers	149	131
Engagement par signature	122	150
<b>Reprises sur dépréciations et provisions</b>	<b>1 792</b>	<b>2 383</b>
Opérations interbancaires	-3	-63
Opérations avec la clientèle	-395	-818
Autres actifs financiers	-112	-60
<b>Pertes sur créances irrécouvrables &amp; récupérations sur créances amorties</b>	<b>-510</b>	<b>-941</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>-970</b>	<b>-2 990</b>

### 5.7.2 – DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT

en millions d'euros	01/01/2010	Dotations	Reprises	Autres variations (1)	30/06/2010
Actifs financiers disponibles à la vente	446	77	-149	-13	361
Opérations interbancaires	392	30	-13	37	446
Opérations avec la clientèle	10 861	2 017	-1 508	100	11 470
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	1	1			2
<b>Dépréciations déduites de l'actif</b>	<b>11 700</b>	<b>2 125</b>	<b>-1 670</b>	<b>124</b>	<b>12 279</b>
<b>Provisions sur engagements par signature et garanties financières données</b>	<b>1 126</b>	<b>127</b>	<b>-122</b>	<b>19</b>	<b>1 150</b>
<b>Total des dépréciations et provisions pour risque de crédit</b>	<b>12 826</b>	<b>2 252</b>	<b>-1 792</b>	<b>143</b>	<b>13 429</b>

(1) Les autres variations comprennent notamment l'effet de conversion et l'effet du reclassement en actifs destinés à être cédés de la Société Marseillaise de Crédit.



## 5.8. Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 ( <i>pro forma</i> )
<b>Sociétés financières</b>	<b>107</b>	<b>103</b>
CNP Assurances (groupe)	83	76
Entreprises associées du groupe Natixis	11	9
Socram Banque	2	0
Crédit Immobilier Hotelier	3	6
Autres	8	12
<b>Sociétés non financières</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
Maisons France Confort P-I	2	1
Autres	1	0
<b>Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence</b>	<b>110</b>	<b>104</b>

## 5.9. Gains ou pertes sur autres actifs

Les gains ou pertes sur autres actifs s'élevaient à -108 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2010 et incluent notamment une perte de valeur de - 80 millions d'euros enregistrée dans le cadre du projet de cession de la Société Marseillaise de Crédit (cf. §1.3).

## 5.10. Impôts sur le résultat

### 5.10.1 - COMPOSANTES DU POSTE « IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT »

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 ( <i>pro forma</i> )
Impôts courants	-425	-182
Impôts différés	-477	754
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-902</b>	<b>572</b>

### 5.10.2 - RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010
Résultat net (part du groupe)	1 945
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	193
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	110
Impôts	-902
<b>Résultat comptable avant impôts et variations de valeur des écarts d'acquisition (A)</b>	<b>2 930</b>
<b>Taux d'imposition de droit commun français (B)</b>	<b>34,43%</b>
<b>Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A*B)</b>	<b>-1 009</b>
Effet de la variation des impôts différés non constatés	37
Effet des différences permanentes	42
Impôts à taux réduit et activités exonérées	8
Différence de taux d'impôts sur les revenus taxés à l'étranger	-6
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts	-13
Autres éléments	39
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-902</b>
<b>Taux effectif d'impôt (charge d'impôts sur le résultat rapportée au résultat taxable)</b>	<b>30,78%</b>

## Note 6 – Engagements de financement et de garantie

### 6.1. Engagements de financement

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Engagements de financement donnés en faveur</b>	<b>130 908</b>	<b>116 164</b>
- des établissements de crédit	26 415	19 885
- de la clientèle	104 493	96 279
* Ouvertures de crédit confirmées	94 580	87 315
* Autres engagements	9 913	8 964
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>85 065</b>	<b>59 983</b>
- d'établissements de crédit	79 957	58 512
- de la clientèle	5 108	1 471

### 6.2. Engagements de garantie

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>230 067</b>	<b>230 065</b>
- d'ordre des établissements de crédit (1)	103 465	103 714
- d'ordre de la clientèle (1)	126 602	126 351
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>157 551</b>	<b>155 987</b>
- d'établissements de crédit	34 740	36 324
- de la clientèle	122 811	119 663

(1) Montants au 31 décembre 2009 retraités à des fins de comparabilité

## Note 7 – Modalités d'élaboration des données financières *pro forma*

### 7.1. Principes retenus pour l'élaboration des données financières *pro forma*

Les données financières *pro forma* sont destinées à permettre d'appréhender les conséquences des opérations liées au rapprochement du Groupe Banque Populaire et du Groupe Caisse d'Épargne et ont été établies sur la base des comptes consolidés du Groupe Banque Populaire au 30 juin 2009 et des comptes consolidés du Groupe Caisse d'Épargne au 30 juin 2009.

Ces informations ont été complétées pour tenir compte des effets liés au regroupement des deux groupes. Les effets des opérations intervenues en 2009 et au 1<sup>er</sup> semestre 2010 autres que celles directement liées à la constitution de BPCE n'ont pas été inclus dans les données *pro forma* présentées.

### 7.2. Méthodes comptables et périmètre

Les principes et méthodes comptables utilisés pour l'élaboration des données *pro forma* sont ceux retenus par le Groupe pour l'élaboration de ses comptes consolidés décrits aux notes 3 et 4 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe BPCE au 31 décembre 2009.

#### REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Au regard de la norme IFRS 3, l'opération de regroupement entre le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne s'analyse comme un regroupement entre entreprises mutuelles, exclu du champ d'application de cette norme.

Considérant la substance du rapprochement, la méthode des valeurs comptables historiques a été retenue pour la comptabilisation des opérations de regroupement. Elle présente les avantages suivants :

- elle est en cohérence avec les principes d'équité et d'équilibre qui ont prévalu à la genèse de l'opération ;
- elle assure une cohérence dans la méthode d'évaluation des actifs et passifs du nouvel ensemble et garantit une neutralité du traitement comptable sans prise en compte de l'origine des activités ;
- elle requiert l'élimination des effets des opérations préalablement conclues entre le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Épargne. En particulier, les écarts d'évaluation et d'acquisition nés des opérations de constitution de Natixis sont retraités.

#### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les opérations d'apport ont conduit BPCE à détenir l'intégralité des participations des deux ensembles dans Natixis et à exercer un contrôle exclusif sur cette entité. En conséquence, dans les données financières *pro forma*, Natixis est consolidée par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 72 % au 30 juin 2009 (antérieurement, chacun des deux groupes consolidait Natixis par intégration proportionnelle).

### 7.3. Compte de résultat *pro forma* du 1<sup>er</sup> semestre 2009

A partir des données historiques, le compte de résultat *pro forma* se construit de la façon suivante :

en millions d'euros - 1 <sup>er</sup> semestre 2009	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Épargne	Retraitements	Groupe BPCE
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 544</b>	<b>5 956</b>	<b>194</b>	<b>9 694</b>
Frais de gestion	-3 167	-4 195	-679	-8 041
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>377</b>	<b>1 761</b>	<b>-485</b>	<b>1 653</b>
Coût du risque	-1 158	-1 197	-635	-2 990
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-781</b>	<b>564</b>	<b>-1 120</b>	<b>-1 337</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	66	134	-96	104
Gains ou pertes sur autres actifs	8	52	9	69
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-395	-601	-1	-997
Impôts sur le résultat	128	178	266	572
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-974</b>	<b>327</b>	<b>-942</b>	<b>-1 589</b>
Intérêts minoritaires	-12	11	833	832
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>-986</b>	<b>338</b>	<b>-109</b>	<b>-757</b>

Les principaux retraitements sont les suivants :

en millions d'euros - 1 <sup>er</sup> semestre 2009	Méthode de consolidation de Natixis	Contribution des CCI	Autres retraitements	Retraitements
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>198</b>		<b>-4</b>	<b>194</b>
Frais de gestion	-675		-4	-679
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-477</b>		<b>-8</b>	<b>-485</b>
Coût du risque	-632		-3	-635
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 109</b>		<b>-11</b>	<b>-1 120</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	76	-173	1	-96
Gains ou pertes sur autres actifs	6		3	9
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0		-1	-1
Impôts sur le résultat	267		-1	266
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-760</b>	<b>-173</b>	<b>-9</b>	<b>-942</b>
Intérêts minoritaires	760	73	0	833
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>0</b>	<b>-100</b>	<b>-9</b>	<b>-109</b>

La colonne libellée « Méthode de consolidation de Natixis » traduit la prise en compte sur chacune des lignes du compte de résultat de la contribution à 100 % de Natixis. Il s'agit là d'une modification de présentation sans effet sur le résultat net part du Groupe, le résultat de Natixis étant attribué à hauteur de 28 % aux intérêts minoritaires.

La colonne libellée « Contribution des CCI » correspond à l'annulation de la contribution des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne issue de la consolidation des comptes de Natixis.

## Note 8 – Périmètre de consolidation

La principale évolution du périmètre de consolidation intervenue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 est relative à la Société Marseillaise de Crédit.

Comme décrit au paragraphe 1.3, la Société Marseillaise de Crédit est maintenue dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2010. En application de la norme IFRS 5, ses actifs et passifs sont présentés sur deux lignes dédiées à cet effet au bilan : « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

## 4.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du Groupe BPCE

---

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A*  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010

Aux actionnaires

#### **BPCE**

50, avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du Groupe BPCE, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire, dans le contexte d'une forte volatilité des marchés financiers et dans un environnement économique qui reste dégradé. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe qui expose les règles et principes comptables appliqués par le Groupe BPCE ainsi que les impacts de la poursuite au cours du premier semestre 2010 des travaux d'harmonisation des principes comptables menés dans le cadre de la création du Groupe BPCE.

#### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2010

Les commissaires aux comptes

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
Fabrice Odent  
Marie-Christine Jolys

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
Anik Chaumartin  
Agnès Husscherr

**Mazars**  
Charles de Boisriou

## 4.2 Comptes consolidés résumés IFRS du groupe BPCE SA au 30 juin 2010

### 4.2.1. Bilan consolidé

#### ACTIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Caisse, banques centrales		20 290	8 755
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.1	224 507	180 928
Instruments dérivés de couverture		3 071	2 486
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	40 016	39 637
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4.1	202 888	191 197
Prêts et créances sur la clientèle	4.4.2	133 738	118 658
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		5 189	5 485
Actifs d'impôts courants		560	344
Actifs d'impôts différés		3 637	3 691
Comptes de régularisation et actifs divers		41 183	35 833
Actifs non courants destinés à être cédés	4.6	4 521	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		11 256	10 960
Immeubles de placement		985	943
Immobilisations corporelles		734	849
Immobilisations incorporelles		823	803
Ecarts d'acquisition	4.7	2 880	3 279
<b>Total de l'actif</b>		<b>696 278</b>	<b>603 848</b>

#### PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Banques centrales		874	213
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1.2	217 293	180 632
Instruments dérivés de couverture		1 157	544
Dettes envers les établissements de crédit	4.8.1	175 438	151 196
Dettes envers la clientèle	4.8.2	67 624	56 080
Dettes représentées par un titre	4.9	112 417	108 196
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		986	620
Passifs d'impôts courants		363	216
Passifs d'impôts différés		413	319
Comptes de régularisation et passifs divers		31 385	23 897
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4.6	3 192	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		39 231	37 114
Provisions	4.10	1 825	1 803
Dettes subordonnées	4.11	14 217	14 548
Capitaux propres		29 863	28 470
Capitaux propres part du groupe		24 193	23 167
Capital et primes liées		18 378	18 739
Réserves consolidées		4 895	4 915
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		133	-418
Résultat de la période		787	-69
Intérêts minoritaires		5 670	5 303
<b>Total du passif</b>		<b>696 278</b>	<b>603 848</b>

## 4.2.2 Compte de résultat consolidé

<i>en millions d'euros</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 ( <i>pro forma</i> )
Intérêts et produits assimilés	5.1	4 554	9 415
Intérêts et charges assimilées	5.1	-3 532	-6 438
Commissions (produits)	5.2	1 914	1 908
Commissions (charges)	5.2	-685	-991
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	1 511	-870
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	58	-332
Produits des autres activités	5.5	2 678	3 226
Charges des autres activités	5.5	-2 516	-3 154
<b>Produit net bancaire</b>		<b>3 982</b>	<b>2 764</b>
Charges générales d'exploitation	5.6	-2 557	-2 773
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		-129	-127
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 296</b>	<b>-136</b>
Coût du risque	5.7	-239	-2 358
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 057</b>	<b>-2 494</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.8	334	287
Gains ou pertes sur autres actifs	5.9	-112	55
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	-87
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>1 279</b>	<b>-2 239</b>
Impôts sur le résultat	5.10	-262	965
<b>Résultat net</b>		<b>1 017</b>	<b>-1 274</b>
Intérêts minoritaires		-230	762
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>787</b>	<b>-512</b>

### 4.2.3 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 ( <i>pro forma</i> )
<b>Résultat net</b>	<b>1 017</b>	<b>-1 274</b>
Ecart de conversion	785	80
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-30	51
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture	0	-82
Impôts	33	21
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-11	20
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôts)</b>	<b>777</b>	<b>90</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 794</b>	<b>-1 184</b>
Part du groupe	1 337	-451
Intérêts minoritaires	457	-733



## 4.2.4 Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et primes liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Actions de préférence	Titres super-subordonnés à durée indéterminée	Réserves consolidées	Variation de juste valeur des						
						Réserves de conversion	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2009</b>	<b>390</b>	<b>15 349</b>		<b>950</b>	<b>-1 348</b>	<b>-195</b>	<b>-557</b>	<b>-326</b>		<b>14 263</b>	<b>5 096</b>	<b>19 359</b>
Distribution					-5					-5	-85	-90
Actions de préférence de l'Etat			3 000							3 000		3 000
Reclassement TSS				6 222	-1 485					4 737		4 737
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires											-48	-48
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						51	70	-60		61	29	90
Résultat									-512	-512	-762	-1 274
Autres variations											5	5
<b>Capitaux propres au 30 juin 2009</b>	<b>390</b>	<b>15 349</b>	<b>3 000</b>	<b>7 172</b>	<b>-2 838</b>	<b>-144</b>	<b>-487</b>	<b>-386</b>	<b>-512</b>	<b>21 543</b>	<b>4 235</b>	<b>25 778</b>
Reclassement TSS											827	827
Emissions et remboursements de TSS				822						822		822
Rémunération TSS					-258					-258		-258
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires											-193	-193
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						-26	598	28		600	181	782
Résultat									443	443	270	713
Autres variations					16					16	-17	-1
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>390</b>	<b>15 349</b>	<b>3 000</b>	<b>7 994</b>	<b>-3 080</b>	<b>-170</b>	<b>111</b>	<b>-358</b>	<b>-69</b>	<b>23 167</b>	<b>5 303</b>	<b>28 470</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2009		-361			292				69			
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2010</b>	<b>390</b>	<b>14 988</b>	<b>3 000</b>	<b>7 994</b>	<b>-2 788</b>	<b>-170</b>	<b>111</b>	<b>-358</b>		<b>23 167</b>	<b>5 303</b>	<b>28 470</b>
Distribution					-106					-106	-19	-125
Rémunération TSS					-212					-212	-41	-253
Effet des acquisitions et cessions sur les intérêts minoritaires											-34	-34
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						580	-48	18		550	227	777
Résultat									787	787	230	1 017
Autres variations					7					7	4	11
<b>Capitaux propres au 30 juin 2010</b>	<b>390</b>	<b>14 988</b>	<b>3 000</b>	<b>7 994</b>	<b>-3 099</b>	<b>410</b>	<b>63</b>	<b>-340</b>	<b>787</b>	<b>24 193</b>	<b>5 670</b>	<b>29 863</b>

## 4.2.5 Tableau des flux de trésorerie

<i>en millions d'euros</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2010</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 279</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	153
Dépréciation des écarts d'acquisition	0
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	987
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-262
Pertes nettes/gains nets sur activités d'investissement	-254
Produits/charges des activités de financement	271
Autres mouvements	3 015
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts</b>	<b>3 910</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	16 470
Flux liés aux opérations avec la clientèle	307
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	-4 716
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	-4 812
Impôts versés	99
<b>Augmentation/(Diminution) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>7 348</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>12 537</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	426
Flux liés aux immeubles de placement	-60
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-140
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>226</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-125
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-811
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>-936</b>
<b>Effet de la variation des taux de change (D)</b>	<b>713</b>
<b>Flux nets de trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>12 540</b>
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	8 542
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	-11 786
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>-3 244</b>
Caisse et banques centrales (solde net des comptes actifs et passifs)	19 416
Opérations à vue avec les établissements de crédit (solde net des comptes actifs et passifs)	-10 120
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>9 296</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>12 540</b>

## 4.2.6 Annexe aux états financiers du groupe

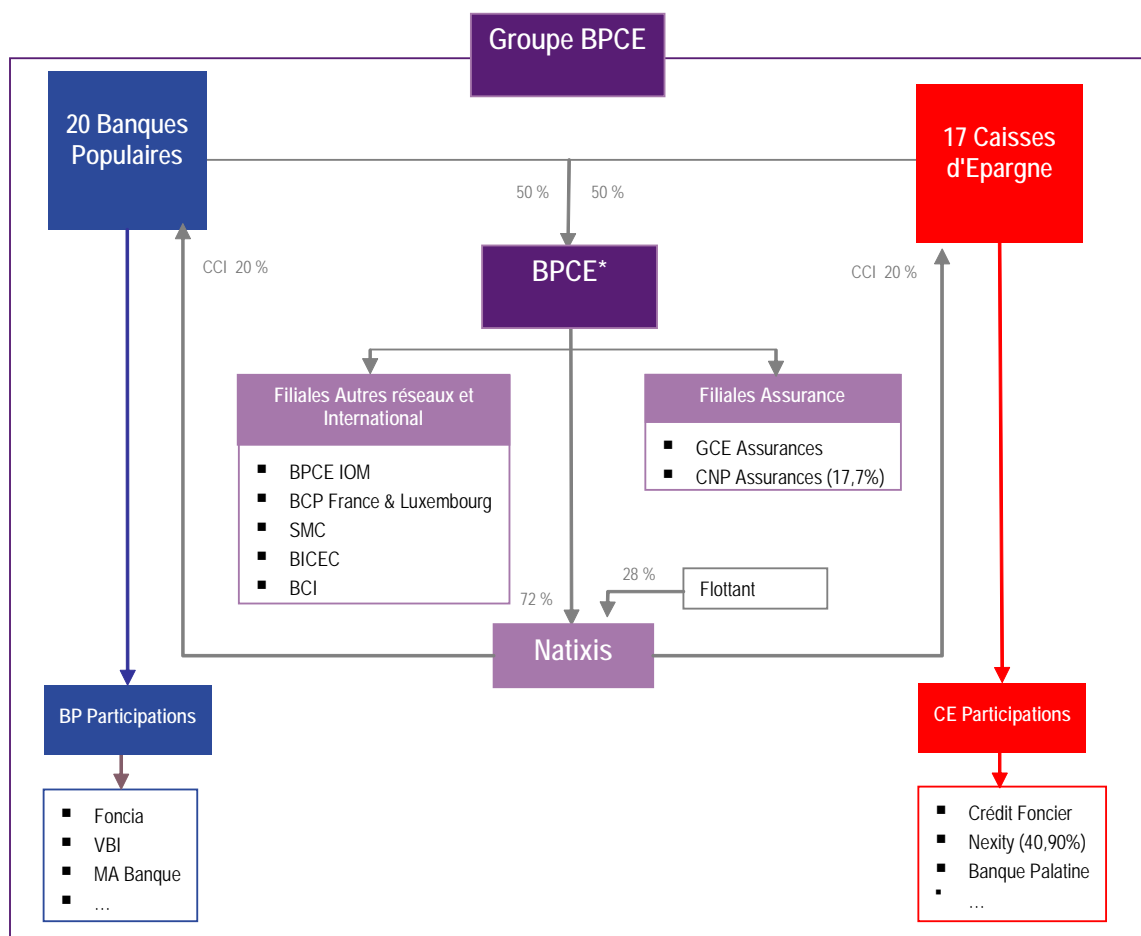
---

Note 1 – Cadre général .....	84
1.1. Le Groupe BPCE .....	84
1.2. Mécanisme de garantie .....	86
1.3. Faits caractéristiques du semestre.....	87
1.4. Evénements postérieurs à la clôture .....	87
Note 2 – Principes d'élaboration des comptes consolidés semestriels .....	89
2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermédiaire.....	89
2.2. Information sur les règles et principes comptables .....	89
2.3. Recours à des estimations.....	89
Note 3 – Information sectorielle .....	90
Note 4 – Notes relatives au bilan.....	92
4.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat .....	92
4.2. Actifs financiers disponibles à la vente .....	92
4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers .....	93
4.4. Prêts et créances .....	96
4.5. Reclassements d'actifs financiers .....	97
4.6. Actifs destinés à être cédés et passifs liés .....	97
4.7. Ecart d'acquisition .....	97
4.8. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle .....	98
4.9. Dettes représentées par un titre .....	98
4.10. Provisions.....	99
4.11. Dettes subordonnées .....	99
4.12. Autres instruments de capitaux propres .....	99
Note 5 – Notes relatives au compte de résultat .....	100
5.1. Produits et charges d'intérêt.....	100
5.2. Produits et charges de commissions .....	100
5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat .....	100
5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente .....	100
5.5. Produits et charges des autres activités .....	101
5.6. Charges générales d'exploitation.....	101
5.7. Risque de crédit.....	101
5.8. Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence.....	102
5.9. Gains ou pertes sur autres actifs.....	102
5.10. Impôts sur le résultat .....	102
Note 6 – Engagements de financement et de garantie .....	103
6.1. Engagements de financement .....	103
6.2. Engagements de garantie.....	103
Note 7 – Modalités d'élaboration des données financières <i>pro forma</i> .....	104
7.1. Principes retenus pour l'élaboration des données financières <i>pro forma</i> .....	104
7.2. Méthodes comptables et périmètre.....	104
7.3. Compte de résultat <i>pro forma</i> du 1 <sup>er</sup> semestre 2009 .....	105
Note 8 – Périmètre de consolidation .....	106

## Note 1 – Cadre général

### 1.1. Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau des Banques Populaires, le réseau des Caisses d'Epargne, l'organe central BPCE et leurs filiales.



\* Détention par l'Etat de 3 milliards d'euros d'actions de préférence sans droits de vote.

#### LES DEUX RÉSEAUX BANQUES POPULAIRES ET CAISSES D'EPARGNE

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 20 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Epargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires, les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement et BP Participations, la société de participations du réseau des Banques Populaires (anciennement Banque Fédérale des Banques Populaires - BFBP).

Le réseau des Caisses d'Epargne comprend les Caisses d'Epargne et de Prévoyance, les sociétés locales d'épargne, la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne et CE Participations, la société de participations du réseau des Caisses d'Epargne (anciennement Caisse Nationale des Caisses d'Epargne - CNCE).

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Epargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis via les CCI. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital variable est détenu par les coopérateurs. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

## BPCE

L'organe central, dénommé BPCE, a été créé par la Loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. Il s'est substitué aux deux organes centraux existants, la BFBP et la CNCE. L'Etat est détenteur d'actions de préférence sans droit de vote.

BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Épargne et les 20 Banques Populaires. Il détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréeer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe. Elle détient et gère les participations dans les filiales. Elle détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont :

- Natixis, détenu à 72 %, regroupant les activités de marché, d'épargne et de services financiers ;
- BP Covered Bonds, programme de *Covered bonds* des Banques Populaires ;
- BPCE IOM (anciennement Financière Océor), banque du développement régional de l'outre-mer et de l'international ;
- GCE Covered Bonds, programme de *Covered bonds* des Caisses d'Épargne ;
- Banque BCP (France) et Banque BCP (Luxembourg), banques commerciales issues de la fusion d'établissements financiers portugais ;
- BCI et BICEC, banques commerciales basées respectivement au Congo et au Cameroun ;
- CNP Assurances (services à la personne) et GCE Assurances (assurance IARD) ;
- GCE Technologies, centre informatique des Caisses d'Épargne ;
- i-BP, plate-forme informatique des Banques Populaires.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à elle de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Elle offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

## BP PARTICIPATIONS ET CE PARTICIPATIONS

Les deux réseaux Banques Populaires et Caisses d'Épargne détiennent 100 % de leur ancien organe central :

- la BFBP pour les Banques Populaires, renommée Banques Populaires Participations (BP Participations) ;
- et la CNCE pour les Caisses d'Épargne, renommée Caisses d'Épargne Participations (CE Participations).

BP Participations et CE Participations détiennent les actifs n'ayant pas été apportés à BPCE. Ces holdings sont des sociétés financières agréées en tant qu'établissement de crédit et affiliées à BPCE.

Les deux holdings de participations ont pour objet limité, spécifique et exclusif de gérer et contrôler leurs participations respectives, leur activité de compte propre et d'assurer la continuité des opérations de crédit au sens de l'article L. 311-1 du Code monétaire et financier contractées par BFBP et CNCE qui n'ont pas été transmises à BPCE dans le cadre de l'apport des actifs.

Les filiales immobilières des deux anciens groupes (notamment le Crédit Foncier de France, Nexity, Foncia, MeilleurTaux) ainsi que les autres participations des deux anciens organes centraux (notamment Banca Carige, Banque Palatine et MA Banque) sont détenues par BP Participations et CE Participations.

Les deux holdings de participation BP Participations et CE Participations fusionneront avec BPCE le 5 août 2010, dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de BPCE (cf. §1.4 – Événements postérieurs à la clôture).

Le groupe BPCE SA dont les comptes consolidés sont présentés ci-après comprend BPCE SA et ses filiales. Au travers de Natixis, BPCE SA détient notamment une participation indirecte dans les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne.

## 1.2. Mécanisme de garantie

Conformément à l'article L.512-107 6 du Code monétaire et financier, le système de garantie et de solidarité a pour objet de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est chargé d'organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment :

- en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe
- et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des deux fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

### FONDS DE GARANTIE

BPCE gère le Fonds Réseau Banques Populaires, le Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance ainsi que le nouveau Fonds de Garantie Mutuel.

Le **Fonds Réseau Banques Populaires** correspond au montant du fonds de garantie constitué par l'ancien groupe Banque Populaire (450 millions d'euros). Il fait l'objet d'un dépôt dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance** fait l'objet d'un dépôt (450 millions d'euros) dans les livres de BPCE sous la forme d'un compte à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelable.

Le **Fonds de Garantie Mutuel** est constitué des dépôts effectués par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne dans les livres de BPCE sous la forme de comptes à terme d'une durée de dix ans et indéfiniment renouvelables. Le montant initial des dépôts est de 20 millions d'euros (10 millions d'euros pour chacun des deux réseaux). Ce fonds fait l'objet d'un abondement annuel correspondant à 5 % de la contribution des Banques Populaires, des Caisses d'Epargne et de leurs filiales – à l'exception des holdings de participations et de leurs filiales respectives – aux résultats consolidés du Groupe dans la limite de 0,3 % des risques pondérés du Groupe. Cette contribution est répartie au prorata du capital de BPCE selon la clé de répartition décrite ci-après.

Le montant total des dépôts effectués auprès de BPCE au titre du Fonds Réseau Banques Populaires, du Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance et du Fonds de Garantie Mutuel ne peut être inférieur à 0,15 % de la somme du montant des Actifs Pondérés du Groupe.

### MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ INTERNES AU GROUPE

Les modalités de mise en jeu du système de garantie reposent sur le niveau de priorité suivant :

- Chaque bénéficiaire doit d'abord s'appuyer sur ses fonds propres.

BPCE peut requérir l'intervention des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne au titre du système de garantie et de solvabilité, en appliquant les clefs de répartition des contributions et ce avant d'impacter les trois fonds.

- Si l'établissement défaillant appartient à l'un des deux réseaux (Banques Populaires et leurs filiales ayant le statut d'établissement de crédit affiliées à BPCE d'une part, Caisses d'Epargne et leurs filiales ayant le statut d'établissement de crédit affiliées à BPCE d'autre part), le montant prélevé :
  - est imputé en priorité sur le fonds de garantie de ce réseau, c'est-à-dire sur le dépôt à terme au nom de la holding correspondante, jusqu'à épuisement de ce dépôt,
  - lorsque ce dépôt est épuisé, les maisons-mères du réseau correspondant (Banques Populaires ou Caisses d'Epargne) sont appelées dans la limite de leurs capacités contributives,
  - lorsque leurs capacités contributives sont épuisées, le montant prélevé est imputé sur le fonds commun, c'est à dire sur les dépôts à terme dans les livres de BPCE au nom de toutes les maisons-mères,
  - si le fonds commun est épuisé, le montant résiduel éventuel est imputé sur le fonds de garantie de l'autre réseau, c'est-à-dire sur le dépôt à terme de l'autre holding,
  - si le fonds de garantie de l'autre réseau est à son tour épuisé, les maisons-mères de cet autre réseau sont appelées dans la limite de leurs capacités contributives.

- Si l'établissement défaillant est BPCE ou une de ses filiales, le montant prélevé :
  - est imputé en priorité sur le fonds commun, c'est-à-dire sur les dépôts à terme inscrits dans les livres de BPCE au nom des maisons-mères jusqu'à épuisement,
  - puis il est fait appel symétriquement aux deux fonds de garantie des réseaux, c'est-à-dire aux dépôts à terme des deux holdings,
  - si ces deux fonds sont épuisés, les maisons-mères sont appelées dans les limites de leurs capacités contributives.

L'intervention du Fonds Réseau Banques Populaires, du Fonds Réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance et/ou du Fonds de Garantie Mutuel ou, plus généralement, toute mise à disposition de fonds au titre du système de garantie et de solidarité en faveur d'un bénéficiaire prendra la forme d'une subvention ou de tout autre mode d'intervention pouvant se révéler plus approprié.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R.515-1 du Code monétaire et financier.

La liquidité et la solvabilité des Caisses de Crédit Maritime Mutuel sont garanties au premier niveau, pour chaque Caisse considérée, par la Banque Populaire qui en est l'actionnaire de référence et l'opératrice au titre de l'adossement technique et fonctionnel de la Caisse à la Banque Populaire.

La liquidité et la solvabilité des sociétés locales d'épargne sont garanties au premier niveau, pour chaque société locale d'épargne considérée, par la Caisse d'Épargne dont la société locale d'épargne concernée est l'actionnaire.

Le directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

### 1.3. Faits caractéristiques du semestre

#### CESSION DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Le 14 juin 2010, BPCE a annoncé être entré en négociations exclusives avec le Crédit du Nord (Groupe Société Générale) en vue de la cession de la Société Marseillaise de Crédit (SMC). Le 30 juillet 2010, un contrat de cession a été signé entre les parties sur la base d'un prix de 872 millions d'euros. Le projet d'accord est conditionné aux autorisations de l'ACP et des autorités de la concurrence.

En conséquence, les actifs et passifs concernés ont été isolés au bilan sur des lignes dédiées conformément à la norme IFRS 5 (cf. note 4.6) et une dépréciation de l'écart d'acquisition de 80 millions d'euros a été constatée au cours du semestre. Cette dépréciation est présentée au compte de résultat de la période en « Gains et pertes sur autres actifs ».

#### CESSION DE FILIALES DE PRIVATE EQUITY

Natixis a conclu la cession de cinq entités consolidées du Capital Investissement (le fonds FCPR IXEN, le fonds FCPR IXEN II, la société de capital risque IXEN, la société Natixis Investissement et Initiative & finance Investissement) avec Axa Private Equity. Cette cession est suspendue à l'obtention de l'autorisation de la Commission Européenne.

Dans l'attente de la levée des conditions suspensives, ces sociétés demeurent consolidées et sont traitées en conformité avec la norme IFRS 5 (cf. note 4.6).

### 1.4. Événements postérieurs à la clôture

#### RATIONALISATION DE L'ORGANISATION DU GROUPE BPCE

Le projet de fusion-absorption de BP Participations et de CE Participations avec BPCE a été approuvé le 3 juin 2010 par le conseil de surveillance de BPCE et les conseils d'administration des holdings de participations. Cette opération sera effective à l'issue des assemblées générales des trois sociétés qui se dérouleront le 5 août prochain.

Finalisant le processus de création de BPCE, elle simplifiera l'organigramme du Groupe et marquera une étape importante dans la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe.

- Détournement de Nexity ainsi que de GCE SEM, GCE Habitat et Erixel

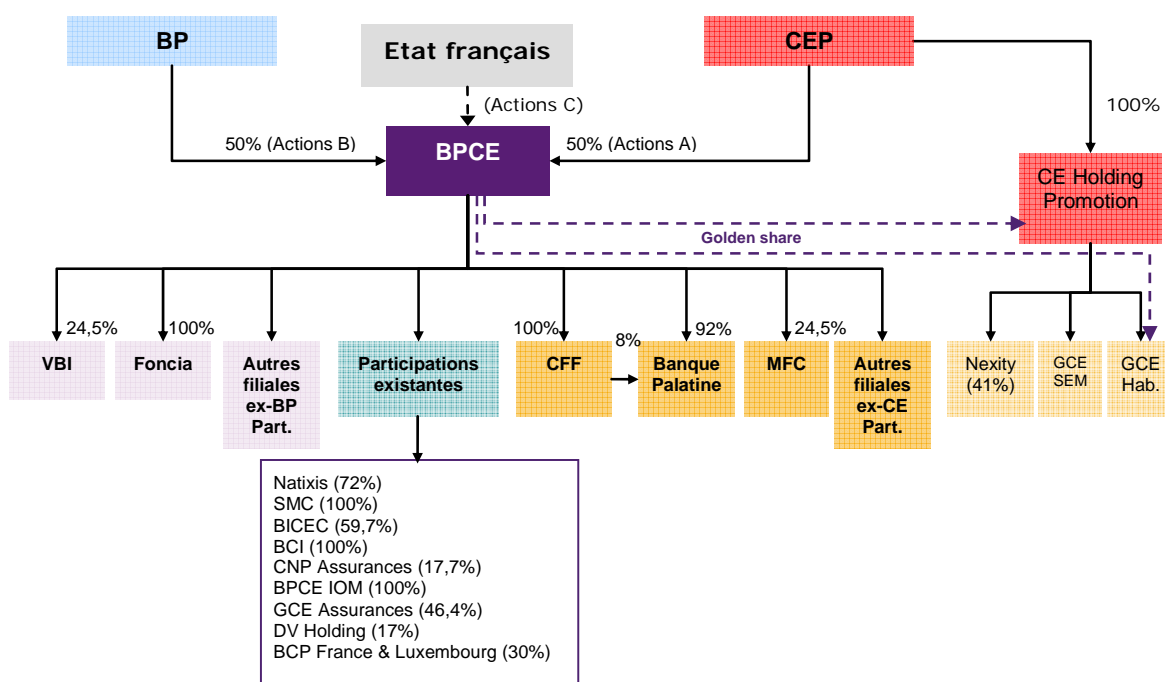
Le 5 août 2010, préalablement à son absorption par BPCE, les participations détenues par CE Participations dans Nexity (40,82 %), GCE SEM (100 %) et GCE Habitat (100 %) seront apportées à une holding dédiée, CE Holding Promotion. Cette opération d'apport sera suivie d'une attribution gratuite des actions de CE Holding Promotion aux Caisses d'Épargne.

- Fusion-absorption de BP Participations et CE Participations par BPCE

Le 5 août 2010, les deux holdings de participations (CE Participations et BP Participations) feront l'objet d'une fusion-absorption par BPCE.

Cette opération sera rémunérée par des actions A (pour les Caisses d'Épargne) et B (pour les Banques Populaires) correspondant à un échange de titres sans incidence sur les comptes du Groupe.

Le 5 août 2010, à l'issue de ces opérations, le Groupe BPCE sera structuré de la façon suivante :



Ces opérations seront traduites dans les comptes consolidés du groupe BPCE SA au cours du second semestre 2010.

#### AUGMENTATION DE CAPITAL DE BPCE

En août 2010, à l'issue des opérations de fusion, BPCE procédera à une augmentation de capital en numéraire de 1 807 millions d'euros souscrite à parité par les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne.

#### REMBOURSEMENT DE L'ETAT

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2010, le Groupe BPCE remboursera une partie des fonds propres qui avaient été apportés par l'Etat à l'occasion de la création du nouveau groupe :

- 60 % des actions de préférence détenues par l'Etat seront rachetées, soit 1 200 millions d'euros début août et 600 millions d'euros après la cession effective de la SMC prévue en septembre 2010 ;
- Un complément de 600 millions d'euros de titres super subordonnés fera l'objet d'un remboursement, portant à 58 % la part des titres super subordonnés souscrits par l'Etat et remboursés.



## Note 2 – Principes d'élaboration des comptes consolidés semestriels

### 2.1. Présentation des états financiers et date de la situation intermédiaire

#### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la Recommandation n° 2009 R 04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

#### DATE DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2010 des sociétés incluses dans le périmètre du groupe BPCE SA. Les états financiers consolidés du groupe ont été arrêtés par le directoire de BPCE du 3 août 2010.

### 2.2. Information sur les règles et principes comptables

Conformément au Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe BPCE SA a établi ses états financiers consolidés au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2010 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture<sup>1</sup>.

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2010 a été préparé conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre 2009.

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2009 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, et plus particulièrement les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire en 2010 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

Enfin, le groupe n'anticipe pas l'application de normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque ce choix relève d'une option, sauf mention spécifique.

### 2.3. Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2010, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente, les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les impôts différés.

<sup>1</sup> Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

### Note 3 – Information sectorielle

- **Résultats par pôle :**

en millions d'euros	Banque commerciale et Assurance (1)		BFI, Epargne et SFS		Participations financières		Activités en gestion extinctive et hors métiers (1)		groupe BPCE SA	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09
Produit net bancaire	338	305	2 895	2 558	442	74	307	-173	3 982	2 764
Frais de gestion	-257	-270	-1 760	-1 704	-360	-359	-309	-567	-2 686	-2 900
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>81</b>	<b>35</b>	<b>1 135</b>	<b>854</b>	<b>82</b>	<b>-285</b>	<b>-2</b>	<b>-740</b>	<b>1 296</b>	<b>-136</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>76,0%</i>	<i>88,5%</i>	<i>60,8%</i>	<i>66,6%</i>	<i>81,4%</i>	<i>ns</i>	<i>100,7%</i>	<i>ns</i>	<i>67,5%</i>	<i>ns</i>
Coût du risque	-41	-102	-195	-1 199	-16	-12	13	-1 045	-239	-2 358
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>40</b>	<b>-67</b>	<b>940</b>	<b>-345</b>	<b>66</b>	<b>-297</b>	<b>11</b>	<b>-1 785</b>	<b>1 057</b>	<b>-2 494</b>
Résultat des entreprises MEE	324	278	8	6	3	3	-1	0	334	287
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	2	0	14	4	20	-117	19	-112	55
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	-87	0	-87
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>365</b>	<b>213</b>	<b>948</b>	<b>-325</b>	<b>73</b>	<b>-274</b>	<b>-107</b>	<b>-1 853</b>	<b>1 279</b>	<b>-2 239</b>
Impôts sur le résultat	-21	-10	-276	359	-25	71	60	545	-262	965
Intérêts minoritaires	-75	-53	-194	-25	-21	56	60	784	-230	762
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>269</b>	<b>150</b>	<b>478</b>	<b>9</b>	<b>27</b>	<b>-147</b>	<b>13</b>	<b>-524</b>	<b>787</b>	<b>-512</b>

- **Résultats des sous-pôles de la Banque commerciale et assurance :**

en millions d'euros	CCI Banques Populaires et Caisses d'Epargne		Assurance, International et autres réseaux (1)		Banque commerciale et Assurance (1)	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09
Produit net bancaire	0	0	338	305	338	305
Frais de gestion	0	0	-257	-270	-257	-270
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81</b>	<b>35</b>	<b>81</b>	<b>35</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>			<i>76,0%</i>	<i>88,5%</i>	<i>76,0%</i>	<i>88,5%</i>
Coût du risque	0	0	-41	-102	-41	-102
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>-67</b>	<b>40</b>	<b>-67</b>
Résultat des entreprises MEE	237	194	87	84	324	278
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	1	2	1	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>237</b>	<b>194</b>	<b>128</b>	<b>19</b>	<b>365</b>	<b>213</b>
Impôts sur le résultat	-3	-12	-18	2	-21	-10
Intérêts minoritaires	-66	-51	-9	-2	-75	-53
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>168</b>	<b>131</b>	<b>101</b>	<b>19</b>	<b>269</b>	<b>150</b>

(1) La Société Marseillaise de Crédit (SMC), précédemment présentée dans le sous-pôle Assurance, International et autres réseaux du secteur Banque commerciale et assurance, est dorénavant intégrée au pôle Activités en gestion extinctive et hors métiers, du fait de la cession programmée de cette entité.

Les entités Pramex et Natixis Algérie sont désormais intégrées au sous-pôle Assurance, International et autres réseaux du secteur Banque commerciale et assurance ; elles étaient auparavant affectées au secteur Activités en gestion extinctive et hors métiers.

Les données du 1<sup>er</sup> semestre 2009 ont également été retraitées

- **Résultats des sous-pôles de la Banque de financement et d'investissement, l'épargne et les services financiers spécialisés :**

en millions d'euros	BFI		Epargne		Services financiers spécialisés		BFI, Epargne et SFS	
	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09	S1-10	S1-09
Produit net bancaire	1 621	1 390	815	748	459	420	2 895	2 558
Frais de gestion	-826	-833	-606	-557	-328	-314	-1 760	-1 704
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>795</b>	<b>557</b>	<b>209</b>	<b>191</b>	<b>131</b>	<b>106</b>	<b>1 135</b>	<b>854</b>
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>50,9%</i>	<i>59,9%</i>	<i>74,3%</i>	<i>74,5%</i>	<i>71,7%</i>	<i>74,8%</i>	<i>60,8%</i>	<i>66,6%</i>
Coût du risque	-156	-1 171	-15	-5	-24	-23	-195	-1 199
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>639</b>	<b>-614</b>	<b>194</b>	<b>186</b>	<b>107</b>	<b>83</b>	<b>940</b>	<b>-345</b>
Résultat des entreprises MEE	0	0	7	6	1	0	8	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	14	0	0	-1	0	0	14
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>640</b>	<b>-600</b>	<b>201</b>	<b>192</b>	<b>107</b>	<b>83</b>	<b>948</b>	<b>-325</b>
Impôts sur les bénéfices	-192	436	-50	-51	-34	-26	-276	359
Intérêts minoritaires	-127	46	-44	-54	-23	-17	-194	-25
<b>Résultat Net (Part Groupe)</b>	<b>321</b>	<b>-118</b>	<b>107</b>	<b>87</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>478</b>	<b>9</b>

## Note 4 – Notes relatives au bilan

### 4.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### 4.1.1 - ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010			31/12/2009		
	Transaction	Sur option	Total	Transaction	Sur option	Total
Effets publics et valeurs assimilées	20 874	722	21 596	18 651	559	19 210
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 390	2 481	20 871	19 622	4 093	23 715
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>39 264</b>	<b>3 203</b>	<b>42 467</b>	<b>38 273</b>	<b>4 652</b>	<b>42 925</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>15 341</b>	<b>10 916</b>	<b>26 258</b>	<b>14 336</b>	<b>10 674</b>	<b>25 010</b>
Prêts aux établissements de crédit	3 615	1 161	4 776	984	1 087	2 071
Prêts à la clientèle	988	1 498	2 486	803	1 356	2 159
<b>Prêts</b>	<b>4 603</b>	<b>2 659</b>	<b>7 262</b>	<b>1 787</b>	<b>2 443</b>	<b>4 230</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>0</b>	<b>12 027</b>	<b>12 027</b>	<b>0</b>	<b>10 963</b>	<b>10 963</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>136 494</b>		<b>136 494</b>	<b>97 800</b>		<b>97 800</b>
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>195 702</b>	<b>28 805</b>	<b>224 507</b>	<b>152 196</b>	<b>28 732</b>	<b>180 928</b>

#### 4.1.2 - PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Opérations de pension	25 981	25 505
Autres passifs financiers	2 208	2 308
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>28 189</b>	<b>27 813</b>
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>136 245</b>	<b>100 438</b>
Comptes à terme et emprunts interbancaires	2 461	2 960
Comptes à terme et emprunts à la clientèle	127	1 880
Dettes représentées par un titre	42 920	41 138
Dettes subordonnées	83	72
Opérations de pension	7 216	6 272
Autres passifs financiers	52	59
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option</b>	<b>52 859</b>	<b>52 381</b>
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>217 293</b>	<b>180 632</b>

### 4.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Effets publics et valeurs assimilées	6 739	358
Obligations et autres titres à revenu fixe	26 105	31 884
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>32 844</b>	<b>32 242</b>
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>8 389</b>	<b>8 474</b>
<b>Prêts</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<b>Créances douteuses</b>	<b>288</b>	<b>353</b>
<b>Montant brut des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>41 526</b>	<b>41 072</b>
Dépréciation des créances douteuses	-161	-208
Dépréciation durable sur actions et autres titres à revenu variable	-1 349	-1 227
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>40 016</b>	<b>39 637</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente sont dépréciés en présence d'indices de pertes de valeur lorsque le groupe estime que son investissement pourrait ne pas être recouvré. Pour les titres à revenu variable cotés, une baisse de plus de 50 % par rapport au coût historique ou depuis plus de 36 mois constituent des indices de perte de valeur.

### 4.3. Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers

#### INSTRUMENTS VALORISÉS À PARTIR DE PRIX COTÉS (NON AJUSTÉS) SUR UN MARCHÉ ACTIF (NIVEAU 1)

Il s'agit notamment des titres cotés et des dérivés sur marchés organisés, comme les *futures* et les options, qui se situent dans des zones de liquidité pouvant être démontrées comme telles (marché actif). L'ensemble des transactions négociées par Natixis sur des marchés listés entre dans cette catégorie.

#### INSTRUMENTS DE GRÉ À GRÉ VALORISÉS À PARTIR DE MODÈLES RECONNUS ET FAISANT APPEL À DES PARAMÈTRES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT OBSERVABLES (NIVEAU 2)

##### *Instruments simples*

Un certain nombre de produits, en particulier les dérivés de gré à gré, swaps de taux standard, accords de taux futurs, *caps*, *floors* et options simples sont valorisés à partir de modèles de valorisation. Les valorisations obtenues peuvent s'appuyer sur des paramètres observables et sur des modèles reconnus comme des standards de place (méthode d'actualisation du *cash flow* futur, technique d'interpolation) pour l'instrument financier concerné.

Pour ces instruments, le caractère répandu des modèles et le caractère observable des paramètres ont été documentés.

##### *Instruments complexes*

Certains instruments financiers complexes, et/ou d'échéance longue sont valorisés avec un modèle interne reconnu et utilisant des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, de données résultant de consensus de marché ou à partir de marchés actifs de gré à gré.

Pour l'ensemble de ces instruments, le caractère observable du paramètre a pu être démontré.

#### INSTRUMENTS DE GRÉ À GRÉ VALORISÉS À PARTIR DE MODÈLES PEU RÉPANDUS OU UTILISANT UNE PART SIGNIFICATIVE DE PARAMÈTRES NON OBSERVABLES (NIVEAU 3)

Lorsque les valorisations obtenues ne peuvent s'appuyer sur des paramètres observables ou sur des modèles reconnus comme des standards de place, la valorisation obtenue sera considérée comme non observable.

Les instruments valorisés à partir de modèles spécifiques ou utilisant des paramètres non observables incluent plus particulièrement :

- des produits structurés actions multi-sous-jacents, d'options sur fonds, de produits hybrides de taux, de swaps de titrisation, de dérivés de crédit structurés, de produits optionnels de taux ;
- la plupart des instruments issus de titrisations : les tranches de titrisation pour lesquelles il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. Ces instruments sont fréquemment valorisés sur la base de prix contributeurs (structureurs par exemple).

30/06/2010				
<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres	34 716	11 487	8 402	54 605
Instruments dérivés	298	132 181	4 015	136 494
Autres actifs financiers	115	4 488		4 603
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>35 129</b>	<b>148 156</b>	<b>12 417</b>	<b>195 702</b>
Titres	9 691	4 305	123	14 119
Autres actifs financiers		12 650	2 036	14 686
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>9 691</b>	<b>16 955</b>	<b>2 159</b>	<b>28 805</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>3 070</b>	<b>1</b>	<b>3 071</b>
Titres de participation	98	663	1 383	2 144
Autres titres	26 675	10 506	688	37 869
Autres actifs financiers		1	2	3
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>26 773</b>	<b>11 170</b>	<b>2 073</b>	<b>40 016</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Titres	25 798	842	1	26 641
Instruments dérivés	7 493	128 272	480	136 245
Autres passifs financiers	30	1 518		1 548
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>33 321</b>	<b>130 632</b>	<b>481</b>	<b>164 434</b>
Titres		43 404	2 239	45 643
Autres passifs financiers	34	7 182		7 216
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>34</b>	<b>50 586</b>	<b>2 239</b>	<b>52 859</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>1 157</b>	<b>0</b>	<b>1 157</b>
31/12/2009				
<i>en millions d'euros</i>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres	31 959	11 907	8 743	52 609
Instruments dérivés	2 154	92 389	3 257	97 800
Autres actifs financiers	14	1 773		1 787
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>34 127</b>	<b>106 069</b>	<b>12 000</b>	<b>152 196</b>
Titres	9 148	5 184	993	15 325
Autres actifs financiers	333	11 530	1 544	13 407
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>9 481</b>	<b>16 714</b>	<b>2 537</b>	<b>28 732</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>2 486</b>		<b>2 486</b>
Titres de participation	209	705	1 345	2 259
Autres titres	26 621	9 928	827	37 376
Autres actifs financiers		2		2
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>26 830</b>	<b>10 635</b>	<b>2 172</b>	<b>39 637</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Titres	24 688	966	671	26 325
Instruments dérivés	4 658	94 978	802	100 438
Autres passifs financiers	3	1 486		1 489
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>29 349</b>	<b>97 430</b>	<b>1 473</b>	<b>128 252</b>
Titres		43 381	2 733	46 114
Autres passifs financiers		6 266		6 266
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>		<b>49 647</b>	<b>2 733</b>	<b>52 380</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		<b>539</b>	<b>5</b>	<b>544</b>

Au 30 juin 2010, les actifs et passifs financiers présentés au niveau 3 de la juste valeur incluent plus particulièrement les instruments affectés par la crise financière et n'ayant pas fait l'objet de reclassement vers la catégorie « Prêts et créances » dans les conditions prévues par l'amendement à la norme IAS 39 du 13 octobre 2008.

Sont notamment concernés les instruments financiers suivants détenus par le groupe Natixis :

- **CDO d'ABS à composante *subprime***

En l'absence de données de marché observables, les portefeuilles de CDO d'ABS détenus directement par le groupe Natixis et comprenant une exposition *subprime* ont fait l'objet d'une valorisation sur la base d'une projection des pertes à terminaison.

Taux de pertes cumulées utilisés (subprime)	30/06/2010
Vintage antérieurs à 2005	6,2%
Vintage 2005	15,5%
Vintage 2006	27,4%
Vintage 2007	49,2%

En outre les hypothèses suivantes appliquées lors des arrêts précédents ont été maintenues :

- prise en compte de la notation CCC+ (ou notation inférieure) des actifs du collatéral par attribution d'une décote de 97 %. Dans le cas de titrisations simples (donc hors Commercial Real Estate CDO – CRE CDO, ABS CDO, ABS CDO Mezzanine pour lesquels la décote de 97% est conservée), cette décote a été ramenée à 70 % pour les actifs sous-jacents initialement notés AAA ;
- valorisation des actifs sous-jacents non *subprime* (hors RMBS US) détenus dans les structures à partir d'une grille de décote intégrant les types, notations et *vintages* des opérations ;
- valorisation des RMBS US sous-jacents suivant le modèle utilisé pour les positions de RMBS US détenues directement.

En complément, il a été appliqué une démarche par transparence consistant à valoriser pour les structures dont le groupe Natixis détient les actifs sous-jacents, chaque tranche par le *Mark-to-Model* ou le *Mark-to-Market* correspondant.

- **CDS conclus avec des rehausseurs de crédit (*monoline* et CDPC)**

Les réfections appliquées aux opérations conclues avec les monolines sous la forme de CDS sont déterminées en appliquant un taux de recouvrement homogène de 10 % aux moins-values latentes des actifs sous-jacents et une probabilité de défaut en adéquation avec le risque de crédit du rehausseur.

En ce qui concerne les dérivés de crédit conclus avec les CDPC (*Credit Derivatives Product Companies*), les probabilités de défaut ont été évaluées en examinant les portefeuilles par transparence. Les probabilités de défaut historiques moyennes à maturité des sous-jacents ont été stressées par un facteur de 1,2 en prenant en compte un taux de *recovery* de 27 %. Les réfections ainsi déterminées sont complétées d'une provision générale tenant compte de la volatilité de la juste valeur des opérations.

- **Portefeuilles de RMBS US dont RMBS *subprime***

Le modèle de détermination de la juste valeur des RMBS US non Agency appliqué aux portefeuilles de RMBS US détenus par le groupe Natixis retient un niveau de pertes finales propre à chaque RMBS et issu d'un calcul prenant en compte les pertes cumulées à l'échéance et les défauts actualisés en date d'arrêt. Les moins-values latentes sont déterminées en projetant les pertes finales à partir des pertes estimées à ce jour, qui elles-mêmes résultent du *delinquency pipeline*, de la sévérité des pertes en cas de défaut et des pertes réalisées en fonction des actifs et *vintages* des pools.

- **RMBS européens**

Le modèle de valorisation des RMBS européens détenus par le groupe Natixis consiste à calculer la juste valeur des instruments à partir des *spreads* résultant de données historiques de *benchmark* issues de la base de données Markit. Les *benchmark* sont définis en fonction du type de titrisation, de la notation et du pays, et se voient ainsi associer des courbes de *spreads*. Un coefficient de tendance leur est ensuite appliqué visant à ajuster le risque de liquidité.

- **Autres instruments**

Les valorisations des actifs suivants détenus par le groupe Natixis, issus des opérations de titrisation et pour lesquelles aucun prix n'a pu être identifié sur le marché, ont été réalisées à partir de modèles de valorisation reposant sur les principes suivants :

*CDO d'ABS non résidentiels US* : modèle de notation des structures définissant le niveau de risque de chacune d'entre elles en fonction de critères discriminants.

*CRE CDO et CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities)* : approche en stress de crédit mise en place à partir d'un modèle de valorisation basé sur des projections de flux de trésorerie futurs, fonction des taux de pertes cumulées par structure (taux de pertes déterminés sur la base de ceux des prêts sous-jacents fixés à 10 %). Un prix plancher est retenu en lien avec les estimations de flux de coupons compte tenu de la notation actuelle des structures (3 % pour les CRE CDO et les CMBS notés AAA et 5 % pour les autres CMBS).

*CDO Trups (Trust Preferred Securities)* : approche en stress basée sur des projections de flux de trésorerie futurs et de taux de pertes cumulées par structure. Les taux de pertes cumulées ont été déterminés à partir des 84 scénarii de répartition des défauts appliqués à cette classe d'actif et publiés par S&P. L'ensemble des scénarii a été mis en œuvre pour chacune des structures et la moyenne des 42 plus mauvais scénarii a été prise en compte pour déterminer le prix de chaque transaction.

*CLO* : modèle reposant sur une connaissance détaillée des caractéristiques des opérations et une évaluation du risque de crédit tenant compte de plusieurs paramètres dont le taux de défaut annulé moyen fixé à 30 %, le taux de recouvrement fixé à 65 % pour les sous-jacents seniors, et le paramètre de corrélation fixé à 43,6 %.

#### 4.4. Prêts et créances

##### 4.4.1 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Prêts et créances sains	202 855	191 172
Dépréciations sur base de portefeuilles	-49	-48
<b>Prêts et créances sains nets</b>	<b>202 806</b>	<b>191 124</b>
Prêts et créances douteux	377	306
Dépréciations individuelles	-295	-233
<b>Prêts et créances douteux nets</b>	<b>82</b>	<b>73</b>
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>202 888</b>	<b>191 197</b>

##### 4.4.2 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Prêts et créances sains	130 803	115 858
Dépréciations sur base de portefeuilles	-1 227	-1 191
<b>Prêts et créances sains nets</b>	<b>129 576</b>	<b>114 667</b>
Prêts et créances douteux	7 082	6 760
Dépréciations individuelles	-2 920	-2 769
<b>Prêts et créances douteux nets</b>	<b>4 162</b>	<b>3 991</b>
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>133 738</b>	<b>118 658</b>

##### Décomposition des prêts et créances sains sur la clientèle

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>7 285</b>	<b>7 823</b>
Prêts à la clientèle financière	5 299	6 036
Crédits de trésorerie	29 341	28 774
Crédits à l'équipement	9 592	9 673
Crédits au logement	3 291	4 418
Crédits à l'exportation	3 012	2 520
Autres crédits	17 500	16 793
Opérations de pension	28 336	13 359
Prêts subordonnés	79	93
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>96 448</b>	<b>81 666</b>
Titres assimilés à des prêts et créances	12 427	11 748
Autres prêts et créances sur la clientèle	14 643	14 621
<b>Total des prêts et créances sains sur la clientèle</b>	<b>130 803</b>	<b>115 858</b>



#### 4.5. Reclassements d'actifs financiers

##### PORTEFEUILLE D'ACTIFS FINANCIERS RECLASSÉS

En application des amendements des normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassements d'actifs financiers », le groupe a procédé au reclassement de certains actifs financiers présentant les caractéristiques définies par ces amendements au cours du second semestre 2008. Ces actifs reclassés sont principalement composés d'encours de titrisation (RMBS US et européens), de titres obligataires et de titres émis par le secteur public international. Ils sont résumés dans le tableau suivant :

en millions d'euros	Valeur nette comptable		Juste valeur	
	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009
<b>Actifs reclassés en 2008 vers la catégorie</b>				
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0
Prêts et créances	8 948	9 285	8 670	8 673
<b>Total des titres reclassés en 2008</b>	<b>8 948</b>	<b>9 285</b>	<b>8 670</b>	<b>8 673</b>
<b>Total des titres reclassés depuis 2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des titres reclassés</b>	<b>8 948</b>	<b>9 285</b>	<b>8 670</b>	<b>8 673</b>

RÉSULTATS AFFÉRENTS AUX ACTIFS FINANCIERS QUI AURAIENT ÉTÉ COMPTABILISÉS SI LES RECLASSEMENTS N'AVAIENT PAS ÉTÉ RÉALISÉS.

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010
<b>Variation de juste valeur</b>	
- qui aurait été enregistrée au compte de résultat si les titres n'avaient pas été reclassés	-1
- qui aurait été enregistrée en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres si les titres n'avaient pas été reclassés	105

#### 4.6. Actifs destinés à être cédés et passifs liés

en millions d'euros	30/06/2010
Actifs non courants destinés à être cédés	4 521
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3 192

Les actifs non courants destinés à être cédés comprennent principalement des prêts et créances accordés par la Société Marseillaise de Crédit à la clientèle (2 634 millions d'euros), l'écart d'acquisition sur la Société Marseillaise de Crédit (508 millions d'euros) et les actifs des filiales de Private Equity de Natixis en cours de cession à Axa Private Equity (cf. §1.3).

Les dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés sont composées principalement des dettes de la Société Marseillaise de Crédit envers la clientèle (3 042 millions d'euros).

#### 4.7. Ecarts d'acquisition

en millions d'euros	30/06/2010
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>3 279</b>
Perte de valeur	-80
Reclassement en actifs destinés à être cédés	-508
Conversion	195
Autres variations	-6
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>2 880</b>

Suite à la signature du contrat de cession de la Société Marseillaise de Crédit (cf. § 1.3), le poste « Ecarts d'acquisition » a été impacté de la façon suivante :

- regroupement sur une seule ligne des écarts d'acquisition liés à cette entité, en cela compris les écarts d'acquisition représentatifs des synergies avec Natixis ;
- dépréciation de 80 millions d'euros, comptabilisée dans le poste Gains ou Pertes sur autres actifs ;
- reclassement de l'écart d'acquisition résiduel (508 millions d'euros) dans le poste Actifs destinés à être cédés.

L'effet de conversion est relatif aux activités de gestion d'actifs de Natixis aux Etats-Unis.

#### ECARTS D'ACQUISITION DÉTAILLÉS

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable	
	30/06/2010	31/12/2009
Société Marseillaise de Crédit	0	471
BPCE IOM	55	56
Natixis	2 825	2 752
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>2 880</b>	<b>3 279</b>

#### 4.8. Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle

##### 4.8.1 – DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Comptes à vue	26 135	22 651
Opérations de pension	8	2 187
Dettes rattachées	5	9
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>26 148</b>	<b>24 847</b>
Emprunts et comptes à terme	108 145	102 287
Opérations de pension	40 229	23 243
Dettes rattachées	916	819
<b>Dettes à termes envers les établissements de crédit</b>	<b>149 290</b>	<b>126 349</b>
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>175 438</b>	<b>151 196</b>

##### 4.8.2 – DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>9 390</b>	<b>10 883</b>
Livret A	121	303
PEL / CEL	197	352
Autres comptes d'épargne à régime spécial	1 230	1 950
Dettes rattachées	9	22
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>1 557</b>	<b>2 627</b>
Comptes et emprunts à vue	11 805	4 790
Comptes et emprunts à terme	16 235	12 816
Dettes rattachées	126	105
<b>Autres comptes de la clientèle</b>	<b>28 166</b>	<b>17 711</b>
A vue	8 413	4 292
A terme	18 361	18 283
Dettes rattachées	8	13
<b>Opérations de pension</b>	<b>26 782</b>	<b>22 588</b>
<b>Autres dettes envers la clientèle</b>	<b>1 729</b>	<b>2 271</b>
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>67 624</b>	<b>56 080</b>

#### 4.9. Dettes représentées par un titre

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires	53 311	48 501
Titres du marché interbancaire et Titres de créances négociables	58 518	59 182
Autres dettes représentées par un titre	34	0
<b>Total</b>	<b>111 863</b>	<b>107 683</b>
Dettes rattachées	554	513
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>112 417</b>	<b>108 196</b>

#### 4.10. Provisions

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2010	Dotations	Reprises	Autres mouvements	30/06/2010
<b>Provisions pour engagements sociaux</b>	<b>385</b>	<b>57</b>	<b>-9</b>	<b>-8</b>	<b>425</b>
Provisions pour engagements hors bilan	861	51	-63	-2	847
Provisions pour restructurations	65	1	-32	-1	33
Provisions pour litiges	177	49	-22	1	205
Autres	315	31	-28	-3	315
<b>Autres provisions</b>	<b>1 418</b>	<b>132</b>	<b>-145</b>	<b>-5</b>	<b>1 400</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>1 803</b>	<b>189</b>	<b>-154</b>	<b>-13</b>	<b>1 825</b>

#### 4.11. Dettes subordonnées

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Dettes subordonnées à durée déterminée	13 387	13 848
Dettes subordonnées à durée indéterminée	178	91
Dépôts de garantie à caractère mutuel	1	1
<b>Total</b>	<b>13 566</b>	<b>13 940</b>
Dettes rattachées	245	311
Réévaluation de la composante couverte	406	297
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>14 217</b>	<b>14 548</b>

#### EVOLUTION DES DETTES SUBORDONNÉES AU COURS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2010

<i>en millions d'euros</i>	01/01/2010	Emission	Remboursement	Autres mouvements (1)	30/06/2010
Dettes subordonnées à durée déterminée	13 848		-534	73	13 387
Dettes subordonnées à durée indéterminée	91			87	178
Dépôts de garantie à caractère mutuel	1				1
Dettes rattachées	311			-66	245
Réévaluation de la composante couverte	297			109	406
<b>Total</b>	<b>14 548</b>	<b>0</b>	<b>-534</b>	<b>203</b>	<b>14 217</b>

(1) Y compris variation de périmètre et de parité monétaire

#### 4.12. Autres instruments de capitaux propres

L'Etat a souscrit les actions de catégorie C émises par BPCE SA en juillet 2009 pour un montant de 3 000 millions d'euros.

## Note 5 – Notes relatives au compte de résultat

### 5.1. Produits et charges d'intérêt

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010			1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Prêts et créances avec la clientèle	1 561	-296	1 265	2 037	-325	1 712
Prêts et créances avec les établissements de crédit	1 278	-1 372	-94	3 446	-3 024	422
Opérations de location-financement	198	////	198	207	////	207
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	////	-1 172	-1 172	////	-2 000	-2 000
Instruments dérivés de couverture	715	-687	28	1 298	-1 081	217
Actifs financiers disponibles à la vente	540	////	540	796	////	796
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	141	////	141	125	////	125
Actifs financiers dépréciés	9	////	9	13	////	13
Autres produits et charges d'intérêts	112	-5	107	1 493	-8	1 485
<b>Total des produits et charges d'intérêts</b>	<b>4 554</b>	<b>-3 532</b>	<b>1 022</b>	<b>9 415</b>	<b>-6 438</b>	<b>2 977</b>

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, l'effet de réévaluation à la juste valeur des titres super subordonnés à durée indéterminée émis par la CNCE s'élève à 1 485 millions d'euros et a été inscrit sur la ligne « Autres produits d'intérêts ».

### 5.2. Produits et charges de commissions

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010			1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations interbancaires et de trésorerie	2	-15	-13	3	-26	-23
Opérations avec la clientèle	286	-7	279	320	-21	299
Prestation de services financiers	239	-258	-19	225	-280	-55
Vente de produits d'assurance vie	18	////	18	12	////	12
Moyens de paiement	133	-51	82	145	-58	87
Opérations sur titres	112	-80	32	89	-404	-315
Activités de fiducie	890	0	890	874	0	874
Opérations sur instruments financiers et de hors-bilan	74	-28	46	95	-40	55
Autres commissions	160	-246	-86	145	-162	-17
<b>Total des commissions</b>	<b>1 914</b>	<b>-685</b>	<b>1 229</b>	<b>1 908</b>	<b>-991</b>	<b>917</b>

### 5.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
Résultats sur instruments financiers de transaction	1 341	-1 880
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	113	135
Résultats sur opérations de couverture	47	-29
Résultats sur opérations de change	10	904
<b>Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 511</b>	<b>-870</b>

### 5.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
Résultats de cession	-1	-7
Dividendes reçus	178	137
Dépréciation durable des titres à revenu variable	-119	-462
<b>Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>58</b>	<b>-332</b>

## 5.5. Produits et charges des autres activités

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010			1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits et charges des activités d'assurance	2 219	-2 278	-59	2 725	-2 855	-130
Produits et charges sur opérations de location	21	-21		15	-18	-3
Produits et charges sur immeubles de placement	44	-21	23	26	-25	1
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	394	-196	198	460	-256	204
<b>Total des produits et charges des autres activités</b>	<b>2 678</b>	<b>-2 516</b>	<b>162</b>	<b>3 226</b>	<b>-3 154</b>	<b>72</b>

La ligne « Produits et charges des activités d'assurance » comprend uniquement les éléments techniques d'assurance. Elle ne comprend pas les éléments financiers inscrits dans les autres rubriques du produit net bancaire.

## 5.6. Charges générales d'exploitation

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
<b>Charges de personnel</b>	<b>-1 573</b>	<b>-1 628</b>
Impôts et taxes	-32	-101
Services extérieurs	-952	-1 044
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>-984</b>	<b>-1 145</b>
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>-2 557</b>	<b>-2 773</b>

## 5.7. Risque de crédit

### 5.7.1 – COÛT DU RISQUE

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
Opérations interbancaires	-29	-141
Opérations avec la clientèle	-548	-2 525
Autres actifs financiers	-57	-25
Engagement par signature	-51	-275
<b>Dotations pour dépréciations et provisions</b>	<b>-685</b>	<b>-2 966</b>
Opérations interbancaires	12	95
Opérations avec la clientèle	394	985
Autres actifs financiers	79	65
Engagement par signature	63	97
<b>Reprises sur dépréciations et provisions</b>	<b>548</b>	<b>1 242</b>
Opérations interbancaires	-1	-60
Opérations avec la clientèle	-93	-571
Autres actifs financiers	-8	-3
<b>Pertes sur créances irrécouvrables &amp; récupérations sur créances amorties</b>	<b>-102</b>	<b>-634</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>-239</b>	<b>-2 358</b>

### 5.7.2 – DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CRÉDIT

en millions d'euros	01/01/2010	Dotations	Reprises	Autres variations (1)	30/06/2010
Actifs financiers disponibles à la vente	208	56	-79	-24	161
Opérations interbancaires	281	29	-12	45	343
Opérations avec la clientèle	3 960	548	-394	32	4 146
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	1	1		0	2
<b>Dépréciations déduites de l'actif</b>	<b>4 450</b>	<b>634</b>	<b>-485</b>	<b>53</b>	<b>4 652</b>
<b>Provisions sur engagements hors bilan</b>	<b>861</b>	<b>51</b>	<b>-63</b>	<b>-2</b>	<b>847</b>
<b>Total des dépréciations et provisions pour risque de crédit</b>	<b>5 311</b>	<b>685</b>	<b>-548</b>	<b>51</b>	<b>5 499</b>

(1) Les autres variations comprennent notamment l'effet de conversion et l'effet du reclassement en actifs destinés à être cédés de la Société Marseillaise de Crédit.

## 5.8. Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
CNP Assurances (groupe)	83	76
CCI Banques Populaires et Caisses d'Epargne	237	194
Entreprises associées du groupe Natixis	11	9
Crédit Immobilier Hotelier	3	6
Autres	0	1
<b>Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence</b>	<b>334</b>	<b>287</b>

## 5.9. Gains ou pertes sur autres actifs

Les gains ou pertes sur autres actifs s'élevèrent à -112 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2010 et incluent notamment une perte de valeur de - 80 millions d'euros enregistrée dans le cadre du projet de cession de la Société Marseillaise de Crédit (cf. § 1.3).

## 5.10. Impôts sur le résultat

### 5.10.1 - COMPOSANTES DU POSTE « IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT »

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010	1 <sup>er</sup> semestre 2009 (pro forma)
Impôts courants	191	63
Impôts différés	-453	902
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-262</b>	<b>965</b>

### 5.10.2 - RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

<i>en millions d'euros</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2010
Résultat net (part du groupe)	787
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	230
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	335
Impôts	-262
<b>Résultat comptable avant impôts et variations de valeur des écarts d'acquisition (A)</b>	<b>944</b>
<b>Taux d'imposition de droit commun français (B)</b>	<b>34,43%</b>
<b>Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France (A*B)</b>	<b>-325</b>
Effet de la variation des impôts différés non constatés	36
Effet des différences permanentes	39
Impôts à taux réduit et activités exonérées	-1
Différence de taux d'impôts sur les revenus taxés à l'étranger	-6
Autres éléments	-5
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-262</b>
<b>Taux effectif d'impôt (charge d'impôts sur le résultat rapportée au résultat taxable)</b>	<b>27,76%</b>

## Note 6 – Engagements de financement et de garantie

### 6.1. Engagements de financement

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Engagements de financement donnés en faveur</b>	<b>102 452</b>	<b>78 584</b>
- des établissements de crédit	50 990	30 143
- de la clientèle	51 462	48 441
* Ouvertures de crédit confirmées	43 366	40 682
* Autres engagements	8 096	7 759
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>78 489</b>	<b>51 399</b>
- d'établissements de crédit	73 938	50 021
- de la clientèle	4 551	1 378

### 6.2. Engagements de garantie

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>204 201</b>	<b>203 043</b>
- d'ordre des établissements de crédit (1)	55 039	58 089
- d'ordre de la clientèle (1)	149 162	144 954
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>90 459</b>	<b>80 338</b>
- d'établissements de crédit	77 661	67 933
- de la clientèle	12 798	12 405

(1) Montants au 31/12/2009 retraités à des fins de comparabilité

## Note 7 – Modalités d'élaboration des données financières *pro forma*

### 7.1. Principes retenus pour l'élaboration des données financières *pro forma*

Les données financières *pro forma* sont destinées à permettre d'appréhender les conséquences des opérations liées au rapprochement du Groupe Banque Populaire et du Groupe Caisse d'Epargne et ont été établies sur la base des comptes consolidés du Groupe Banque Populaire au 30 juin 2009 et des comptes consolidés du Groupe Caisse d'Epargne au 30 juin 2009.

Ces informations ont été complétées pour tenir compte des effets liés au regroupement des deux groupes. Les effets des opérations intervenues en 2009 et au 1<sup>er</sup> semestre 2010 autres que celles directement liées à la constitution de BPCE n'ont pas été inclus dans les données *pro forma* présentées.

### 7.2. Méthodes comptables et périmètre

Les principes et méthodes comptables utilisés pour l'élaboration des données *pro forma* sont ceux retenus par le groupe pour l'élaboration de ses comptes consolidés décrits aux notes 3 et 4 de l'annexe aux comptes consolidés du groupe BPCE SA au 31 décembre 2009.

#### REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Au regard de la norme IFRS 3, l'opération de regroupement entre le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Epargne s'analyse comme un regroupement entre entreprises mutuelles, exclu du champ d'application de cette norme.

Considérant la substance du rapprochement, la méthode des valeurs comptables historiques a été retenue pour la comptabilisation des opérations de regroupement. Elle présente les avantages suivants :

- elle est en cohérence avec les principes d'équité et d'équilibre qui ont prévalu à la genèse de l'opération ;
- elle assure une cohérence dans la méthode d'évaluation des actifs et passifs du nouvel ensemble et garantit une neutralité du traitement comptable sans prise en compte de l'origine des activités ;
- elle requiert l'élimination des effets des opérations préalablement conclues entre le Groupe Banque Populaire et le Groupe Caisse d'Epargne. En particulier, les écarts d'évaluation et d'acquisition nés des opérations de constitution de Natixis sont retraités.

#### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les opérations d'apport ont conduit BPCE à détenir l'intégralité des participations des deux ensembles dans Natixis et à exercer un contrôle exclusif sur cette entité. En conséquence, dans les données financières *pro forma*, Natixis est consolidée par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 72% au 30 juin 2009 (antérieurement, chacun des deux groupes consolidait Natixis par intégration proportionnelle).

A l'issue des opérations d'apport et après l'acquisition par BPCE de la participation de la CNCE dans CNP Assurances, à l'exclusion de Natixis, les principales participations de BPCE sont les suivantes :

Entités	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt au 30 juin 2009
Société Marseillaise de Crédit	Intégration globale	100 %
Groupe Financière Océor	Intégration globale	100 %
GCE Assurances	Intégration globale	46 %
Groupe CNP Assurances	Mise en équivalence	15,76 %

Le taux de participation dans CNP Assurances est de 17,7 %. Compte tenu des accords entre BPCE et La Poste, le pourcentage d'intérêt retenu pour les besoins de consolidation est de 15,76 %.



### 7.3. Compte de résultat pro forma du 1<sup>er</sup> semestre 2009

A partir des données historiques, le compte de résultat pro forma se construit de la façon suivante :

En millions d'euros - 1 <sup>er</sup> semestre 2009	Apports BFBP (hors Natixis)	Apports CNCE (hors Natixis)	groupe Natixis	Retraitements
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>299</b>	<b>1 759</b>	<b>702</b>	<b>4</b>
Frais généraux	-173	-327	-2 398	-2
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>126</b>	<b>1 432</b>	<b>-1 696</b>	<b>2</b>
Coût du risque	-11	-104	-2 243	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>115</b>	<b>1 328</b>	<b>-3 939</b>	<b>2</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	84	271	-68
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-3	20	37
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	-87	0	0
Impôts sur le résultat	-13	30	949	-1
<b>RESULTAT NET</b>	<b>103</b>	<b>1 352</b>	<b>-2 699</b>	<b>-30</b>
Intérêts minoritaires	-2	1	-23	786
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>101</b>	<b>1 353</b>	<b>-2 722</b>	<b>756</b>

Les principaux retraitements sont les suivants :

En millions d'euros - 1 <sup>er</sup> semestre 2009	Dividendes reçus des organes centraux	Relation Natixis	Intérêts minoritaires	Autres retraitements	Retraitements
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>				<b>4</b>	<b>4</b>
Frais généraux				-2	-2
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Coût du risque				0	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-69			1	-68
Gains ou pertes sur autres actifs		37		0	37
Variations de valeurs des écarts d'acquisition				0	0
Impôts sur le résultat				-1	-1
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-69</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>-30</b>
Intérêts minoritaires			786	0	786
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>-69</b>	<b>37</b>	<b>786</b>	<b>2</b>	<b>756</b>

Les dividendes reçus par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne des organes centraux ont été éliminés en totalité du compte de résultat.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, l'augmentation du pourcentage d'intérêt dans Natixis a conduit à constater un profit de relation de 37 millions d'euros.

Compte tenu du pourcentage d'intérêt dans Natixis, la contribution (nette de l'élimination des dividendes reçus par les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne des organes centraux) a donné lieu à la constatation de la part des intérêts minoritaires dans le résultat net part du groupe pour un montant de 786 millions d'euros.

## **Note 8 – Périmètre de consolidation**

La principale évolution du périmètre de consolidation intervenue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 est relative à la Société Marseillaise de Crédit.

Comme décrit au paragraphe 1.3, la Société Marseillaise de Crédit est maintenue dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2010. En application de la norme IFRS5, ses actifs et passifs sont présentés sur deux lignes dédiées à cet effet au bilan : « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

## 4.2.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle du groupe BPCE SA

---

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A*  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010

Aux actionnaires

#### **BPCE**

50, avenue Pierre Mendès France  
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du groupe BPCE SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire, dans le contexte d'une forte volatilité des marchés financiers et dans un environnement économique qui reste dégradé. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

#### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2010

Les commissaires aux comptes

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
Fabrice Odent  
Marie-Christine Jolys

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
Anik Chaumartin  
Agnès Husserr

**Mazars**  
Charles de Boisriou

# CHAPITRE 5 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## 5.1. Capital de BPCE au 30 juin 2010

Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-six millions quatre cent sept mille cent quinze euros (486 407 115 euros).

Il est divisé en 32 427 141 actions de quinze euros (15 euros) de valeur nominale chacune, entièrement libérées, réparties en trois catégories.

Actionnaires	Nombre de titres	Pourcentage du capital	Répartition du capital	Droits de vote	Pourcentage de droit de vote
Caisses d'Épargne Actions de catégorie A	12 996 744	40,08	194 951 160	12 996 744	50,00
Banques Populaires Actions de catégorie B	12 996 744	40,08	194 951 160	12 996 744	50,00
Etat via la SPPE Actions de catégorie C	6 433 653	19,84	96 504 795	0	0,00
<b>Total</b>	<b>32 427 141</b>	<b>100,00</b>	<b>486 407 115</b>	<b>25 993 488</b>	<b>100,00</b>

## 5.2. Documents accessibles au public

Ce document est disponible sur le site internet [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr) dans la rubrique « communication financière » ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BPCE, peut, sans engagements et sans frais, demander les documents par courrier à l'adresse suivante :

**BPCE**

**Département Émissions et Communication financière**

**50, avenue Pierre-Mendès-France**

**75013 Paris**

# CHAPITRE 6      RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

## **PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **KPMG Audit**

Département de KPMG SA  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex

## **Mazars**

61, rue Henri-Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

## **PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

L'Assemblée Générale de CEBP (dont la dénomination sociale est devenue BPCE lors de son Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2009), du 2 juillet 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers Audit pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Mme Agnès Husserr et Mme Anik Chaumartin.

Suppléant nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2009 : Etienne Boris demeurant 63 rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

## **KPMG AUDIT**

L'Assemblée Générale de CEBP (dont la dénomination sociale est devenue BPCE lors de son Assemblée Générale Mixte du 9 juillet 2009), du 2 juillet 2009, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer KPMG Audit pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

KPMG Audit est représenté par Mme Marie-Christine Jolys et M. Fabrice Odent.

Suppléant : Isabelle Goalec, demeurant 1, cours Valmy, 92923 Paris La Défense Cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

## **MAZARS**

Mazars a été nommé directement dans les premiers statuts de GCE Nao, lors de sa constitution, (dont la dénomination sociale est devenue CEBP par décision de l'associé unique le 6 avril 2009 puis BPCE lors de l'Assemblée Générale Mixte de CEBP du 9 juillet 2009) suite au pouvoir donné par le directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne à son président de signer les statuts de GCE Nao et tous les actes nécessaires à sa constitution. La durée de cette nomination est de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

Mazars est représenté par M. Charles De Boisriou.

Suppléant : Anne Veaute, demeurant 61, rue Henri-Regnault 92075 Paris La Défense Cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

PricewaterhouseCoopers Audit (642010045 RCS Nanterre), KPMG Audit (775726417 RCS Nanterre), Mazars (784824153 RCS Nanterre) sont enregistrés comme commissaires aux comptes, membres de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du Haut Conseil du commissariat aux comptes.

# CHAPITRE 7      RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

## 7.1 Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel

François Pérol, Président du directoire de BPCE

## 7.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés du Groupe BPCE et du groupe BPCE SA pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière et de leur résultat et de l'ensemble des entreprises comprises dans leur consolidation, et que le rapport d'activité semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Les comptes consolidés résumés semestriels du Groupe BPCE ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 77 de la présente actualisation, qui contient une observation.

Fait à Paris le 31 août 2010

François Pérol

Président du directoire de BPCE

# CHAPITRE 8 TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004	Document de référence enregistré auprès de l'AMF le 10 mai 2010	1 <sup>ère</sup> actualisation déposée auprès de l'AMF le 20 mai 2010	2 <sup>e</sup> actualisation déposée auprès de l'AMF le 31 août 2010
<b>1 Personnes responsables</b>	<b>505</b>	<b>30</b>	<b>110</b>
<b>2 Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>502</b>	<b>29-30</b>	<b>109</b>
<b>3 Informations financières sélectionnées</b>			
3.1 Informations financières historiques sélectionnées par l'émetteur pour chaque exercice	6		
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA		5
<b>4 Facteurs de risque</b>	<b>119-122 ; 126-127 ; 129-130 ; 139-197</b>	<b>12; 21-26</b>	<b>20-40 ; 72 ; 101</b>
<b>5 Informations concernant l'émetteur</b>			
5.1 Histoire et évolution de la Société	8		19 ; 56-57 ; 87-88
5.2 Investissements	487		
<b>6 Aperçu des activités</b>			
6.1 Principales activités	23-34 ; 286-289	4-10	6-17
6.2 Principaux marchés	23-34 ; 286-289	4-10	6-17
6.3 Evénements exceptionnels	NA		
6.4 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	487		
6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	23-34		
<b>7 Organigramme du Groupe</b>			
7.1 Description sommaire du Groupe	10-21		6 ; 53-56 ; 84-87
7.2 Liste des filiales importantes	18-21		
<b>8 Propriétés immobilières, usines et équipements</b>			
8.1 Immobilisation corporelle importante, existante ou planifiée	260-261 ; 352-353 ; 415		
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	458-475		
<b>9 Examen de la situation financière et du résultat</b>			
9.1 Situation financière	203-213 ; 222-225 ; 316-319 ; 391-393	2-4 ; 6 ; 8-10	5 ; 18
9.2 Résultat d'exploitation	224-225 ; 318-319 ; 393	4 ; 11 ; 16	7 ; 47 ; 79
<b>10 Trésorerie et capitaux</b>			
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	141-143 ; 226-227 ; 268 ; 320-321 ; 358 ; 481-482	17	49-50; 81;108
10.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	228 ; 322		51; 82
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	264 ; 267-268 ; 280 ; 356-358 ; 370 ; 416 ; 419-420	28-29	5 ; 18 ; 27 ; 68-70 ; 98 -99
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	NA		
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	NA		
<b>11 Recherche et développement, brevets et licences</b>	<b>NA</b>		
<b>12 Information sur les tendances</b>	<b>220 ; 487</b>		
<b>13 Prévisions et estimations du bénéfice</b>	<b>NA</b>		
<b>14 Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale</b>			
14.1 Organes d'administration et de direction	36-71	27-28	43-45
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	69 ; 108-109		
<b>15 Rémunération et avantages</b>			
15.1 Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	54-62 ; 80-88 ; 97-105		

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Document de référence enregistré auprès de l'AMF le 10 mai 2010	1 <sup>ère</sup> actualisation déposée auprès de l'AMF le 20 mai 2010	2 <sup>e</sup> actualisation déposée auprès de l'AMF le 31 août 2010
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	62 ; 87 ; 105 ; 291 ; 380		
<b>16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>			
16.1 Date d'expiration du mandat actuel	37 ; 39-51		
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration	69 ; 108-109		
16.3 Informations sur le Comité de l'Audit et le Comité de Rémunération de l'émetteur	113-115		
16.4 Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	36 ; 73 ; 91		
<b>17 Salariés</b>			
17.1 Nombre de salariés	450-451		
17.2 Participations et stock-options des administrateurs	59-61 ; 85-87 ; 104-105		
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	483		
<b>18 Principaux actionnaires</b>			
18.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	481-482		
18.2 Droits de vote différents des actionnaires susvisés	481-482		
18.3 Contrôle de l'émetteur	481-482		
18.4 Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	483		
<b>19 Opérations avec des apparentés</b>	<b>291 ; 380 ; 414 ; 488</b>		
<b>20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>			
20.1 Informations financières historiques	6-7 ; 221-435		
20.2 Informations financières pro forma	NA		
20.3 Etats financiers	222-313 ; 316-388		
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	314-315 ; 389-390		
20.5 Date des dernières informations financières	222		
20.6 Informations financières intermédiaires	NA	2-21	4-18 ; 46-106
20.7 Politique de distribution des dividendes	22		
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	172-176		37-40
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	487		
<b>21 Informations complémentaires</b>			
21.1 Capital social	481		108
21.2 Acte constitutif et statuts	480		
<b>22 Contrats importants</b>	<b>486</b>		
<b>23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	<b>NA</b>		
<b>24 Documents accessibles au public</b>	<b>504</b>	<b>29</b>	<b>108</b>
<b>25 Informations sur les participations</b>	<b>18-21 ; 301-313 ; 385-388</b>		<b>76 ; 106</b>

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	Page
Comptes consolidés	46-106
Rapport semestriel d'activité	4-19
Attestation du responsable du document	110
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	77; 107



**BPCE**

Société anonyme à directoire  
et conseil de surveillance  
au capital de 486 407 115 euros

**Siège social :**

50, avenue Pierre Mendès France  
75201 Paris Cedex 13  
Tél. : 33(0) 1 58 40 41 42  
RCS Paris N° 493 455 042

**[www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)**



**GROUPE  
BPCE**

**PARTENAIRE OFFICIEL**